This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 860,480

SAMPLOT, FOREIGN
NEW YORK BOOKSELLER

R48
tV8

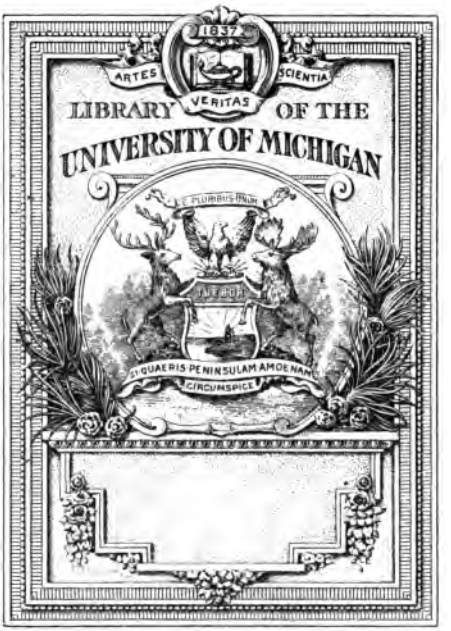
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

891.64
R48
tV8

ESSAI

SUR LA

LANGUE BASQUE

PAR

FRANÇOIS RIBARY

Professeur à l'Université de Pest

TRADUIT DU HONGROIS

AVEC DES NOTES COMPLÉMENTAIRES ET SUIVI D'UNE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

JULIEN VINSON

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1877

D.4.2.5.J.2.1.0
D-26-5J-92-6

AVANT-PROPOS.

Je me trouvais à la fête de Sare, en plein bays basque, il y a cinq ans déjà, et je parlais linguistique avec M. Antoine d'Abbadie à la générosité duquel cette fête doit tout son éclat. C'est à Sare en effet que se tient tous les ans le concours de poésie basque; c'est là que l'heureux vainqueur reçoit le prix fondé par M. d'Abbadie, une somme de 80 fr., ainsi qu'un *makhila* (bâton national) argenté, offert au meilleur poète par M. Amédée de Laborde Noguez, d'Ustaritz. Tout en causant du progrès des études basques et de quelques publications récentes, nous en vînmes à remarquer que l'Allemagne avait donné aux travaux relatifs à la langue basque un très-médiocre contingent. M. d'Abbadie se souvint alors que le savant *euscarisant*[1] de Londres, le prince Louis-Lucien Bonaparte, lui avait parlé d'un mémoire en hongrois, paru il n'y avait pas longtemps à Pest. M. d'Abbadie ne connaissait pas ce mémoire et ne le possédait point dans sa riche bibliothèque.

Le prince Bonaparte, auquel je dois déjà beaucoup de renseigne-

1. Je dérive ce mot de *euskara* ou *eskuara*, nom que les Basques donnent à leur langue; on en a tiré aussi l'adjectif *euscarien*. *Euskara* signifie, dit-on, « langage, manière de parler ».

ments précieux, voulut bien, sur ma demande, me donner le titre exact de ce travail. Mon ami Abel Hovelacque fit un voyage en Hongrie quelques mois après et se chargea de me procurer cette pièce rare et si peu connue. Un autre de nos amis Émile Picot, alors consul de France à Temesvár, voulut bien s'en occuper lui-même; il eut l'obligeance de se rendre à Pest, d'y chercher l'auteur du mémoire, M. Fr. Ribáry, et de lui exposer ma requête. Ce ne fut pas sans peine, paraît-il, qu'on parvint à réunir les deux livraisons du journal magyare où avaient été publiées les deux parties de ce travail; la complaisance de mes amis triompha de tous les obstacles, et le 28 mai 1872 je recevais les deux brochures si impatiemment désirées.

Mais il fallait se rendre compte de la valeur de ce travail. Au premier abord, bien que je n'y comprisse absolument rien que les citations basques, il m'avait beaucoup plu par sa disposition méthodique: il me tardait de voir ce qu'il contenait, et le plus simple me parut de le traduire en français. Ce ne fut qu'une année après, le 15 juillet 1873, que je pus commencer cette traduction; je la terminai le 26 août suivant. Le tamoul et le basque m'ont donné l'habitude des langues de la forme du hongrois; aussi n'éprouvai-je point à traduire le mémoire de M. Ribáry de difficulté sérieuse. Pendant l'été de 1874, je relus et révisai ma traduction qu'on m'avait proposé de faire imprimer. Je dus la revoir une troisième fois et me mettre en rapport avec l'auteur que j'avais besoin de consulter à propos de certains passages qui m'embarrassaient un peu. Le 10 novembre 1875, j'expédiai à Paris à mon ami Picot, qui a fait preuve en tout ceci d'une complaisance inépuisable, le manuscrit complet et mes notes complémentaires.

Je me suis permis en effet d'ajouter au texte de M. Ribáry d'assez nombreuses notes; mais j'ai eu soin de les en distinguer soigneusement. Je n'ai conservé, au bas des pages, que les annotations mêmes de l'auteur; quant à mes remarques, mes *berichtigungen,* elles sont indiquées par de gros chiffres qui renvoient à la fin du volume. Elles étaient d'ailleurs indispensables, et je les ai réduites au strict nécessaire; bien des points touchés par M. Ribáry demandaient quelques explications supplémentaires; il fallait indiquer des faits tout récemment découverts; il était utile enfin

de rectifier quelques erreurs et quelques inexactitudes. Ces erreurs et ces inexactitudes n'ont rien qui doive surprendre : elles sont toutes naturelles et l'on doit seulement s'étonner qu'elles n'aient pas été plus nombreuses. Quand on songe que M. Ribáry étudiait l'*escuara* très-loin du pays basque, quand on se rend compte des documents qu'il a consultés, quand on voit quels mauvais livres il a pris pour guides, on demeure vraiment confondu des résultats qu'il a obtenus et le mérite de sa brochure en devient beaucoup plus considérable.

Elle présente en effet de remarquables qualités et respire un véritable esprit scientifique ; elle contient l'essai d'analyse le plus méthodique dont le verbe basque, ce sphinx redoutable de la linguistique moderne, ait encore été l'objet. C'est pourquoi j'ai cru devoir respecter d'une manière absolue le texte de l'auteur ; je ne l'ai « corrigé » nulle part. Je l'ai d'ailleurs traduit aussi littéralement que possible, dût la forme en souffrir quelque peu : je crois qu'une traduction ne doit jamais être tellement française qu'elle fasse oublier l'original, et j'estime qu'il faut faire sentir au lecteur que les propositions qui sont mises sous ses yeux ont été pensées dans une langue étrangère.

L'étude de M. Ribáry est d'autant plus digne d'éloges que ce n'est point l'œuvre d'un linguiste. M. R. en effet ne prétend point à ce titre ; il s'honore surtout d'être un historien et de professer l'histoire à l'Université de Pest. Ce n'est qu'en passant, m'écrit-il, qu'il s'est occupé de linguistique et principalement pour y chercher des données sur les affinités naturelles des peuples. En 1859, il a publié une étude sur la langue mordvine[1] qu'il comparait au finnois et au hongrois ; cette étude était précédée d'un essai historique sur la famille ougro-finnoise. C'est en lisant la brochure du prince Bonaparte : *Langue basque et langue finnoise*[2], que l'idée lui vint d'étudier le basque pour vérifier les conclusions de cette brochure ; mais ses études l'entraînèrent plus loin qu'il ne se l'était proposé et il fut amené à présenter à l'Académie de Pest le mémoire spécial dont on lira ci-après la traduction.

1. *Hová való a mordvin nyelv* (où *se place* véritablement la langue mordvine). Pest, 1859, 4e livraison du t. IV du journal *Magyar nelvészet* (linguiste hongrois).

2. Voyez à la fin de ce volume, la *Notice bibliographique*, nº LXIV.

Parmi les autres écrits de M. Ribáry, je mentionnerai les suivants : *la jeunesse du roi Mathyas* (Mátyás király ifjusága), paru en 1860 ; *l'authenticité de l'histoire ancienne de l'Assyrie et de Babylone* (Assyria és Babylon őstörtenelmének hitelessége), en 1869 ; *l'état actuel de la question pélasgique* (a pelasg kérdés mai állása), en 1874-5 ; *Histoire raisonnée de la Hongrie* (Magyarország oknyomozó történelme), en 1874 (publié par la Société Franklin) ; *Histoire universelle* (Világtörténelem), en trois volumes (deux éditions, la seconde en 1872-3) ; *Manuel de l'histoire de la Hongrie* (Magyarország kisebb történelmi kézi kőnyve) en 1873-4 (2e édit.) ; *Géographie du royaume de Hongrie* (A magyar királyság földirata) et *Géographie de l'Europe et des autres parties du monde* (Európa s a tőbbi világrészek földirata) en 1873 ; *une page de l'histoire de l'antiquité de l'Égypte* (Egy lap Egyiptom őskori történetéből), à Buda-Pest en 1875. Ce sont les seuls écrits que sa modestie lui ait permis de me signaler.

On sait qu'à l'exemple de M. Ribáry, la plupart des travailleurs hongrois ne se cantonnent pas sur un domaine exclusif, ne se condamnent pas à une spécialité unique. Ils sont en petit nombre, et pour pouvoir embrasser toutes les branches de la science, ils sont forcés d'en cultiver chacun plusieurs à la fois. Ils ont jusqu'ici rendu de grands services à la science du langage, depuis le dernier siècle où Sajnovics (*Idioma Hungarorum et Laponum idem esse*, Hafniæ, 1770) et Gyarmathi (*Affinitas linguae hungaricae cum linguis fennicae originis*, Gœttingue, 1799) ont créé la linguistique ougro-finnoise. Cependant l'étude des textes hongrois de diverses époques occupait la plupart des philologues du pays, et notamment Nicolas Révay et François Karinczy, qui ont fait peu à peu la grammaire magyare.

L'Académie hongroise, fondée en 1825, n'a commencé ses travaux qu'en 1830. Elle s'est occupée tout d'abord de la préparation d'une grammaire ainsi que d'un grand dictionnaire, dont les auteurs sont Grégoire Czuczor et Michel Togarassy et qui n'a été terminé qu'en 1872. François Toldy a tiré de l'oubli beaucoup d'ouvrages des derniers siècles. Antoine Reguly s'est l'un des premiers adonné à la linguistique ; de 1846 à 1851, il a fait un voyage scientifique en Finlande et dans le pays des Vogoules et des Ostiaques, mais sa mort prématurée ne lui a pas permis de

recueillir tout le fruit de ses travaux; c'est M. Paul Hunfálvy qui a publié les deux ouvrages de Reguly : *Le pays et le peuple vogoul* (A vogul föld és nép) et *Légendes vogoules* (Vogul Mondak).

M. Hunfálvy, président, et M. Budenz, bibliothécaire de l'Académie, sont aujourd'hui les chefs d'une brillante école de linguistes qui siége à Pest et qui étend son activité sur la plupart des idiomes altaïques; je citerai entre autres les noms de Sigismond Barna, traducteur de la grande épopée finnoise le *Kalevala,* d'Étienne Fabián à qui l'on doit une bonne grammaire finnoise, et d'Arnim Vámbéry, le célèbre voyageur.

Toutes ces personnes publient incessamment d'excellents livres; mais la plupart de ces volumes restent lettre morte pour les autres savants de l'Europe; écrits en hongrois, ils sont en effet inaccessibles à presque tous les travailleurs. On le regrette d'autant plus que quelques travaux de la même école, composés dans des langues plus répandues et notamment les magistrales *Ugrische Studien* de M. Budenz, sont justement appréciés et tenus en haute estime.

Les langues finnoises sont si peu connues que j'ai presque été tenté de mettre en tête de ce volume une courte notice analogue aux descriptions des naturalistes et donnant sommairement la caractéristique de ces idiomes, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Mais je n'aurai certainement pas affaire à des lecteurs tout à fait étrangers à la science du langage; au surplus, cette publication a pour sujet l'escuara et non le magyare. Aussi vais-je me borner à rappeler en quelques traits rapides les principes essentiels de la linguistique moderne, à esquisser, au point de vue de l'étude positive des langues, la physionomie générale du basque et à rendre compte d'une façon aussi exacte que possible de sa répartition géographique et de ses variations dialectales. J'ajouterai quelques détails sur un problème qu'a effleuré M. Ribáry et que j'appelle « la question ibérienne ». Mon but principal, en écrivant les lignes qu'on va lire, est en même temps de protester une fois de plus contre ces amateurs de rencontre, étymologistes désordonnés, poursuivants tenaces de la chimère de l'unité des langues, champions inflexibles de l'absolu, qui entrevoient sans cesse la liaison du sémitisme avec l'aryanisme, et qui, en attendant, ont inventé le *touranisme.* Expression commode, sonore, tout à fait vide de

sens néanmoins, le *touranisme* a déjà fait quelque bruit dans le monde : il commence heureusement à être fortement battu en brèche par une vaillante armée de travailleurs ennemis des rêveries et des nébulosités métaphysiques.

La langue basque est une de celles qui ont le plus préoccupé les spécialistes; sa position dans la série générale des idiomes est cependant aujourd'hui bien définie; c'est une langue agglutinante et incorporante, avec des tendances au polysynthétisme. Elle se place par conséquent, dans la seconde grande classe morphologique des linguistes, entre les langues finnoises et celles de l'Amérique.

On sait que la science du langage, c'est-à-dire du phénomène essentiellement caractéristique de l'espèce humaine, est une science purement naturelle et n'a rien de commun avec la *philologie,* étude principalement historique. Qu'on l'appelle *linguistique, glottique*, *glottologie* et même, par un abus trop persistant, *philologie comparée,* la science du langage suit la méthode des sciences naturelles et ne procède que par l'observation et l'expérience. L'objet direct de son activité sont les organismes phoniques qui expriment d'une manière sonore la pensée et ses diverses manières d'être. Ces organismes sont des produits spontanés et inconscients des organes, soumis, en leur qualité d'êtres naturels, à la grande loi de la variabilité perpétuelle suivant les influences de milieu, de climat, etc., mais aussi incapables d'être modifiés sous l'action d'une volonté extérieure ou intérieure qu'un quelconque des êtres organisés qui nous entourent.

Le but du langage étant l'expression de la pensée et de ses nuances, du fait qui est à sa base et des modifications éprouvées par ce fait suivant le temps ou l'espace, on a constaté que les divers idiomes ont employé des moyens différents pour rendre le mieux et le plus vite possible l'idée, conception ou intuition, et sa forme variable, pour traduire avec exactitude la *signification* et la *relation.* On a classé à ce point de vue les langues en trois grands groupes : le premier, celui des langues *isolantes* où les racines monosyllabiques sont toutes significatives et où les relations ne s'expriment que conventionnellement, c'est-à-dire ne s'exprimaient pas à l'origine; le second, celui des langues *agglutinantes* où les relations sont rendues par des racines jadis significatives réduites à un rôle secondaire et subordonné; enfin le troisième, celui des

langues à flexion où le changement de relation est indiqué par une modification dans la racine même, dans la voyelle radicale. On a reconnu que les idiomes du second groupe ont été isolants et que ceux à flexion ont passé par les deux autres états; il faut en conclure que le langage est essentiellement progressif et variable dans le sens d'une amélioration constante de l'expression des relations. Mais, en étudiant les idiomes contemporains, nous constatons au contraire qu'ils sont souvent, à ce point de vue, inférieurs à leurs devanciers.

La contradiction n'est cependant qu'apparente. Ainsi que l'a démontré Schleicher, les langues naissent, s'accroissent, demeurent stationnaires, dépérissent et meurent, vivent en un mot de la même manière que les êtres organisés. Il y a eu dans toute langue deux périodes principales, celle du *développement formel,* pendant laquelle l'idiome passe de la première forme à la seconde en réduisant certaines racines à un rôle secondaire et dépendant, puis de la seconde à la troisième par un nouvel effort pour exprimer simultanément la signification et la relation; — et celle de la *décadence formelle,* pendant laquelle, le sens primitif des affixes s'oubliant de plus en plus, ils s'usent, s'altèrent peu à peu et finissent souvent par se perdre. La *décadence formelle* commence dès qu'une langue arrive à l'histoire; elle occasionne souvent des cas remarquables de *métamorphose régressive.* Une observation qui doit être présentée à ce propos, c'est que les langues agglutinantes connues ne sont arrivées à la vie historique, c'est-à-dire n'ont commencé à décroître, que sous l'action d'un idiome étranger soit isolant soit flectionnel. Pendant leur décadence, les langues peuvent néanmoins se donner des formes nouvelles; mais ce sont alors uniquement des composés de mots exerçant déjà une fonction: l'homme historique n'a plus à sa disposition de racines nues.

Les êtres linguistiques sont d'ailleurs soumis à la loi terrible de la lutte pour l'existence, de la concurrence vitale. Beaucoup d'entre eux ont péri sans laisser de traces; d'autres nous ont au moins légué quelques monuments écrits. Le basque, fortement pressé par le latin et ses dérivés, a sensiblement reculé en Espagne: au-delà de ses limites, en Navarre, il y a beaucoup de villages dont les noms sont basques mais où l'on ne parle plus que l'espagnol, et la région extrême du basque dans cette province n'a con-

servé cet idiome que chez le moindre nombre de ses habitants. Partout d'ailleurs, il s'altère: les enfants introduisent dans le vocabulaire des mots romans à la place des vieilles expressions indigènes; dans les endroits où le contact avec les étrangers est le plus fréquent, où l'activité de la vie moderne se fait le plus vivement sentir, à Saint-Sébastien et à Saint-Jean-de-Luz, le langage devient d'une incorrection choquante. Tout fait prévoir la mort prochaine de l'*escuara* ou *euscara;* c'est le nom que donnent au basque ceux qui le parlent. Ce mot paraît signifier simplement « manière de parler » : tous les peuples ont eu, plus ou moins, la prétention qui poussait les Grecs à traiter les étrangers de *Barbares*.

Le prince L.-L. Bonaparte compte actuellement, sans parler des émigrants établis au Mexique, à Montevideo et à Buenos-Ayres, 800,000 Basques dont 660,000 en Espagne et 140,000 en France.

La phonétique de l'*escuara* est simple; les sons le plus généralement employés sont les sifflantes, les nasales et les gutturales dures : les consonnes douces tombent souvent entre deux voyelles. On y rencontre assez fréquemment de ces sons mixtes, intermédiaires entre les palatales et les gutturales, qu'affectionnent les idiomes du second groupe. Un des traits dominants est l'interdiction absolue de la gémination des consonnes, l'aversion des groupements de consonnes et le soin de compléter par une voyelle épenthétique les consonnes finales muettes : il est probable qu'à l'origine les mots se composaient d'une suite de syllabes régulièrement formées d'une consonne et d'une voyelle.

La dérivation formelle s'opère par la suffixation des éléments de relations; les signes pronominaux sont pourtant aussi préfixés aux verbes. A part cette différence, les noms et les verbes ne sont pas traités de deux manières distinctes; ils sont également susceptibles de recevoir les suffixes marquant les rapports de temps et d'espace, dont beaucoup ont conservé entières et leur signification propre et leur forme sonore antique. L'article est le pronom démonstratif éloigné. Les pronoms « nous » et « vous » ne sont point les pluriels de « je » et de « tu »; ils ont tout l'aspect d'individualités spéciales. On ne forme point de dérivés possessifs : « ma maison » par exemple se traduit par « la maison de moi » et ne présente aucune analogie de forme avec « je mange » ou

toute autre expression verbale. Il n'y a pas de genres, mais quelques suffixes sont spécialement remplacés par d'autres avec des noms d'êtres animés, et dans le verbe il y a des formes particulières pour indiquer si l'on parle à un homme ou à une femme. Il n'y a pas de duel. Le signe de pluralité s'intercale entre l'article et les suffixes, mais il peut y avoir, au singulier seulement, une déclinaison indéfinie ou indéterminée, sans article. Il convient de mentionner en outre la double forme des nominatifs, dont l'une ne sert que comme sujet d'un verbe actif; c'est tout à fait la distinction signalée par M. Fr. Müller dans les langues australiennes entre le nominatif *subjectif* et le nominatif *prédicatif*.

La conjugaison est très-compliquée. Le verbe basque sait résumer en une seule expression verbale les relations d'espace, de personne à personne, subjectives (idée de neutralité, d'action limitée à son auteur), objectives (idée d'action sur un régime direct) et attributives (idée d'une action faite au profit d'un objet indirectement visé, idée du régime indirect); les relations de temps; les relations d'état correspondant à autant de modes distincts; — les nuances de l'action rendues par diverses voix dérivées; les nuances de sujets ou régimes marqués par les nombreuses formes personnelles; les nuances de temps et d'état que traduisent les conjonctions de nos langues modernes. A chacune de ces relations ou nuances est affecté un suffixe, souvent considérablement abrégé et réduit, mais à peu près toujours sensible.

Le verbe basque primitif, c'est-à-dire complétement développé, ne différait pas de celui des autres langues du globe. Il ne comprenait que deux modes, l'indicatif et le conjonctif qui dérivait de l'indicatif par un suffixe, et trois temps : le présent, l'imparfait et une sorte d'aoriste impliquant la possibilité éventuelle. Il ne connaissait qu'une voix secondaire, dérivée par un suffixe spécial, la causative. Il joignait à ces formes les signes des régimes directs et indirects, ce qui est le caractère essentiel des idiomes incorporants.

Pendant sa vie historique, pendant sa période de décadence formelle, le verbe a éprouvé, en basque, des accidents dont on ne trouve nulle part d'exemple aussi complet. La conjugaison primitive ou, si l'on veut, simple et directe des noms verbaux est peu à peu tombée en désuétude et a été remplacée par une remarquable

composition de noms verbaux, d'adjectifs et de verbes auxiliaires. C'est ainsi que l'*escuara* en est arrivé à développer, dans l'ensemble de ses dialectes, onze modes et quatre-vingt-onze temps dont chacun compte trois personnes de chaque nombre; chaque personne, variable suivant le sexe ou l'honorabilité de la personne interpellée, reçoit en outre un certain nombre de terminaisons qui jouent le rôle de nos conjonctions. De plus, de l'ensemble des auxiliaires, on a formé deux séries parallèles qui, jointes alternativement aux noms d'action, produisent les deux voix active et moyenne, ou mieux transitive et intransitive. Les auxiliaires de la conjugaison périphrastique sont presque les seuls restes du système simple primitif.

Quant à la syntaxe, le basque ressemble à toutes les langues agglutinantes. La proposition est toujours simple. Les phrases sont généralement courtes; les pronoms relatifs sont inconnus. La complexité du verbe, qui réunit en un seul mot beaucoup d'idées, contribue à cette simplicité de la proposition, où le sujet et l'attribut tendent manifestement de leur côté à ne former qu'un tout avec leurs compléments respectifs. Ce but est atteint par l'invariabilité des adjectifs et surtout par la composition.

L'adjectif se place après le nom qualifié, tandis que le génitif précède au contraire le nom possesseur.

La composition a pris en basque assez d'extension pour que plusieurs mots juxtaposés aient pu se contracter et se réduire souvent de façon à se confondre partiellement les uns dans les autres. C'est un procédé familier aux idiomes du Nouveau-Monde; c'est proprement ce qui constitue le *polysynthétisme* qu'il faut soigneusement distinguer de l'*incorporation :* ce dernier mot doit être réservé pour désigner plus particulièrement les phénomènes de conjugaison objective ou attributive communs aux idiomes de la seconde forme.

Le vocabulaire basque est au demeurant fort pauvre. Bien qu'il soit encore imparfaitement connu, car les anciens livres et les noms de lieux, ainsi que certaines variétés dialectales peu étudiées ont dû conserver des mots généralement oubliés, on peut affirmer que les termes réellement basques n'expriment pas d'idées abstraites. En dehors des mots gascons, français, espagnols, latins, empruntés, on ne trouve pas de traces d'une civilisation bien

avancée et l'on se trouve en présence de fort peu d'expressions impliquant une collectivité, une généralisation. Point de mot ayant le sens large de notre « arbre », de notre « animal » ; « Dieu » est simplement, par anthropomorphisme, « le maître d'en haut » ; et le même terme rend nos idées « volonté, désir, fantaisie, pensée ». Les mots d'emprunt sont d'autant plus nombreux que l'influence des dialectes aryens s'exerce depuis de très-longs siècles; c'est vraisemblablement par leur contact avec les races indo-européennes que les Basques, ou ceux qui parlaient le basque, sont arrivés à la vie historique.

Aussi, pour étudier ce singulier idiome, faut-il bien savoir l'histoire du devenir du latin dans la région pyrénéenne. On n'est d'ailleurs pas aidé par les documents écrits, car il n'y a pas (et il ne peut pas y avoir) de littérature basque originale. Le livre le plus ancien a été publié en 1545; le second en date est le Nouveau Testament protestant de la Rochelle, imprimé en 1571 par ordre de Jeanne d'Albret.

Une autre difficulté, c'est l'extrême variabilité de la langue; il n'est peut-être pas deux villages où l'on parle absolument de la même manière. Ceci est tout naturel du reste chez un peuple illettré et qui ne peut se mettre au niveau de ses voisins qu'en oubliant son antique langage. Ces diverses variétés se groupent aisément en dialectes secondaires : le prince L.-L. Bonaparte en reconnaît vingt-cinq qui se réduisent assez facilement à huit grands dialectes. Un examen approfondi ramène ces huit divisions régionales à trois, c'est-à-dire que les différences entre les huit dialectes principaux sont inégales et permettent des rapprochements partiels.

Les huit dialectes sont : 1° le *labourdin;* 2° le *souletin;* 3° le *bas-navarrais oriental;* 4° le *bas-navarrais occidental;* 5° le *haut-navarrais septentrional;* 6° le *haut-navarrais méridional;* 7° le *guipuzcoan;* 8° le *biscayen.* Le souletin et les deux dialectes bas-navarrais forment un premier groupe, oriental si l'on veut; le biscayen seul forme le groupe occidental; les quatre autres constituent le groupe central.

Ces noms sont tirés des subdivisions territoriales. La *Soule* était une province relevant de la Navarre, qui comprenait, dans le département actuel des Basses-Pyrénées, les cantons de Mauléon et de Tardets, ainsi que quelques communes du canton de Saint-

Palais, de l'arrondissement de Mauléon. Le *Labourd,* vicomté vassale du duché d'Aquitaine, correspondait aux cantons de Bayonne (moins cette ville et trois autres communes), de Saint-Jean-de-Luz, d'Ustaritz, d'Espelette et de Hasparren (partie), dans l'arrondissement de Bayonne. Le surplus des deux arrondissements français que nous venons de nommer composait la *Basse-Navarre,* subdivisée en pays de Çize, Mixe, Arberoue, Ostabaret et vallées d'Ossès et de Baigorry; c'était primitivement la sixième *merindad* du royaume de *Navarre* qui s'étendait en Espagne jusqu'au delà de l'Èbre entre Gardes et Cortes d'une part, Viana et Vera de l'autre. Le *Guipuzcoa* contient les *partidos* (cantons) de Saint-Sébastien, Tolosa, Azpeitia, Vergara. La *Biscaye* comprend tout le terrain entre Ondarroa et la rivière de Sommorostro, entre la Carranza et la Peña de Gorbea.

Les dialectes ne correspondent point exactement aux subdivisions territoriales dont ils portent le nom. Ainsi, le bas-navarrais occidental est parlé dans une partie de l'ancien Labourd; le biscayen en Guipuzcoa. Enfin, sur les cartes géographiques espagnoles, on trouve une autre province basque, l'Alava : c'est à peine pourtant si l'on y parle basque, à sa limite septentrionale, le long d'une bande étroite : le dialecte des localités alavaises qui y sont comprises est le biscayen. En résumé, le dialecte biscayen est en usage dans l'Alava, la Biscaye et le tiers occidental du Guipuzcoa (Vergara et Salinas) ; le guipuzcoan, dans presque tout le reste du Guipuzcoa; le haut-navarrais septentrional dans quelques villages du Guipuzcoa sur la frontière française (Fontarabie, Irun, etc.), et dans les territoires de Baztan, Ulzama, Lerin, Basaburua Mayor, Larraun; le haut-navarrais méridional dans le surplus de la Navarre basque; le labourdin dans la partie sud-ouest de l'arrondissement de Bayonne[1]; le bas-navarrais occidental, dans le nord-est du même arrondissement; le bas-navarrais oriental dans le nord-ouest et le souletin dans le sud-est de celui de Mauléon[2].

1. Suivant le prince L.-L. Bonaparte, le labourdin n'est parlé que dans les dix-sept localités suivantes : I. 1. Sare, Saint-Pée, Ahetze, Zugarramurdi (Espagne), Urdax (Espagne); 2. Ainhoa ; 3. Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Urrugne (et Béhobie), Hendaye, Biriatou, Ascain, Guéthary, Bidart; II. Arcangues, Bassussary, Arbonne.

2. Les trois vallées espagnoles navarraises d'Aezcoa, de Salazar et

Aucun de ces arrondissements, aucune de ces provinces n'est entièrement basque, au point de vue linguistique, si ce n'est le Guipuzcoa; la Navarre espagnole ne l'est même qu'à moitié; l'Alava n'entre que pour un dixième dans la région des dialectes basques dont un peu moins du quart de la Biscaye doit être distrait ainsi que quelques villages gascons des arrondissements de Mauléon et Bayonne en France. Ni Bayonne, ni Pampelune, ni Bilbao ne sont basques. Voici d'après les excellentes et admirables cartes du pr. Bonaparte la liste des localités formant la limite du pays linguistique basque : Bidart, Arbonne, Bassussary, Saint-Pierre-d'Irube, Lahonce, Urcuit, Bardos, Charritte-Mixe, Ilharre, Arbouet, Domezain, Etcharri, Aroue, Arrast, l'Hôpital-Saint-Blaise, Esquiule, Haux et St-Engrace en France; puis en Espagne: Isaba, Garde, Vidangoz, Iciz, Gallues, Izal, Aristu, Arizcuren, Usoz, Asnoz, Beortegui, Laboa, Legun, Elia, Sagaseta, Sabaldica, Ezcaba, Berriosus, Loza, Orcoyen, Arazuri, Ibero, Muniain, Izurzu, Orendain, Soracoiz, Viguria, Arguiñano, Goñi, Torrano, Lizarraga, Ciordia, Cegama, Elguea, Larrinzar, Marieta, Urbina, Ciriano, Erive, Ondalegui, Olano, Urgoiti, Barambio, Llodio, Zollo, Basauri, Begoña, Abando, Deusto, Lejona et l'embouchure de la rivière de Bilbao. En menant une ligne continue de chacun de ces points au suivant, on aura le périmètre suffisamment exact de la région où le basque est encore le langage naturel de la majorité des habitants.

Mais en dehors de ces limites, on trouve sur beaucoup de points une zone intermédiaire où le basque n'est plus connu que de la minorité des gens du pays; cette zone doit néanmoins être comprise dans la surface géographique de l'idiome, puisque les personnes qui y parlent le basque le savent de naissance et ne l'ont jamais appris. Les principaux villages de cette zone sont les sui-

de Roncal peuvent être rattachées aux trois dialectes français bas-navarrais occidental, bas-navarrais oriental et souletin. Du moins, les variétés qu'on y parle se rapprochent-elles beaucoup plus de ces dialectes que du haut-navarrais septentrional ou méridional.

Le souletin est parlé dans les deux cantons de Mauléon et de Tardets, et, dans l'arrondissement d'Oloron, à Esquiule. Le bas-navarrais oriental s'étend dans l'arrondissement de Bayonne, jusqu'à Saint-Pierre-d'Irube par Méharin, Ayherre, Briscous, Urcuit, etc.

vants en Biscaye, Baracaldo; en Alava, San Roman, Luyando, Lezama, Astoviza, Berricano, Buruaga, Luco, Ullibarri-Gamboa, Landa, Nanclares, Zuazo, Otaza, Ozaeta, Herinua, Larrea; en Navarre, la zone mixte est beaucoup plus large et je ne donnerai que les villages extrêmes : Iturgoyen, Estenoz, Garisoain, Artazu, Puente-la-Reina, Garinoain, Orisoain, Iriberri, Iracheta, Equisoain, Ibarzabalza, Abinzano, Izco, Besolla, Guerguetiain, Indurain, Turrillas, Artajo, Mugueta, Uli, Larequi, Ongoz, Adoain, Racas alto et Burgui. On remarquera que toutes ces localités sont espagnoles: il n'y a pas en France de zone mixte analogue, et comme dit le Dr Broca (*Sur l'origine et la répartition de la langue basque,* 1875, p. 39), « la démarcation est brusque et peut être indiquée par une seule ligne ». Le pays basque offre d'ailleurs à ce point de vue de curieux sujets d'étude : « Les Roncalais entre eux parlent espagnol; « avec les Roncalaises, ils parlent basque, ainsi que les Ronca- « laises entre elles. On observe à peu près la même chose à Ocha- « gavia en Salazar. Cet usage n'a pas lieu toutefois dans les loca- « lités roncalaises d'Uztaroz et d'Isaba, où les hommes entre eux « se servent aussi bien du basque que du castillan » (L.-L. Bonaparte, *Études sur les dialectes d'Aezcoa,* etc., p. iij).

La description qui précède justifie l'opinion ci-dessus émise : le basque est un idiome agglutinant qui doit être placé, au point de vue morphologique, entre la famille finnoise simplement incorporante et les langues américaines incorporantes et polysynthétiques. Mais il n'en faudrait pas conclure que l'*escuara* soit un proche parent du finnois ou du magyare, de l'algonquin ou de l'iroquois. La parenté de deux ou plusieurs langues ne saurait en effet résulter uniquement d'une même physionomie extérieure; pour conclure à une communauté d'origine, il est indispensable que, comparés à un même degré de développement, leurs principaux éléments grammaticaux soient non-seulement analogues par leur fonction, mais encore qu'ils se ressemblent phonétiquement d'une manière suffisante pour rendre admissible l'hypothèse de leur identité primitive. Il sera sage de ne point affirmer que ces langues proviennent de la même source, si, de l'une à l'autre, les racines significatives, qui sont après tout le fonds propre, la haute origine du langage, se trouvent être totalement différentes. Jusqu'à présent, aucune langue n'a présenté avec le basque une similitude de

racines analogue à celle qu'on a depuis longtemps constatée entre le sanscrit, le grec et le gotique ou entre l'arabe et l'hébreu.

Il existe pourtant de par le monde des esprits tellement voués au culte des entités, tellement épris de rêveries métaphysiques, tellement pleins de foi dans la nécessité de l'unité du langage, qu'ils ont pris l'habitude de torturer les radicaux et de les rendre flexibles et variables au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Ils passent leur vie à faire des étymologies, de celles que Schleicher appelait *etymologizirungen ins blaue hinein,* et à découvrir des merveilles de phénomènes phonétiques. Dignes enfants de ces travailleurs des derniers siècles qui, dans l'incertitude générale de la science, rattachaient toutes les langues à l'hébreu, les esprits aventureux dont je parle ont inventé la théorie des langues dont le vocabulaire se renouvelle sans cesse et ont formé la grande famille « touranienne » où doit entrer, bon gré mal gré, tout ce qui n'est ni aryen, ni sémitique, ni chinois. Dans cette *olla podrida* où le japonais heurte l'esquimau, où l'australien coudoie le turc, où le tamoul fraternise avec le hongrois, on n'a eu garde de manquer de placer le basque. Beaucoup d'amateurs plus hardis même ont rattaché l'escuara, ou du moins ceux qui le parlent, aux tribus soi-disant *khamitiques* de l'Égypte; d'autres les ont apparentés aux Phéniciens antiques; d'autres ont vu en eux les descendants des Alains; d'autres encore en font, grâce à l'Atlandide, une colonie d'Américains; il y a très-peu de temps qu'on affirmait de la meilleure foi du monde que les Basques et les Celtes, Gallois ou Bretons, se comprenaient et pouvaient causer longuement entre eux en se servant chacun de leur langue naturelle. Je renvoie ces derniers au poète Rulhière :

> La contrariété tient souvent au langage :
> On peut s'entendre moins, parlant un même son,
> Que si l'un parlait basque et l'autre bas-breton.

Les plus sérieux de ces ennemis des solutions négatives, de ces abstracteurs de quintessence, affirment que les ancêtres des Basques sont incontestablement les Ibères. Je ferai remarquer tout d'abord que cela fût-il prouvé, les Basques ou, si l'on veut, les Ibères n'en seraient pas moins isolés; car, en quoi l'ibère serait-il plus que le basque parent du celte ou du carthaginois? Mais cette théorie ibérienne

n'est point encore scientifiquement établie; elle repose principalement sur l'*a priori* suivant : les Ibères ont occupé jadis toute l'Espagne et le midi de la Gaule, or l'escuara vit encore au pied des Pyrénées, donc l'escuara est un reste de la langue des Ibères. Le vice de ce syllogisme est évident; la conclusion ne s'impose point et se déduit mal des prémisses. Quant aux preuves directes, elles se réduisent à des essais d'interprétation soit d'inscriptions dites ibériennes ou celtibériennes, soit de légendes monétaires, soit de noms propres et surtout de noms topographiques. Les inscriptions et les légendes sont écrites à l'aide de caractères d'origine manifestement phénicienne, mais dont le déchiffrement n'est rien moins que certain : toutes les traductions par le basque proposées par MM. Boudard, Phillipps et autres, sont contestées par les linguistes qui étudient aujourd'hui le basque. Les noms recueillis par les auteurs anciens forment une base plus solide; mais les explications proposées par W. von Humboldt et après lui par beaucoup d'étymologistes sans méthode [1], sont également pour la plupart inadmissibles. M. van Eys a consacré à ces étymologies un bon article dans la *Revue de linguistique* (juillet 1874, p. 3-15). M. Fr.-M. Tubino, de Madrid, combat également la théorie ibérienne dans la brochure qu'il vient de publier (*Los aborigenes ibéricos ó los Berébères en la Peninsula,* Madrid, 1876) : il tend à apparenter, anthropologiquement parlant, les Basques aux Kabyles, Berbères et Touaregs de l'Afrique.

Les Basques n'offrent au surplus, au point de vue anthropologique, jusqu'à présent du moins, aucun caractère original et distinct autre que leur langage. Rien dans leurs mœurs ne leur est propre : c'est en vain qu'on a voulu retrouver chez eux la coutume bizarre de la *couvade,* observée encore aujourd'hui, dit-on, par les natifs de l'Amérique du sud et dans les plaines de la Tartarie. Elle consiste en ce que, lorsqu'une femme vient d'accoucher, le mari se met au lit avec le nouveau-né et le « couve » pour ainsi dire. Aucun voyageur moderne ou contemporain n'a retrouvé cette coutume chez les Basques; quant aux témoignages histo-

1. Il faut reconnaître cependant que M. Luchaire, dans diverses brochures relatives à l'ancienne toponymie de l'Espagne, a rendu plus acceptables certaines de ces explications.

riques, ils se réduisent à un passage de Strabon que rien ne prouve s'appliquer aux ancêtres des Basques actuels et à diverses allusions de livres des deux derniers siècles. Ces allusions visent toujours les Béarnais, au dialecte desquels est emprunté le mot même de *couvade*.

Le prince L.-L. Bonaparte a découvert que « la lune » se dit en roncalais *goikoa;* avec le préfixe *jaun* « seigneur », c'est le mot « Dieu » en basque actuel. Il a rappelé à cette occasion « le culte de la lune des anciens Basques ». Le seul témoignage en faveur de ce culte est un passage de Strabon (Liv. III, IV, 16) où il est dit que les Celtibères et leurs voisins septentrionaux honorent un certain dieu anonyme par des danses devant leurs portes, la nuit, à la pleine lune. Mais il faudrait établir d'abord que les Celtibères et leurs voisins du nord étaient Basques.

Un autre passage de Strabon a fourni des arguments aux ibéristes. Il dit (liv. III, IV, 18) que chez les Cantabres les filles héritent au détriment de leurs frères. M. Eug. Cordier a voulu, après Laferrière (*Histoire du droit français*), établir que cette disposition est l'origine du droit de primogéniture, sans distinction de sexe, qu'on retrouve plus ou moins dans toutes les *coutumes* de la région occidentale des Pyrénées. Il a développé cette théorie dans son intéressante étude sur l'*Organisation de la famille chez les Basques* (Paris, 1869). Mais un habile jurisconsulte de Bayonne, M. Jules Balasque, a démontré au t. II de ses remarquables *Études historiques sur la ville de Bayonne* (Bayonne, 1862 à 1875), qu'il n'y avait là rien de proprement basque et qu'il fallait y voir seulement, comme dans le privilége contraire de « juveignerie » de certaines coutumes septentrionales, une application du principe essentiellement celtique ou gallique de la conservation du patrimoine.

En résumé, rien de moins établi, rien de moins sérieusement démontré que la théorie ibérienne. Le mot *ibère* est une expression vague, indéfinie et dont la signification exacte est assez obscure.

C'est parce que je crois nécessaire, à notre époque, de n'employer, dans une étude scientifique, que des termes de signification tout à fait précise, qu'en traduisant l'essai de M. Ribáry, j'ai partout rendu *nyelvtudomány* par « science du langage » (qui en est la traduction littérale) ou par « linguistique », mais jamais par « philologie comparée ». Pour être comparée, la philologie

n'en est pas moins une science historique, tandis que notre science, qu'on la nomme *glottique, glottologie, science du langage, linguistique,* est exclusivement l'étude positive des phénomènes naturels. Ce point est aujourd'hui, ce me semble, tout à fait hors de doute, et il n'y a pas lieu d'y revenir après les travaux décisifs de Schleicher, de MM. Curtius, Chavée, Hovelacque, Pezzi et autres maîtres autorisés.

On m'accusera peut-être de contradiction quand on remarquera que je me suis servi indistinctement des mots *suomi* et *finnois* ou de *hongrois* et *magyare*. Je sais bien que quelques personnes font une différence par exemple entre « hongrois » et « magyare », mais il s'agit surtout d'un nom de peuple ou d'idiome et je ne crois pas être obscur en employant l'un ou l'autre de ces noms, de même que je dis souvent « escuara » au lieu de « basque », dans le simple but d'éviter une répétition fastidieuse en français.

Si le hongrois ou magyare a été l'objet de nombreux travaux scientifiques depuis plus de cent ans, le basque ou escuara n'a point eu une telle fortune. On remarquera, si l'on veut bien jeter les yeux sur la notice bibliographique que j'ai placée à la fin de ce volume, que la plupart des publications indiquées sont de peu d'importance et que, sur quatre-vingt-seize livres ou brochures, soixante-et-onze sont postérieures à 1825. J'ai essayé de rendre cette notice aussi complète que possible; j'y ai joint même une liste de journaux, de revues et de livres où il est question, fût-ce très-accessoirement, de la langue basque : inutile de dire que cette liste n'a en aucune façon la prétention d'être complète. Ce n'est là qu'un extrait, une partie détachée d'un grand travail bibliographique que je prépare en ce moment, et dont l'achèvement me demandera quelques années encore. Tout ce qui a été publié sur la bibliographie euscarienne est jusqu'à présent très-défectueux. Les renseignements de certains auteurs espagnols en ce qui concerne les ouvrages intéressant les dialectes basques de la région transpyrénéenne sont tout à fait insuffisants. Ainsi M. de Soraluce dans son *Historia general de Guipuzcoa* (S. Sébastien, 1869, 2 vol., t. II, appendice) et M. Rodriguez Ferrer dans sa monographie *Los Vascongados, su pais, su lengua y el principe L.-L. Bonaparte* (Madrid, 1873, in-8°) se contentent d'indications générales et vagues, et donnent souvent par à peu près en espa-

gnol les titres des livres basques. Pour cette partie de la littérature euscarienne, le meilleur travail ou plutôt le moins mauvais que je connaisse est la *Noticia* du P. Zavala qui avait pour but de compléter les indications de Larramendi (*Diccionario Trilingue,* 1745, t. I, p. xxxiv-xxxviij; 1853, t. I, p. xxx-xxxiij) et que le prince Bonaparte, acquéreur du manuscrit original, a fait imprimer en 1856[1]. En France, on a beaucoup mieux fait, je me hâte de le dire; ainsi les listes données par M. A. d'Abbadie (*Études sur la langue euscarienne,* en collaboration avec A. Chaho, Paris, 1836, prolégomènes) et par M. Francisque Michel (introduction aux *Proverbes* d'Oihenart, Paris, 1847, et le *Pays basque*, Paris, 1857, p. 440 à 531) sont relativement, malgré un assez grand nombre d'erreurs et de regrettables omissions, très-satisfaisantes. On trouve même de bonnes choses dans une compilation de M. Pierquin de Gembloux (Appendice à l'*Histoire philologique et bibliographique des patois,* 1858, 49 p.) où cependant le même ouvrage figure plusieurs fois sous des articles différents et où d'amusantes confusions ont été faites, rappelant la méprise classique du singe de Lafontaine.

J'ai entrepris de dresser l'inventaire exact des richesses de la littérature basque. Un pareil catalogue comprenait trois divisions naturelles, les livres en basque, ceux relatifs à la langue et au pays basques, enfin les journaux, les livres et les revues où des articles, des passages spéciaux sont accidentellement consacrés à la langue et au pays basques. Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, c'est la première espèce de documents, ceux purement euscariens, qu'il m'a été le plus difficile de connaître en dehors des volumes qu'un hasard heureux a conservés dans quelques bibliothèques publiques de l'Europe. J'ai pu cependant recueillir déjà de précieux renseignements et retrouver quelques livres ou quelques éditions encore inconnus; mais ma bibliographie, où certains articles exigeront d'ailleurs de longs développements, est encore loin d'être suffisamment complète pour voir le jour. J'en extrais seulement la partie relative à la linguistique pure, mais je

1. *Noticia de las obrras* (sic) *vascongadas que han salido a luz, despues de las que cuenta el p. Larramendi.* San Sebastian, Baroja, 1856. — In-8° de (ij)-10 p.

sollicite pour elle toute l'indulgence du lecteur : il y trouvera l'occasion de nombreux *desiderata*. Telle qu'elle est cependant, cette liste pourra intéresser les amateurs et révéler d'utiles détails aux bibliophiles. J'ai donné le titre intégral de tous les ouvrages antérieurs au XIXe siècle et j'ai essayé d'en conserver autant que possible la disposition typographique. — Je n'ai pas compris dans cette liste les recueils de textes qui ne sont pas accompagnés d'observations grammaticales; on n'y trouvera donc indiquées que quelques-unes des nombreuses et excellentes publications du prince L.-L. Bonaparte.

Je ne saurais trop remercier à cette occasion toutes les personnes qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches, et surtout M. Fr. Müller qui a consenti à fouiller la Bibliothèque impériale de Vienne; Miss Lætitia Probyn qui m'a envoyé du British Museum d'excellentes notes; le prince L.-L. Bonaparte qui m'a généreusement donné les renseignements les plus précis sur certains livres très-rares qu'il possède; M. Soulice le savant bibliothécaire de la ville de Pau. Mes amis Abel Hovelacque et Émile Picot ont droit également à toute ma reconnaissance; car c'est à leur complaisance et à leur empressement que je dois de pouvoir faire paraître le présent volume.

J'ai cru devoir le terminer par un court vocabulaire, comprenant tous les *mots* basques qui y sont cités; cette liste ne comprend ni les suffixes, ni les formes dérivées, excepté pourtant celles de quelques expressions postpositionnelles. Les noms y sont à l'indéfini, sans article, et les verbes y sont représentés par leurs participes passés. J'ai indiqué le plus souvent les principales variantes dialectales. L'ordre que j'ai adopté n'est pas l'ordre alphabétique ordinaire, mais celui beaucoup plus logique de la classification naturelle des sons et des bruits en voyelles, semi-voyelles, consonnes explosives, continues, sifflantes, etc. L'aspirée *h*, n'étant que d'un usage irrégulier et restreint, ne m'a pas paru devoir entrer en ligne de compte; c'est pourquoi *har-tu* se trouvera placé entre *ark* et *harzara*, et *ihardets-i* entre *i*, *hi* et *ibil-li*. L'orthographe de tous les mots a été ramenée à un système uniforme, celui généralement adopté aujourd'hui.

J'ai mis tous mes soins à la lecture des épreuves qu'a vues aussi au fur et à mesure M. Ribáry. Les lecteurs excuseront les fautes

qui nous auront échappé ; mais je les prie instamment de se reporter à l'*erratum,* où d'importantes corrections sont signalées.

Au moment de livrer ces pages à l'imprimerie, je me demande si je n'aurais pas mieux fait de les retenir encore et si je n'aurais pas dû ajourner la publication d'un volume auquel les lecteurs sévères pourront adresser bien des reproches. Mais, outre qu'il n'est point mon travail exclusif, que je n'y ai même contribué que pour une assez faible part, je me dis qu'après tout l'absolu n'est pas de ce monde, que la perfection est seulement le but idéal d'une série d'imperfections progressivement diminuées, et qu'on use vainement sa vie quand on s'adonne orgueilleusement pour soi seul à l'étude et qu'on préfère ne rien écrire que de publier des livres qui ne soient point irréprochables. Ils sont rares et bien heureux les travailleurs dont la science seule absorbe tous les instants, les hommes assez libres d'esprit pour mener également bien de front plusieurs occupations diverses et qui n'ont pas à subir les ennuis, à conjurer les soucis incessants de la vie matérielle et pratique. Aussi n'avons-nous plus cette rigueur des anciens maîtres et ne prenons-nous plus dans leur sens étroit les préceptes analogues au suivant du poète tamoul Tiruvalluva : « Garde-toi dans un travail de tout défaut destructeur ; ceux qui « n'ont pas corrigé les défauts de leur travail, le monde les « rejette » :

Vin'eikkaṇvin'eikkéḍalômbalvin'eikkur'ei
Tîrndârit't'îrndan'd'ula. . . . . .gu
(*Kur'aḷ,* chap. LXII, str. 2).

Julien VINSON.

Bayonne, le 18 octobre 1876.

CORRIGENDA.

P.	3, l. 10	*törvény*
	note 1	A bölcsészet Magyarországon
	note 2 l. 3	közlemények
p.	6, l. 26	les Pélasges
p.	8, note 3 l. 5	*supprimez* (léger, souple)
	id.	Horvát
p.	9, l. 19	Khunság
p.	15, l. 29	que, quand, dans
p.	18, l. 10	*bere*, pron. possessif
p.	19, l. 25	maison », etc. (25)
p.	20, l. 4	l'église » (29)
	15	voyelle (30)
	18	il a » (31)
	21	pronom *a* (32)
	23	§ 5 bis
p.	28, l. 21	primitive (53), qui seulement avec le temps s'est transformée en analytique, sera la simple
	l. 30	s'ils sont transitifs
p.	30, l. 1, 2	l'infinitif, le participe, le supin
p.	37, l. 1	je devrais laisser
	3	forme composée
	26	forme composée
	31	forme simple

p. 38, l.	4	forme composée « je te le mange »
	8	« je te le porte »
	17	« je te les porte »
	22	forme composée
	26	forme simple
p. 39, l.	17	forme composée
	23	forme simple
p. 45 entre lignes 12 et 13 § 10		
p. 46, l.	dre	passé soi-disant historique
p. 47, l.	7	le prétérit éloigné
p. 49, l.	11	la lettre *e*
p. 54, l.	7	les finales *n* et *en*
p. 59, l.	21	*ján dituzu* « tu les as mangés »
p. 61, l.	1	*supprimez* § 13
p. 113, l.	18	simplement au *n*
p. 122, l.	3	*maguinchetaric*
	21	*neçac*
	26	*haren leppora*
	31	de-lui vers-le-cou
	34	*ciecén*
	35	*principalena*
p. 123, l.	20	*cieçón*
	26	*asserre..... sarthu*
	27	*ilkiric*
	30	*cieçón*
	31	*egundano hire manu-ric eztiat iragan, ela egundan*
	35	aujourd'hui de toi commandement-quelque je-ne l'ai-pas, ô h., passé et jusqu'à-aujourd'hui
p. 127, l.	24	M. de Zabalburu
p. 129, l.	22	desirent
	23	memoire
p. 130, l.	12	QUE SE DARA
p. 131, l.	36	publicada por don
	l. 37	establecimiento
p. 133, l.	dre	cristiana en ambos
p. 134, l.	16	XXXIV
p. 135, l.	21	XLI — Plauto
p. 137, l.	23	verbo regular

ESSAI

SUR LA LANGUE BASQUE

---

§ 1er.

INTRODUCTION.

On a tant écrit jusqu'à présent sur l'importance de la science du langage, et avec des arguments si précis, qu'il serait oiseux de recommencer la discussion; car il est déjà reconnu et admis, comme un axiome, non-seulement qu'on est forcé de prendre pour auxiliaire la science du langage si l'on veut écrire sur l'histoire de l'humanité et de la civilisation, mais aussi que, dès qu'il est question de l'origine des peuples et de leur distribution en familles, les données de la science du langage peuvent être mises pour la plupart sur la même ligne de compte que les caractères physiologiques et moraux : ces données d'ailleurs jettent seules de la lumière sur telles époques énigmatiques de l'antiquité, au sujet desquelles l'histoire est complètement muette. Par ces données, nous pouvons déterminer, quoique à une époque vague qui échappe aux investigations de l'historien, l'état de civilisation de tel ou tel peuple; si le peuple primitif vécut à l'état nomade dans le désert; s'il fut principalement pasteur ou s'il avait quelque connaissance de l'agriculture; s'il posséda quelques instruments industriels; s'il eut des idées sur le droit et la justice; quelles furent ses relations de famille ou de société.

Qu'il nous soit permis de faire voir, par quelques exemples,

jusqu'à quel point l'historien doit tenir compte des données de la science du langage. On a rattaché les Goths, qui conquirent l'empire romain, aux Gètes leurs contemporains, aux descendants des Thraces, ou plus volontiers aux Scythes, parce qu'ils étaient venus de la Scythie antique, et l'histoire serait peut-être encore aujourd'hui dans le doute sur leur véritable classification, si la traduction de la Bible par Ulphilas ne nous avait pas été conservée : par elle, nous savons que les Goths appartenaient à la race germanique. Et nos historiens n'ont-ils pas fait descendre la nation magyare, soit des Perses, soit des Syriens, des Phéniciens ou des Mongols? Cela n'a pu être beaucoup répété par eux que parce qu'on pouvait seulement leur opposer un finnisme mal interprété, jusqu'au jour où la linguistique magyare et surtout son créateur (j'appelle ainsi M. Paul Hunfalvy, et à bon droit, car le premier mérite de l'initiative et de la discussion lui revient incontestablement) eurent mis l'historien sur la bonne voie, en démontrant que la langue magyare est la plus proche parente tant du finnois que du turc; que de plus, comme parmi ces langues le magyare occupe la place intermédiaire, il est nécessaire qu'il y ait eu une époque où les peuples parents vivaient en contact, voisins l'un de l'autre, dans l'ordre même de la parenté de leurs langages : par là seulement s'explique ce phénomène que le magyare, malgré son indépendance dans la famille altaïque, c'est-à-dire malgré certaines particularités qui sont sa propriété exclusive et lui donnent droit à une place à part, possède certains caractères en commun, soit avec les langues turco-tatares, soit avec les langues finnoises, soit en même temps avec les unes et les autres. Il n'est plus possible à l'historien de chercher l'origine de la nation magyare chez les peuples aryens ou sémitiques, mais il doit la trouver seulement là où, dans Hérodote, Strabon, Tacite, nous reconnaissons de l'altaïsme; ou bien encore partout où nous rencontrons une trace directe de peuples finnois ou turcs. Un seul mot, bien expliqué, jette souvent beaucoup de lumière sur l'histoire même.

On ne doute presque pas, parmi les linguistes, que le langage n'occupe à lui seul une part considérable de l'histoire primitive. C'est en vain par exemple que quelques magyarophages de nos voisins parlent de la barbarie des immigrants magyares et leur refusent tout élément de culture; c'est en vain qu'ils s'efforcent,

par leurs calomnies, de ravaler nos ancêtres au niveau des animaux sauvages; notre langue elle-même, si logiquement régulière, et les vieilles expressions d'idées de droit qu'elles nous a transmises, comme un précieux héritage, démentent ces accusations. « Dans les moindres traditions, dans les plus faibles de nos souvenirs linguistiques, nous retrouvons », dit Erdélyi[1], « nos mots *szer* (matière), *bírság* (amende), *fez* (péril[2]), *jorgat* (administrer avec justice), tandis que d'autre part nous gardions, dans la suite de notre vie, l'héritage de nos pères par l'emploi constant de *törveny* (loi), *igaz* (droit), *itélet* (sentence), *bíró* (juge), etc. » Ces mots n'auraient vraisemblablement pas été créés, parce qu'ils n'auraient pas trouvé leur application, par « des hordes nomades incultes », ainsi que Schlœtzer daigne nommer nos ancêtres; ils montrent plutôt au contraire la régularité de leur état social. Et si nous rappelions les mots les plus essentiels du spiritualisme, comme *lélek* (âme), *hit* (foi), *értelem* (intelligence), *isten* (dieu), *ész* (raison), *eskü* (serment), *méltó* (digne), etc., dont la possession est chez nous indubitablement héréditaire, nous aurions une image assez favorable de la civilisation de nos ancêtres, fondateurs de la patrie. Il y a encore du reste chez nous d'autres mots qui racontent une partie de l'ancienne histoire, qui peignent l'état de l'ancienne civilisation de notre nation. Si les expressions *édes atyám*, *édes ányám, édes testvérem* « mon doux père, ma douce mère, mon doux frère ou ma douce sœur » témoignent de l'affection réciproque des membres de la famille, ainsi que les mots *szép atyám*, *szép ányám* « mon charmant père, ma charmante mère », et contrastent avec le mot *mostoha* « beau-père, marâtre » et « dur, froid, injuste, avare »; le nom de *hölgy* qui a la double signification de « femme, épouse, noble dame » et de « hermine » indique que son obtention, dans l'un ou l'autre sens, devait être fort estimée, comme dit M. Hunfalvy : la jeune fille était « à vendre », son futur était « l'acheteur », les époux « s'associaient »; ils fon-

1. Jean Erdélyi, *La philosophie en Hongrie* (A bölcseszet Magyarországon), Bude-Pest, 1865, 10 liv.

2. Jean Erdélyi dérive ce mot de *fizet* dans le sens de « solde, salaire », *loc. cit.* — Voyez cependant les objections de Hunfalvy dans les *Nyelvtudományi koszlemények*, t. V, p. 443 et suiv.

daient la maison, la famille, et la femme devenait « la compagne » égale en droits à son mari, mais non son esclave comme chez les orientaux (1).

Quant à la famille aryenne ou indo-européenne, la science du langage démontre, par les données de la linguistique comparée, que, dans son état d'indivision antique, elle n'était point régulièrement adonnée à l'agriculture, mais était composée de pasteurs nomades; tandis en effet que les noms des produits du sol et des instruments agricoles diffèrent généralement dans les diverses branches de la famille, ceux des animaux domestiques sont partout les mêmes. Mommsen fait voir dans son *Histoire romaine*[1] que les peuples gréco-italiques apprirent simultanément l'agriculture, parce que les termes techniques y relatifs sont les mêmes chez les uns et chez les autres, mais sont différents de ceux employés par tous les autres peuples aryens; il résulte au contraire de l'examen des expressions techniques romaines relatives à la navigation que les Romains empruntèrent à la fois aux Grecs et la profession de marin et les termes de marine qu'ils se bornèrent à façonner à leur langage.

L'histoire pourtant nous apprend aussi, par des exemples convaincants, qu'il y a des cas où le langage même ne suffit point à éclairer l'historien sur l'origine de tel ou tel peuple déterminé. Les habitants nègres de Saint-Domingue parlent français. Supposons qu'au bout de plusieurs siècles l'histoire ait oublié de mentionner que les nègres ont été entraînés des diverses régions de l'Afrique vers le Nouveau-Monde comme esclaves, aurait-il véritablement raison le linguiste qui, s'en tenant à leur langage, verrait en eux des descendants de Français et ferait Dieu sait quelles hypothèses sur l'influence des croisements, des climats et des positions sociales? C'est pourquoi je me suis permis de dire plus haut que, quand l'historien veut découvrir l'origine et la parenté d'un peuple donné, il est nécessaire qu'il tienne compte, non-seulement du langage, mais encore des caractères physiologiques et moraux. Aussi c'est parce qu'ils ont trouvé le caractère extérieur de la nation magyare, ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes de guerre, différents de ce que dit Tacite des Finnois lorsqu'il veut

1. Th. Mommsen, *Histoire romaine*, I, 16 et II.

pourtant les caractériser ou de ce qu'écrivent sur leur compte les ethnographes modernes; que les historiens, et notamment Cassel[1], disent que la nation magyare a été constituée par le mélange de deux peuples, c'est-à-dire que les conquérants, de race turque, auraient adopté le langage des Finnois vaincus et assujettis. C'est ainsi que Cassel commente les paroles célèbres de l'empereur Constantin Porphyrogénète sur l'emploi réciproque des langues magyare et kazare, puisqu'il admet que les Kabares, de race kazare, sont un peuple de langue finnoise et particulièrement pour ce motif qu'il lui semble impossible de concilier les caractères physiologiques et moraux des Magyares et ceux des Finnois. Aussi, doutant de la parenté réelle de la langue magyare avec le suomi, il ne sait ou ne peut expliquer autrement les analogies incontestablement finnoises que présente notre langue.

§ 2.

Suivant le témoignage indubitable de la science du langage, le pays d'origine des trois familles linguistiques dont les divers membres habitent toute l'Asie antérieure et la plus grande partie de l'Europe, doit être cherché néanmoins dans l'Asie antérieure; — peut-être est-ce dans les délicieuses vallées du Kachmîr que fut le berceau paradisiaque de toute cette portion de l'humanité. De là sortirent les divers essaims de peuples, dans toutes les directions de la rose des vents, et vraisemblablement à des époques différentes. Les inscriptions cunéiformes montrent clairement, d'accord avec les interprétations des traducteurs d'Hérodote[2], que la race altaïque ne fut pas seulement plus ancienne que les Aryas, mais qu'elle développa les premiers germes de la civilisation et que l'invention

1. Cassel, *Magyarische alterthümer*, p. 150-174. — Seulement, plus loin, Cassel tombe dans une grande erreur, quand il s'appuie sur les mots aryens en usage dans notre langue, et qui sont manifestement empruntés pour la plupart, pour conclure que la nation magyare est d'origine indo-germanique.

2. Antoine Csengery, *Les événements de l'Asie occidentale expliqués par les inscriptions cunéiformes* (Nyugot-Azsia ős történetei az ékiratok világánál). Bude-Pest, Revue, 1858, III, 323.

de l'écriture cunéiforme doit lui être attribuée; néanmoins comme elle était numériquement plus faible, elle perdit de plus en plus du terrain quand les Aryas commencèrent à s'étendre et même la domination de l'Asie antérieure échut à ceux-ci pour longtemps.

Cette expansion des Aryas ne s'arrêta qu'à l'Océan atlantique, où leurs avant-gardes, les tribus celtiques, établirent leurs cantonnements[1]. Le problème proposé à l'histoire est la date de cet événement; elle ne sait point y jeter de la lumière et les Grecs seuls ont là-dessus quelques traditions obscures. Nous constatons cependant ce fait qu'à l'époque où la connaissance historique commence à devenir claire, nous voyons les tribus aryennes déjà installées en Europe dans le même ordre qu'aujourd'hui, si ce n'est que les Celtes purs ont été poussés dans les angles occidentaux extrêmes de notre partie du monde, tandis qu'ils s'étendaient autrefois vers l'Orient jusqu'au Danube et jusqu'à l'Adriatique.

Nous pouvons toutefois, en nous appuyant sur d'obscures traditions, placer cette migration à l'an 2000 environ avant J.-C. et la question suivante se pose spontanément : y avait-il auparavant en Europe des habitants et qui étaient-ils?

Quoique nous ne puissions pas répondre avec précision à cette question, il y a cependant des faits, des traditions qui semblent nous le permettre. Lorsque le peuple grec immigra dans la contrée qu'il a rendue si glorieuse par l'éclat de son nom et de sa civilisation, il rencontra partout d'antiques habitants et ce ne fut qu'après des luttes prolongées contre eux qu'il put s'en emparer. Nous ne voulons pas parler de peuples tels que les Pélages, qui n'étaient vraisemblablement que les ancêtres des Grecs et ne constituaient point une race différente, mais des Lélèges, des Caucons, des Cares, des Curètes, des Thraces, etc. En Italie, il faut

1. Sur l'origine et la parenté des Celtes, des doutes étaient encore possibles au commencement de ce siècle : Adelung et Murray les ont mis dans la famille aryenne; Fr. Schlegel, Maltebrun, Pikerton, — ce dernier encore dans son mémoire publié en 1828, — nient cette attribution, tandis que J.-C. Prichard dans son savant ouvrage *The eastern origin of the celtic nations* (publié par Latham en 1857, à Londres) démontre victorieusement leur origine orientale en comparant la langue celtique au sanscrit, au grec, au latin et au germanique. Latham y a joint un long et important commentaire.

distinguer de la race italienne les tribus iapode, sicane, morgète et messapienne. Mais tous ces peuples formaient-ils une race distincte? formaient-ils l'ancienne population autochthone? constituaient-ils des peuplades nées à une période glottologique antérieure ou étaient-ils seulement les vagues les plus avancées du flot aryen? Nous ne pouvons le déterminer, faute de documents écrits, car les traditions sont obscures et nos moyens d'information rares. Il y a cependant deux autres points dans cette partie du monde, où les habitants antérieurs à l'immigration aryenne conservèrent leur antique nationalité, quoique diminuée et réduite; ils vivent encore, curieuses énigmes pour l'histoire et pour la science du langage qui, ne sachant pas les classer parmi les familles linguistiques connues, contemple en eux avec étonnement des races nées à une période glottologique antérieure à toute histoire; je veux parler des restes des antiques Ibères, les Basques, sur les deux flancs des Pyrénées, et des tribus lesghe, mitzdjeghe, tcherkesse, souane et abasse qui habitent le Caucase, à l'exclusion des Géorgiens d'Arménie et des Ossètes que la science du langage compte dans les races aryennes.

Il faut cependant exposer ici une question due aux linguistes scandinaves, expliquée et développée par Rask, qui jouit d'une grande faveur chez les Allemands et forme la soi-disant « hypothèse finnoise ». L'édition par Latham de l'ouvrage de Prichard[1] cherche aussi à la résoudre, mais la laisse en suspens. D'après cette hypothèse, si les Aryas vinrent du Levant, et c'est ce qui semble douteux à Latham, il faut, pendant qu'ils étaient encore sur les bords de l'Indus, du Tigre, de l'Euphrate, qu'une autre race ait habité sur les bords du Rhin, du Danube, du Rhône et peut-être de la Tamise. Dans l'hypothèse finnoise, si ces espaces européens n'étaient pas inhabités, les vieux habitants appartenaient à la famille finnoise; il y a du moins entre eux et elle, sous le rapport linguistique, plus de rapprochements qu'avec la famille aryenne ou avec toute autre. Telle est la question sur laquelle il est nécessaire que nous nous arrêtions un peu.

Comme je l'ai dit, parmi les peuples antiques, les habitants du Caucase, les Basques et les Albanais restaient seuls isolés, mais

1. Prichard, *The eastern origin of the celtic nations*, p. 50-51.

les linguistes comptent ces derniers parmi les Aryas depuis qu'un examen plus approfondi de leur langue a pu être fait. Les langues du Caucase se présentent encore à la science du langage comme une terre assez inconnue : depuis les essais de Jules Klaproth[1], il a été fait très-peu de chose à cet égard. Du reste, les essais de Klaproth sont aussi très-superficiels, mais il ne lui était certes pas possible d'approfondir en si peu de temps un si vaste matériel linguistique. Il est plus regrettable encore qu'il ait donné à ces essais des conclusions si hardies, que la linguistique ne le rendait point capable de déduire. Ainsi, par exemple, quand il pense pouvoir trouver chez les Tcherkesses, soit dans les noms de famille, soit dans la langue, quelques noms propres polovtz-kumains cités, avec de légères altérations, dans les chroniques russes, il se montre disposé à rattacher les Polovtz aux Tcherkesses[2], mais il oublie le rapport que peuvent avoir les noms propres polovtz, tels que Oroszopa, Szokol, Sarukán, etc., avec la langue magyare : il oublie également qu'une partie du peuple polovtz se sert, aujourd'hui encore, parmi nous, dans notre patrie, de notre propre langue magyare et que la question des Polovtz russes ne peut être résolue sans un coup d'œil sur les Polovtz de la Hongrie[3]. Il dit au contraire, dans un autre endroit, que les Polovtz-Kumains et les Besses sont un même peuple qui se confondit après la conquête mongole avec les Tatares Nogaï, en qui il prétend voir les successeurs des Polovtz ; il s'en rapporte là-dessus à Rubriquis et à Jean Plan Carpini, mais il a mal interprété les paroles de ce dernier, qui mentionne à la vérité la Kumanie dans le texte cité par Klaproth[4], mais qui dit aussi que les habitants antérieurs ont été en grande partie exterminés par les

1. *Reise in der Caucasus*, vol. I et II. Halle et Berlin, 1812-1814.

2. Klaproth, *ouv. cit.*, I, p. 58-66.

3. *Palocz*, en russe *Polovcz*, peut dériver du mot slave *pole* = plaine, et si, de Kiew, une partie du peuple polovtz suivit nos ancêtres dans notre pays actuel, les noms russo-slaves suivirent vraisemblablement aussi ; — *polovce*, les habitants des plaines, comme aussi *polák* « polaque » (léger, souple). — *Horvat* « croate » est au contraire « l'habitant de la montagne ».

4. Klaproth, t. I, ch. xv, p. 273 et suiv.

Mongols et qu'un petit nombre seulement survécut parmi eux en esclavage.

Klaproth avoue du reste que, à part ces quelques mots où il trouve, non sans quelques efforts, des analogies avec le finnois, l'idiome tcherkesse diffère de toute autre langue connue (ce dont on ne peut guère douter en examinant la liste de mots, les suffixes, les pronoms et les noms de nombre cités par lui) et que les Tcherkesses sont les antiques habitants du Caucase.

Il en est également de même quant aux langages des divers autres peuples du Caucase qui ne présentent, ni par le vocabulaire ni par la grammaire, la moindre analogie même avec les langues altaïques; l'idiome même des Avares, peuple de la famille lesghienne, ne fait point exception. Leur contrée est nommée Khunság, et, comme dit Klaproth, ce n'est ni un mot mongol ni un mot géorgien. Cette race avare, qu'il tient pour un reste des Varkuns, Moïse Choronei la désigne par le mot *Hunni,* Huns, au pluriel, et il compare avec les noms de personne avares les noms propres non-seulement huns mais encore magyares, d'où la conséquence que les Avares du Khunság sont les plus proches parents des Huns, des Varkuns et des Magyares; il cite aussi soixante-cinq mots qu'il rapproche de mots finnois, ostiaques, syriènes, votiaques, samoyèdes, etc.; parmi eux s'égare notre mot *veres* « rouge », en avare *baraf,* et c'est ce qu'il y aurait de plus frappant, car les autres ressemblances sont tout à fait forcées. Mais, en admettant que cela soit exact, qu'en résulterait-t-il? où y a-t-il, dans une langue finnoise, des formations telles que *či* « homme » pluriel *adamal* « hommes », ou *češu* « femme » pluriel *ručabe* « femmes »? (2) y a-t-il concordance dans les noms de nombre, ou les pronoms, ou la conjugaison? Ce sont autant de plantes exotiques dans les champs de la philologie altaïque! Par exemple, rien que les noms de nombre de un à dix — *co*, *ke*, *χl'ab*, *unukk*, *šu*, *anntlo*, *antelgo*, *mittlgo*, *ičgo* — ne sont point de parenté finnoise ou ougrienne. Et pourtant Klaproth n'hésite pas, sur ces quelques ressemblances fortuites de mots et de noms, à dire que les Avares du Khunság sont les descendants des Varkuns = Οὐαρ-Χουνοι[1]; il admet du reste l'origine ougrienne des peuples hun et varkun.

1. Klaproth, *ouv. cit.* Langues lesghiennes, page 26: le dialecte avare, etc.

Nous ne voulons point nier la possibilité de ce que, pendant la migration de notre nation, quelques troupes égarées aient cherché un refuge dans les vallées du Caucase; mais, à cause de leur faiblesse numérique, elles ont été absorbées depuis longtemps par les nations étrangères qui les environnaient; car, s'il y a aussi, comme l'affirme Besse[1], chez les peuplades Oroszbi, Dugur et Caratchaï dont la langue est turco-tatare, des traditions anciennes d'une origine magyare, il n'y a cependant pas, parmi les nombreuses langues du Caucase, un idiome qui soit apparenté au nôtre ou au finnois, excepté chez ces quelques peuplades turco-tatares, et nous devons en conclure que ceux-ci sont nouveaux venus dans le Caucase, que l'hypothèse finnoise ne peut pas s'appliquer à ces régions et que la race finnoise primitive n'a pas fait sentir son activité jusque-là (3).

Mais, si nous ne trouvons pas la réalisation de l'hypothèse finnoise dans le langage des habitants primitifs des pentes et des vallées du Caucase qui ne sauraient être classés dans les familles linguistiques connues, peut-être la langue basque pourra-t-elle être reconnue sous ce rapport comme appartenant à la famille altaïque ou finnoise? Déjà plusieurs savants, ne connaissant cette langue que par quelques mots pris et comparés sans examen, ont été disposés à dire qu'elle appartient à la classe altaïque. De notre examen, plus prolongé, il résultera qu'il n'en est point ainsi, car, quoiqu'il y ait dans la grammaire basque, outre certains radicaux analogues, plusieurs formes qui rappellent notre altaïsme, il s'y présente tant de différences dans les choses les plus essentielles, les pronoms, les noms de nombre et la dérivation verbale, que cette langue, au point de vue de la classification, doit être regardée comme tout à fait *sui generis*.

Ainsi donc, on ne constate nulle part en Europe de restes d'un peuple de langue finnoise, conservés depuis les temps préhistoriques; il n'y a pas non plus dans le Caucase, ni dans les Pyrénées, le moindre indice de la possibilité d'un vieux monde finnois. Ni les langues des peuples du Caucase, ni la langue des Basques ne sont finnoises; mais nous y trouvons çà et là des traits communs qui nous permettent de supposer qu'elles ont pu être en

1. De Gérando, *Essai historique sur l'origine des Hongrois*, p. 135, et t. II.

contact avec le finnisme. Il est donc probable néanmoins que le domaine du finnisme s'est étendu dans les vastes régions limitées entre les pointes septentrionales de la péninsule finlandaise et le détroit de Messine, entre l'Océan atlantique et les montagnes de l'Altaï. Georges Koskinen, savant finnois, parlant des Dverges et des Jotunes dont il est question dans les traditions des Germains du Nord, voit dans le dernier de ces peuples une tribu finnoise dont l'arrivée serait cependant antérieure à l'installation des Finnois actuels[1].

De plus, le linguiste anglais Wedgwood, en comparant les langues finno-ougriennes aux idiomes indo-européens et en particulier au latin, a trouvé des analogies très-surprenantes[2], qui à la vérité ne démontrent en aucun cas une parenté réelle, mais permettent pourtant de supposer que, quoi qu'il en soit, des peuples de race finnoise ont pu former le substratum de la population aryenne accourue en Europe.

Un autre indice a également frappé les savants archéologues. L'examen approfondi de crânes trouvés dans les tumulus antiques de la Grande-Bretagne, de la Gaule, de la Germanie, montre que ce ne sont point des crânes d'Indo-Européens, mais qu'ils portent indubitablement le caractère finnois ou lapon[3].

Tels sont les principaux arguments sur lesquels s'appuie l'hypothèse finnoise. La vérité n'est point établie; on n'a même point démontré, et on ne pourra jamais le faire, à cause de l'obscurité qui enveloppe la vieille antiquité, que les habitants de notre partie du monde, avant l'immigration des Aryas, appartenaient à la soi-disant famille finnoise, en la prenant dans son sens le plus large. La question restera donc toujours à l'état d'hypothèse.

1. Dans l'ouvrage écrit en finnois, intitulé « Véritables notions sur l'antiquité de la race finnoise ». P. Hunfalvy a fait connaître ce travail dans le t. IV des *Nyelv. Közl.*, p. 209 et suiv.

2. *Transactions of the philological Society*, 1856. Hensleigh Wedgwood : on the connexion of the finn and Lapp with the other European languages, p. 1-17 et 172-190.

3. Prichard, *Origin*, etc., p. 51. — Les ouvrages de Lubbock, *Prehistoric Times*, et Nillson, *Age de pierre en Scandinavie*, ont mis ce fait hors de doute.

§ 3.

La surface des provinces basques, en France et en Espagne, est d'environ 350 milles carrés, peuplés de 800,000 habitants (4), dont cependant un peu plus de la moitié seulement parlent encore aujourd'hui la langue basque. Il n'en fut vraisemblablement pas ainsi jadis; W. von Humboldt, qui a appris leur langue au milieu des Basques eux-mêmes (ce en quoi il a réussi à accomplir une tâche dont, suivant le dicton basque, le diable en personne ne put venir à bout), a acquis la conviction, par la recherche des radicaux basques dans les noms topographiques de la péninsule ibérique, et aussi dans ceux de la Sicile et de la Sardaigne, que la langue des Basques fut aussi celle des Ibères et qu'elle s'est étendue, hors de l'Espagne, jusqu'aux grandes îles de la Méditerranée[1]. Elle est aujourd'hui confinée à un petit territoire dont les habitants mêmes ne la parlent pas tous. Quant à sa littérature, si ce mot n'est pas excessif, elle ne consiste qu'en traductions de l'Évangile, en livres de dévotion, en quelques poèmes pseudo-épiques et en un petit nombre de drames (5).

Quoique cette langue, en sa qualité de reste vénérable des époques préhistoriques, soit si importante pour la science du langage, très-peu de personnes cependant s'en sont jusqu'à présent occupées, car fort peu de moyens d'étude sont à la disposition des linguistes. C'est à peine si l'on peut trouver quelques grammaires, dont plusieurs assez renommées, mais bien défectueuses, celles notamment de Larramendi et Lardizabal (6); on se tromperait grandement d'ailleurs, comme dit Mahn, un de ceux qui ont étudié avec soin le basque, si l'on pensait qu'avec ces livres il est possible de se rendre compte du génie de cette langue. Il est bien à regretter que W. von Humboldt, qui a vécu parmi les Basques et qui a appris en même temps les divers dialectes régionaux (ils sont très-nombreux, mais se rattachent aux trois principaux du Labourd ou de la Navarre, de la Biscaye et du Guipuzcoa) (7), n'ait pas publié le grand ouvrage sur la langue basque qu'il avait annoncé. Celui du

1. Wilhelm von Humboldt : *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens vermittelst der baskischen Sprache*. Berlin, 1821.

même auteur dont nous avons parlé plus haut est de beaucoup de valeur; c'est là qu'analysant des radicaux incontestablement basques, il conclut très-solidement, sans rien livrer au hasard, de l'étude des noms de villes, que la langue ibère s'est étendue dans toute la péninsule et même en dehors (8).

En 1857, Mahn publia un recueil de textes basques[1], des traductions de l'Évangile, des traductions des Catilinaires de Cicéron et quelques poésies, malheureusement d'une façon très-sèche et sans dictionnaire, mais avec la promesse de publier très-prochainement le vocabulaire des textes reproduits : il nous le doit encore. Dans un long avant-propos, en vingt-trois paragraphes, il expose les originalités de la langue basque, et la comparant tantôt avec la famille aryenne, tantôt avec celles de l'Altaï et spécialement avec les idiomes finno-ougriens, il a très-bien réussi à faire connaître le caractère de la langue. On s'en rapportera souvent à lui ci-après pour des détails.

Le prince Lucien Bonaparte composa à Londres, en 1862[2], un mémoire sur les analogies entre le basque et le finnois; il les cherchait pour la plupart dans la formation du pluriel, dans la déclinaison définie mordvine, dans la conjugaison objective mordvine, vogoule et magyare, et dans l'harmonie vocalique; nous nous souviendrons aussi souvent de lui dans le cours de ce travail.

D'autres aussi ont encore, quoique fautivement, traité de la langue basque. C'est ainsi, par exemple, que Klaproth trouve en elle beaucoup de formes et de mots appartenant aux idiomes du nord et de l'ouest de l'Asie[3]. D'après Hoffmann, elle serait apparentée avec la famille sémitique[4], mais Edwards dit qu'elle a ses affinités dans le celte et il fait des Ibères les antiques Èques,

1. Mahn C. A. F. *Denkmäler der baskischen Sprache mit einer Einleitung.*

2. *Langue basque et langues finnoises :* 1. Formation du nominatif pluriel; 2. Déclinaison définie; 3. Conjugaison objective pronominale; 4. Harmonie des voyelles.

3. César Cantu : *Histoire universelle*, t. I, p. 316.

4. Hoffmann : *Die Iberier im Westen und Osten.* Leipzig, 1838. Dans Cantu, t. I, p. 184.

Séquanes et Arvernes[1]. James Kennedy[2] remarque à la honte des linguistes modernes leur négligence pour le basque, et il cite quelques analogies anglo-finnoises, dans son célèbre supplément aux observations de Wedgwood, qui fait dériver les mots allemands *kœnig*, *kunig* du tatare *khan*, ostiaque *khon*, votiaque *kun* « roi ». Kennedy rappelle qu'en basque on dit *jaun*, c'est-à-dire *haun* « seigneur ».

Enfin Steinthal, qui a réparti en treize classes les langues connues, attribue à la langue basque la dixième de ces classes, de sorte que les idiomes égyptiens, sémitiques et sanscrits se trouvent seuls après elle.

§ 4.

PRONONCIATION ET TRANSCRIPTION.

La prononciation du basque est douce; ses consonnes et ses voyelles permutent d'une façon véritablement régulière.

Il n'y a point d'accumulation de consonnes; deux d'entre elles ne commencent jamais un mot et ne le terminent que très-exceptionnellement; au milieu des mots le *r* est régulièrement redoublé. Les voyelles basques sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, qui dans leurs groupements gardent chacune leur son propre (9). Parmi les consonnes, il n'y a pas de *f*, comme en finnois, et le *p* se met à sa place (10). Le *c*, devant les voyelles *a*, *o*, *u* sonne comme le *k* magyare, mais devant *e*, *i* il siffle comme le *c* français ou le *sz* magyare, c'est pourquoi dans cet écrit nous transcrivons le premier *c* ou *k*, et le second *s* (11). Les grammairiens emploient *qu* devant *e* et *i*; nous nous servirons simplement de *k* au lieu de ce double signe. Nous conservons le caractère *ts* représentant un son simple propre au basque qu'on a comparé au *th* anglais (12); au contraire le *tz* qui se rencontre dans les textes et dont Humboldt dit: *ein echt vaskischer Laut* « un pur son basque », n'étant pas autre chose que notre *c*, nous le transcrirons par ce dernier signe.

Le son *b* paraissant dur au basque, il le prononce doux, comme

1. *Loc. cit.* (Cantu).
2. *Transactions of the phil. soc.*, ouv. cit., p. 216.

v, quoiqu'il l'écrive *b*, mais comme il n'est pas possible de distinguer quand il conserve le son *b*, car cela arrive aussi, et quand il l'adoucit en *v*, j'ai conservé partout le signe *b* dans mes transcriptions (13).

Je représente par *č* le son *ch* des textes, qui correspond au *ch* espagnol.

Par conséquent, d'après notre système transcriptif, on peut dresser le tableau suivant :

c (devant *a, o, u*)	= k.	*y* et *i* entre deux voyelles	= j.
qu (devant *e, i*)	= k.	*z* conservé partout	= z.
c ou *ç*	= s.	*x* très-rarement rencontré	= ks.
tz partout	= c.	*ll* mouillé ou *ly* mag.	= l'.
ch id.	= č.	*ñ* id. ou *ny* id.	= ń.

Il y aurait en outre *k, p, t, l, n, r*, avec *h* que je conserve aussi, comme dans *ikhara* « tremblant », *athe* « porte », *elhe* « parole ». *L* et *n* sont néanmoins mouillés comme notre *ly* et notre *ny*, p. ex.: *sinčtu* « croire », *ubildu* « couler » (14).

§ 5.

DÉCLINAISON NOMINALE.

Au sens le plus vaste, on comprend dans le mot « nom » le substantif, l'adjectif, le nom de nombre, le pronom et le verbe. La déclinaison de tous ces noms se ramène en basque à peu près à un seul paradigme, car elle est partout la même, sauf chez les pronoms où il y a quelques différences. Mais avant d'exposer cette formation, il est nécessaire de présenter une observation relativement à l'accentuation.

La langue basque emploie l'accent d'une façon différente au singulier et au pluriel. Au singulier, il se place sur la dernière syllabe et il y est tellement obligé que, quand, dans la déclinaison définie, le pronom démonstratif de la troisième personne qui joue le rôle de l'article se met à la fin du substantif, de l'adjectif ou du nom de nombre, c'est lui qui prend l'accent ; au pluriel, au con-

traire, l'accent se place sur la syllabe radicale et il en est de même aussi dans le verbe, p. ex.: *jauná*, *jaunák* « le seigneur », *jaunarén* « du seigneur », mais *jáunak*, *jáunen* « seigneurs, des seigneurs », *dáukazute* « vous le tenez » (15).

Nous avons dit plus haut qu'en basque les suffixes nominaux se joignent au pronom démonstratif de la troisième personne, mais cela se fait de telle façon qu'il est toujours possible de distinguer pleinement le thème et les suffixes.

Il n'y a pas en basque une double déclinaison comme en mordvine par exemple (16), mais seulement le pronom démonstratif de la troisième personne sert, comme le mordvine *se*, à indiquer que le nom est déterminé, ou pour parler plus exactement il s'ajoute à lui dans ce but, par ex.: *kudo* « maison », *kudoś* « la maison »; en basque, *ait* « père », *aitá* « le père », *eme* « femme » (17), *emeá* « la femme ».

De plus, cet article convient également à l'un et à l'autre sexe, parce que le basque, comme les langues altaïques, ne distingue pas les sexes.

La déclinaison de cet article est la suivante :

	Singulier		Pluriel	
Nominatif	*a, ak* « le »		*ak* « les »	
Génitif	*arén* *aréna* *arénak*		*en* *ena* *enak*	
Datif	*ari*, *aréncat* (18)		*ai, encat*	
Accusatif	*á*		*ak*	
Vocatif	*á*		*á*	
Relatif	*arékin*	avec	*akkin*	avec
	agatik	par	*akgatik*	par
	agábe	sans	*ak gabe*	sans
	án, *eán*, *agán*	dans	*etan, akgan*	dans

Il faut remarquer : 1° que la terminaison nominative *a* est employée comme passive et souffrante, mais *ak* comme active, avec les verbes; p. ex.: *humeá il da* « l'enfant est mort », *gizonák jan du* « l'homme l'a mangé »;

2° qu'entre les trois terminaisons du génitif, il y a à peu près

cette différence : *arén*, pl. *en*, marque le génitif qui est accompagné de l'objet possédé, comme *aitarén semeá* « le fils du père » ; — *aréna*, pl. *ena*, marque la possession isolément, lorsqu'il ne s'agit que d'un objet possédé : s'il s'agit de plusieurs, on se sert de *arénak, enak*, p. ex. : *noréna da eče au?* « à qui est cette maison » ? *gizon-ena* « aux hommes » ; *eče ojek norenak dira?* « ces maisons, à qui sont elles » ? *gizon-enak* « aux hommes » (19) ;

3° que le basque, comme on le voit, n'a pas de suffixe accusatif et que la terminaison *a* du nominatif s'emploie toujours à sa place.

4° Je crois superflu d'expliquer ces syllabes de relations qui correspondent aux suffixes proprement dits des langues altaïques ; le Magyare en trouve l'explication dans sa langue maternelle.

Sur ces indications, il n'est par conséquent pas difficile de décliner un nom basque quelconque, car la déclinaison du pronom implique celle du nom. Par ceci le basque s'accorde avec le mordvine, et, dans la famille aryenne, avec le suédois ; seulement (20) le mordvine possède en outre une déclinaison indéterminée ou indéfinie. Le prince Lucien Bonaparte, dans l'ouvrage cité plus haut, s'appuie sur cette analogie. Je vais donc comparer, en les mettant en regard l'une de l'autre, les déclinaisons déterminée ou définie basque et mordvine ; je prends pour types *kud* et *eče* (= maison).

SINGULIER.

Nom.	eceá, ečeak	kutś
Gén.	{ ečearén, ečearéna ečearénak	kutt
Dat.	ečearí, ečearéncat	kutti
Accus.	ečeá (c'est-à-dire le nom.)	kutt (gén.)
Sociatif	ečearékin (avec la maison)	kutt marhta
Causatif	ečeagatik (par —)	kutt pačk
Caritif	ečeagábe (sans —)	—
Locatif	ečeán, ečeagán (dans—)	kutt-esa

PLURIEL.

Nomin.	ečeak	kuttnä
Gén.	ečeen, ečeena, ečeenak	kuttnen
Dat.	ečeai, ečeencat	kuttnendi
Acc.	ečeak	kuttnen

Soc.	ečeakkin	kuttnen marhta
Caus.	ečeakgatik	kuttnen pačk
Carit.	ečeakgabe	—
Loc.	ečeetan (21)	kuttnen-esa

Les grammairiens français et espagnols ont appelé *ablatifs* ces formes, marquées par de véritables suffixes relatifs, qu'ils n'ont pas comprises ; mais il en est d'autres plus singuliers encore, tels que *az, zas, z, ez,* p. ex.: *jainkoaz oroicen eztá* « il ne se souvient pas de dieu » ; *astu du bere buruaz* « il s'est oublié lui-même », proprement « il a oublié sa propre tête » (*bere*, pron. génitif de 3e personne ; *buru* « tête ») ; *ogiz aseá* « rassasié de pain » ; *autsez beteá* « plein de cendres ». Ce sont là également des suffixes de relation, bien que les Français et les Espagnols en fassent aussi des génitifs et des ablatifs, de sorte que nous pouvons présenter ci-après le tableau complet de ces suffixes :

ait « père » (22), *aitá* « le père »

Singulier.		Pluriel.
aitárekin	avec le père	*áitakkin*
aitagátik	par le —	*áitakgatik*
aitagábe	sans le —	*áitakgabe*
aitán, *aitean* / *aitagán*	dans le —	*áitetan*
aitaz	sur le —	*aitakaz*
aitez	avec le —	*aitakez*
aitez	du (*ex*) —	*aitakez* (23).

Mais ce n'est pas encore fini. Je vois, dans la partie de mes grammaires consacrée à la syntaxe, à propos de la préposition et de l'article français et espagnol *de*, *des* qui, nous le savons, ne sont pas seulement des expressions de génitif, mais correspondant dans les idiomes de notre famille soit à divers suffixes relatifs, soit à divers mots de relations (postpositions), — que les grammairiens, ne sachant pas se reconnaître au milieu des suffixes analogues de la langue basque, les ont traités comme des postpositions et des adverbes. Je réunis ci-après en premier lieu les suffixes et ensuite les mots de rapports.

Dérivatif (mag. *-ból*, *-ből*, de, *ex* sans mouvement), *koa*, *ekoa*, *go*, *goa*; comme *Tolosakoa* « étant de Tolosa », *Madrid-ekoa* « Madrilène » ou « étant de Madrid »; mais s'il s'agit de substances, le suffixe est alors *ez*, *az*, comme : *cilar-ez* « d'argent », *urr-ez* « d'or », *ostoz* « de feuille ».

Séparatif (mag. *-ról.*, *-ről*, de, *ex* avec mouvement), *di*, *dik*, *tik*, *etik* : *goitik* d'en haut, *lurretik* « de terre »; au plur. *etatik*, *etarik* : *ečĕetatik* ou *ečĕetarik* « des maisons ».

Élatif (mag. *-tól*, *-től*, de, de chez) *gandik*, *ganik* : *aitaganik* « de chez le père ».

Allatif (à) *era*, *ra* : *ečĕra* « à la maison », *basterrera* « au coin » (24).

Approximatif (chez avec mouvement) *gana* : *nere aitagána* « chez mon père ».

Directif (vers) *eronz* : *Burgoseronz* « vers Burgos ».

Approximatif (jusqu'à) *eraño*, *raño*, *daño* : *Madrideraño* « jusqu'à Madrid », *ečĕraño* « jusqu'à la maison », *aurtendaño* « jusqu'à cette année », etc.

Sociatif (avec) *rekin* : *aitárekin* « avec le père » (déjà mentionné).

Élévatif (sur) *az* : *ečĕ-az* « sur la maison ».

Locatif (dans) *an*, *ean*, *gan*, *etan*, *barruan*, comme : *aitáan* « dans le père » ou *aitagan*; *ečĕ barruan* « dans la maison », etc.

Causatif (pour) *rencako* (26), comme *semea-rencako* « pour le fils »; (afin de) *ceko*, comme *janceko* « afin de manger »; et *teko* : *ikusiteko* « pour voir, afin de voir » (27).

(A travers, par) *rako*, comme : *mendi-rako* « à travers la montagne », *lau urterako* « pendant quatre ans », *bostegun-eko* « pendant cinq jours » ou « pour cinq jours », *betiko* « pour toujours »; *acean* se prend aussi dans un sens analogue, comme *athe-acean* « à travers la porte, par la porte » (28).

POSTPOSITIONS.

Après : *buruän*; *bost egun buruän* « après cinq jours »; *buru* = tête, c'est donc proprement « avec l'achèvement complet ».

Devant : *aurrean; gizonarén aurrean* « devant l'homme ».
Sous : *pean; ical pean* « sous l'ombre, à l'ombre ».
Autour : *ondoan; elizaren ondoan* « autour de l'église ».
D'après : *arauz*, *araura; San Mateoren arauz* « selon S. Mathieu », etc.

Les postpositions indépendantes se placent donc pour la plupart après le suffixe du génitif, comme on le voit par ces exemples.

En résumé par conséquent, le basque, comme les langues altaïques, traduit les diverses relations exprimées par les prépositions aryennes au moyen des suffixes et quelquefois par des postpositions.

Le basque possède cependant aussi un suffixe singulier qui est employé dans l'interrogation et la négation ; c'est *ik* et *rik*, le premier après une consonne, le second après une voyelle (29), p. ex. *badezu ogirík* « as-tu du pain » ? *bururik eztu* « il n'a pas d'idée » (proprement il n'a pas de tête; dans *eztu*, *ez* est la négation, *tu* veut dire « il a ») (30).

La déclinaison des noms propres diffère de celle des noms communs en ce que les suffixes casuels s'y joignent sans l'intermédiaire du pronom *a* (31) et les voyelles finales prennent après elles un *r* euphonique, comme *Jose*, *Jose-ren*, *Jose-ri*, etc.; *Martin*, *Martin-en*, *Martin-i*, *Martine-kin*, *Martin-gatik*, etc.

§ 5.

ADJECTIF.

La déclinaison de l'adjectif est entièrement semblable à celle du substantif, après lequel il se place régulièrement et de telle façon que ce n'est pas le nom commun qui prend l'article mais l'adjectif; aussi, lorsque plusieurs noms et adjectifs sont l'un après l'autre, le dernier seul se décline, p. ex.: *ur garbi-á* « l'eau pure », gén. *ur garbiarén* « de l'eau pure », dat. *ur garbiari* « à l'eau pure » (ou littéralement *de la pure eau, à la pure eau*) ; évangile de saint Luc, ch. xv, vers. 13, *eta... ioan cedin herri urrun batetara* « et... il s'en alla à un pays lointain » (*herri* « pays » et *urrun* « loin », avec l'article indéfini *bat batek* « un » dont le *k* s'est euphonique-

ment adouci en *t*, d'après une règle de la langue (33); le suffixe *ara* (à, vers), pris dans le sens allatif, est un de ceux que les grammairiens, n'ayant pas compris, n'ont pas comptés parmi les suffixes de relations).

Le nom commun se trouve régulièrement sans suffixes de relations, non-seulement quand il est suivi d'un adjectif, mais encore quand il l'est d'un pronom ou d'un nom de nombre, et même, avec un nom de nombre, il ne prend pas non plus le suffixe du pluriel, comme *zaldi ojek* « ces chevaux », *izar bi* « deux étoiles » (34).

Le comparatif des adjectifs se marque par la syllabe *go*, *ago*: *bero* « chaud », *beroago* « plus chaud »; *oca* « froid », *ocago* « plus froid »; *edér* « beau », *ederágo* « plus beau »; et même, comme en magyare, le nom commun est susceptible de ce degré, p. ex.: gizonágo *naiz hura baño,* mag. *emberebb* vagyok mint ő « je suis *plus homme* que lui » (35).

Le superlatif se forme par la syllabe *en*, ou avec l'article *ena*: *andi* « grand », *andien* « (le) plus grand »; *čiki* « petit », *čikien* « (le) plus petit »: il exige toujours le suffixe du génitif, p. ex.: *gucien andiena* « le plus grand de tous ». Le superlatif est encore formé d'une autre manière, à l'aide de composés qu'on trouve aussi dans d'autres langues, comme *čit ederra* « très-beau », *čitez andia* « très-grand », *guciz samina* « très-amer », etc. (36).

§ 6.

NOMS DE NOMBRE (37).

1	*bat*	12	*amabi*	40	*berrogei*
2	*bi*	13	*amairu*	60	*hirurogei*
3	*hiru*	14	*amalau*	80	*laurogei*
4	*lau*	15	*amabost*	100	*eun*
5	*bost*	16	*amasei*	200	*bereun*
6	*sei*	17	*amazaspi*	300	*hirureun*
7	*zaspi*	18	*amazorci*	1000	*millá*
8	*zorci*	19	*emereci*	2000	*birmillá*
9	*bederaci*	20	*ogei*	3000	*hirumillá*
10	*amár*	21	*ogeitabat*		etc.
11	*amaika*	22	*ogeitabi*		etc.

Parmi ces noms de nombre, *bi* ressemble au latin *bis*, *bini; hiru* est quelque peu analogue au finno-ougrien *három*, *kolmo*, *kolme; bost* paraît se rapporter au turc *beš*, et *sei* à l'arya *sex;* le 8 et le 9, *zorci*, *bederaci*, dont les syllabes finales sont pareilles, semblent déjà composés tandis que 1 à 7 sont simples.

Dans « neuf » *bederaci*, nous pouvons distinguer « un », *bat*, ici devenu *bed;* si la syllabe *ci* était le reste de quelque vieux mot signifiant « dix », cela pourrait vouloir dire qu'en basque « neuf » *bederaci* serait précisément « dix moins un » comme c'est le cas du magyare *kilencz*, du finnois *ykdeksän*, du mordvine *väjkse*, du votiaque *okmüs*, etc., ce qui serait en outre surprenant en ce qu'il y aurait une étrange conformité avec le magyare à cause du son *cz*. Il est encore plus difficile d'expliquer « huit » *zorci;* quand *ci* signifierait « dix », il n'est pas possible d'expliquer *zor* par *bi*, et cependant, d'après la logique du langage, il devrait en être infailliblement ainsi. Telle est du moins ma conviction, mais je ne sais pas encore expliquer la dérivation à cause de l'insuffisance de mes connaissances actuelles.

Les nombres de dix à vingt sont composés d'une façon très-claire et n'ont pas besoin d'explication; vingt = *ogei;* quarante n'est pas comme dans la famille finno-ougrienne « quatre fois dix », mais « deux fois vingt »; soixante = « trois fois vingt », quatre-vingt = « quatre fois vingt ». Le basque *millá* « mille » est un mot arya emprunté.

Les nombres cardinaux se déclinent tous en basque et prennent aussi l'article; ceux qui se terminent par une voyelle prennent la lettre *k*, et ceux terminés par une consonne la syllabe *ak* ou *ek*, comme *bat, batek; bik* « deux », ou, avec détermination, *biak* « les deux »; *hiru* fait *hiruk*, *bost bostek*, et *amar amarrek* en redoublant le *r* (38).

Bat, batek est en même temps l'article indéfini; sa déclinaison est double, suivant qu'il prend le suffixe *ak* ou le suffixe *ek*, pour profiter ou non de la détermination (39).

Sa déclinaison est la suivante :

SINGULIER.

Nom.	*bat*, *bátak*	*bat*, *batěk*.
Gén.	*bátaren*, *-enzas*	*báten*, *bátena*, *bátenzas*.

Dat.	*batari*, *-renzat*	*báti*, *bátencat*
Rel.	(avec) *batekin*	(sans) *batgabe*

PLURIEL (40).

Nom.	*bácuek.*	
Gén.	*bácuen*, *bácuena*, *bácuenzas*	
Dat.	*bácuei*, *bácuenzat*	
Rel.	(avec) *bacuekin*,	(sans) *bacuekgabe*

BI « deux ».

	Sans l'article.	Avec l'article.
Nom.	*bi*, *bik.*	*biak*
Gén.	*birena*, *bizas*	*biena*, *bienzas*
Dat.	*biri*, *birencat*	*biai*, *biencat*
Rel.	*birekin*, *bigabe*	*biakkin*, *biakgabe*, etc.

Les nombres ordinaux sont formés par le suffixe *garren : bigarren* « deuxième », *hirugarren* « troisième », *ogeitabatgarren*, « vingt-et-unième » ; *lenengo, lenengoa* « premier ».

Les nombres ordinaux se déclinent aussi régulièrement avec l'article comme les substantifs, *bigarrena, bigarrenak*, etc.

§ 7.

PRONOM.

Les pronoms se distinguent les uns des autres de la même façon que dans les autres langues; on retrouve également en basque les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis; la déclinaison en est régulière, plus régulière même que dans mainte autre langue.

PRONOMS PERSONNELS.

	1re pers.	2e pers.	3e pers.
Nom.	*ni, nik* *neu, neuk*	*hi, hik* *eu, euk* *zu, zuk*	*a, ak*

Gén.	*nizas* *neuzas*	*hizás* *euzas* *zuzas*	*aréna*, *azás*
Dat.	*niri*, *nerecát* *neuri*, *neurecat*	*hiri*, *hirecát* *euri*, *eurecat* *zuri*, *zurecat*	*ari*, *arencát*
Rel. (avec)	*nerekin* *neurekin*	*hirekin* *eurekin* *zurekin*	*arekin*
Rel. (sans)	*nigabe* *neugabe*	*higabé* *eugabé* *zugabe*	*agabe*

PLURIEL.

	1re pers.	2e pers.	3e pers.
Nom.	*gu*, *guk* *gueu*, *gueuk*	*zuek*	*ajek*
Gén.	*guzás* *gueuzás*	*zuenzas*	*ajena*, *ajenzas*
Dat.	*guri*, *gurecat* *gueuri*, *gueurecat*	*zuei*, *zuencat*	*ajei*, *ajenzat*

Les divers suffixes de relation se joignent régulièrement aux pronoms pluriels : *gugabé* « sans nous », *gueugan* « en nous », *ajekgatik* « par eux », etc.

PRONOMS POSSESSIFS.

Nere-a, *neure-a* « mon, mien », *hire-a*, *eure-a* « ton, tien », *zure-a* « ton, tien » (dans la conversation courtoise); *bere-a* « son, sien » ; *gure-a*, *gueure-a* « notre » ; *zuen-a*, *serena* « votre » ; *berena*, *ajena* « leur ». — Isolés, ils se déclinent régulièrement à l'aide du pronom démonstratif, p. ex.: *norénak dira?* « à qui sont-ils? » *neréak* « à moi (les miens) ». Ils sont au contraire indéclinables lorsqu'ils précèdent un substantif (41), *nere aitá* « mon père », *nere aitarena* « la chose de mon père ».

Il faut remarquer qu'il y a une double forme du pronom de la seconde personne; c'est d'abord *hi*, *hik* ou *eu*, *euk*, employé plus

familièrement, et ensuite *zu*, *zuk* plus courtoisement. C'est pourquoi, dans le verbe, il y a également à la seconde personne trois formes, suivant les relations personnelles entre celui qui parle et celui à qui l'on parle. Il en est de même pour le pronom possessif de la seconde personne : *zure-a* est plus courtois que *hire-a* ou *eure-a* (42).

Pronoms démonstratifs.

	Singulier.	Pluriel.
Nom.	*au*, *onék* (celui-ci)	*ójek*
Gén.	*onená, onenák*, *onézas*	*ojena, ójenak*, *ójenzas*
Dat.	*oní*, *onencat*	*ójei*, *ójencat*
Rel.	*onekin* (avec lui).	*ójekin*
	augabe (sans lui).	*ojekgabe*

Entre autres façons de parler, il y a aussi *au*, *auk, haur*, *hunek;* parmi les génitifs, les deux premiers indiquent un seul objet possédé mais le troisième plusieurs. Il y a encore une autre expression analogue, *ori*, *orrek*, qu'on distinguerait du premier en français en ce qu'on traduirait *au* par *celui-ci*, *celle-ci* et *ori* par *ce, cet, cette:* on peut dire encore que le premier est indépendant et que le second se place devant un substantif (43); sa déclinaison est du reste tout à fait régulière : son pluriel est *oríek;* gén. *oríena*, *oríenak, oríenzas;* dat. *oríencat*, etc.

Si maintenant aux pronoms démonstratifs que nous venons de citer on ajoute la syllabe *kse* ou *če*, ils deviennent des pronoms réfléchis, comme *aukse*, *oneček* « lui-même »; *oriksé*, *orreček* « celui-ci même ». Leur déclinaison se développe avec régularité, comme :

	Sing.	Plur.
Nom.	*auksé*, *onečék*	*óječek*
Gén.	*onenčená,*	*ojekčena*
	onečenzás	*oječenzas*
Dat.	*oniksé*	*ójeikse*
	onenčencát	*óječencat*
Rel.	*onekinče* (avec)	*óječekgabe* (sans)
	auksegabe (sans)	*ójekinče* (avec), etc.

Orikse, orreček

Nom.	*oriksé, orrečék*	*oríeček*
Gén.	*orrenčena*	*oríečena*
	orrečencás	*oríecenzas*
Dat.	*orriksé*	*oríeikse*
	orrečencát	*oríečencat*
Rel.	*orreksegátik* (par)	*oríečekgatik*
	orreksegan (dans)	*oríečetan*, etc.

Mais la première et la seconde personne prennent aussi la signification réfléchie en se composant avec les pronoms démonstratifs, comme *nerau*, *neronek* « moi-même »; *herori, herorrek* « toi-même »; et aussi *serori, serorek* « toi-même », dérivé du pronom *zu* de la seconde personne; au pluriel, *guerok* « nous-mêmes »; *zuek*, *serok* « vous-mêmes ».

Il y a encore, à la troisième personne, un autre pronom réfléchi, *berau*, *beronek* « celui-ci même » et *berori*, *berorrek* « celui-là même »; le premier se décline comme *au, onek*, le second comme *ori, orrek*, au singulier (44).

Pronoms relatifs,

Qui servent aussi en même temps de pronoms *interrogatifs*. Il y en a trois de cette espèce : *nor*, *nork* « qui », *sein*, *seinek* « lequel, que », et *serk* « quoi » (45). Ils se déclinent de la même façon au singulier et au pluriel.

Nom.	*nor, nork*	*sein*, *seiñek*
Gén.	*norená*, *norenák norzás*	*seiñená*, *seiñenák, seinzás*
Dat.	*Nori*, *norencat*	*seiní, seiñencat*

Les suffixes de relation s'ajoutent régulièrement au nominatif.

Nom. *ser, serk.*
Gén. *serená*, *serenák, serzás*
Dat. *serí*, *serencát,* etc.

Enfin, les pronoms indéfinis sont les suivants : *iñor*, *iñork* « quelqu'un »; son opposé *nihór*, *nihork* « personne » (46); *edoséin*, *edoseiñek* « quelqu'un »; *eser*, *eserk* « quelque chose »; *nor-*

bait, *norbaitek* « quelque »; *bat, batek* « un certain » (c'est proprement le nom de nombre signifiant « un »; son nom. plur. est *bacuek* comme pour le nom de nombre (47); *sembait, seimbaitek* sing., *seimbat, seimbatek* plur., interrogatif, « combien », par exemple: *seimbait da ori* « combien est ceci? » *seimbat* ou *seimbatek datoz* « combien viennent-ils? » Je mentionnerai encore *bakoica, bakoicak* « chaque », *beste-á*, *besteák* « autre ».

§ 8.

VERBE.

La science du langage classe le basque parmi les restes les plus précieux des temps anciens, à cause de la construction prodigieuse de son verbe. Le basque, dans son verbe, a une flexion analogue à celle des langues sanscrites, mais il les dépasse de beaucoup par l'incontestable cohésion intime et la précision de signification de ses formes. Car il n'exprime pas seulement dans le verbe le sujet, et cela d'une manière qui n'est nullement agglutinante (48), mais encore, par l'union étroite des suffixes personnels avec le radical du verbe, une double relation objective (49).

Mahn, dans son ouvrage déjà cité[1], dit, à propos de cette particularité de la langue basque, qu'elle a la plupart de ses analogies avec quelques idiomes de l'Amérique du Nord, comme p. ex. avec le delaware; seulement les langues américaines enchâssent dans le verbe, non pas les pronoms seuls, mais des substantifs entiers (c'est pourquoi elles ont été nommées « polysynthétiques ») (50), tandis que le basque n'ajoute que les pronoms, mais il les fond si parfaitement dans son verbe que, le plus souvent, il est très-difficile de distinguer les divers composants. — En ceci, c'est seulement dans le rameau finno-ougrien que l'on trouve des analogies; le mordvine notamment peut prendre objectivement chaque personne de quinze façons différentes, ce que le magyare ne peut faire parce qu'il n'ajoute qu'à la première personne la seconde objectivement, quoique à chaque forme il puisse joindre un régime direct

1. Mahn. Introduction, p. xxix. — L. Bonaparte, ouv. cit., tabl. I.

de troisième personne. Le vogoule, qui possède le duel, développe encore plus de formes que le mordvine dans la conjugaison objective, bien qu'il ne sache pas exprimer dans le verbe le régime de première personne. Le prince Lucien Bonaparte expose ces analogies dans un tableau qui ne comprend que vingt-huit formes basques, ce qui n'est pas beaucoup, puisque au temps présent seulement, elle en possède quatre-vingt-quinze (51); ce tableau offre le rapprochement intéressant des formes du verbe basque, mordvine, vogoule et magyare.

Une cause de multiplication des formes du verbe basque c'est que la seconde personne varie suivant qu'on adresse la parole à un homme ou à une femme; il y a même une troisième forme, nommée « courtoise » qui s'adresse à une personne estimée d'une façon particulière et qui se forme régulièrement par la suffixation au verbe du pronom *zu* de la 2e pers. (52).

Il y a deux manières de conjuguer un verbe basque; la première et la plus générale a lieu au moyen de verbes auxiliaires, « avoir » *det*, *dezu*, *du*, ou, pour les verbes passifs et intransitifs, « être » *naiz*, *zera*, *da*, etc.; nous l'appellerons la conjugaison *composée*. La seconde, que beaucoup de personnes et surtout Mahn ont qualifiée de primitive (53), dont aujourd'hui seulement est commencée l'analyse, sera la *simple* qui n'est pourtant appropriée de nos jours qu'à quelques verbes de formation exceptionnelle : de *ekarri* « porter » se forment *dakart*, *dakarzu*, *dakar*, etc.

La langue basque a trois sortes de verbes, l'actif, le passif, et le neutre ou intransitif (54); il faut encore distinguer, dans les verbes actifs, s'ils sont simplement actifs (on appelle alors en espagnol leur conjugaison « pura » et en français « absolue »), ce qui arrive quand ils n'ont qu'un régime direct de première, seconde ou troisième personne; ou s'ils sont intransitifs, c'est-à-dire s'ils ont, outre le régime direct (objet), un régime indirect (attribut).

C'est pourquoi le verbe actif a dix-huit formes différentes, suivant la variété des suffixes personnels objectifs et attributifs; mais si nous considérons que la 2e pers. est ordinairement triple, nous aurons encore cinq formes, ce qui en donne en tout vingt-trois (55). Par exemple, *jaten dezu* « tu le manges », *jaten dituzu* « tu les manges », *jaten nazu* « tu me manges », — il n'y a ici qu'un rég. dir., ce sont des formes pures, simplement actives;

mais *jaten didazu* « tu me le manges », *jaten diskidazu* « tu me les manges » ainsi que *jaten deguzu* « tu nous le manges », *jaten diskiguzu* « tu nous les manges » sont des formes transitives.

Après ce qui vient d'être dit, on comprend aisément que la conjugaison du verbe neutre ou intransitif est beaucoup plus simple; car elle a seulement sept formes, une sans attributs personnels et six avec les attributs sing. ou plur. de la 3e pers. Le verbe neutre emploie régulièrement l'auxiliaire *naiz* « je suis », mais il y a des verbes qui font exception et ne prennent pas d'auxiliaires (Mahn tient leurs formes pour plus anciennes que les composées), p. ex.: *nator* « je viens », *zatoz* « tu viens », *datoz* « ils viennent », radical *etor*, inf. *etorcen*. Ainsi, dans le verbe neutre, les suffixes personnels sont initiaux et se marquent par les lettres *n*, *z*, *d*, *g*, *z*, *d*.

La conjugaison du verbe passif est assez simple : elle est toujours périphrastique; elle se compose du participe du verbe actif auquel on ajoute l'auxiliaire *naiz* « je suis », comme *eman naiz*, *eman da* « je suis, tu es, il est donné ».

Modes. Le verbe basque a cinq modes : indicatif, conjonctif, conditionnel, optatif et impératif; on a compté en outre un potentiel et un habituel, mais ces deux prétendus modes ne sont formés le plus souvent que par l'addition de différents préfixes et ne constituent pas ainsi des modes composés, comme *jaten aldet* « je peux manger », *jaten oidet* « j'ai coutume de manger ».

Dans chaque mode, il n'y a que deux temps primaires, formés par des suffixes ou affixes réels (56), le présent et l'imparfait, mais par la composition on a formé beaucoup d'autres temps dont nous parlerons plus tard. Ainsi, dans le mode indicatif, les grammairiens distinguent, outre les deux temps déjà mentionnés, le présent passé, qu'on appelle premier parfait, le second parfait, le plus-que-parfait et deux futurs; dans les autres modes, le nombre des formations usitées varie : nous y reviendrons également plus tard.

Mais, puisque la conjugaison régulière du verbe basque a lieu au moyen de verbes auxiliaires et que la conjugaison ancienne, simple, nommée irrégulière, est beaucoup moins en usage que celle par les verbes auxiliaires, nous devons avant tout distinguer deux choses :

1° Le verbe régulier indéterminé ou l'infinitif, le nom verbal, le gérondif;

2° La conjugaison des verbes auxiliaires.

Je veux cependant mettre en parallèle avec cette conjugaison composée celle de la conjugaison simple ancienne, qui, à beaucoup d'égards, renseigne encore mieux que l'autre sur le système logique d'après lequel se développe entièrement la conjugaison basque. Le participe ou nom verbal se forme du radical; mais la découverte de ce radical est difficile : Mahn croit qu'on l'obtient en enlevant la lettre *n* de l'infinitif présent; ainsi de la forme *jan* on aurait par cette suppression le radical *ja;* celui de *erran* serait *er* et *iza* celui de *izan*.

Les formes suivantes, parmi celles du verbe « manger », jouent un rôle dans la conjugaison (57) :

infinitif présent	*jan*, *jatea*[1] « manger ».
— passé	*jan izan* « avoir mangé ».
participe présent	*jaten* « mangeant ».
— passé	*jan-a* « mangé ».
futur	*jangó* (59). / *jan-izangó*. « devant manger ».

Il faut remarquer que la forme *jan* a deux significations, comme présent de l'infinitif et comme passé du participe ou nom verbal; quant à la forme *jatea* qui est en même temps la régulière (comme *eman ematea* « donner », *joan joatea* « aller »), elle est susceptible de varier et d'être produite par l'addition au radical de *cea*, comme *icusi icusicea* « voir », *sor sorcea* « naître » : ceci est la forme irrégulière (60).

Le verbe auxiliaire *izan* « être », *izango* « devant être », possède une double signification. Quand il est isolé, comme *naiz*, *aiz* ou *cera*, *da*, il a le sens de « être », « je suis, tu es, il est » ; mais quand il est employé avec *det*, *dezu*, *du*, verbe auxiliaire signifiant « avoir », il prend lui aussi cette signification « avoir ». Ainsi,

1. Mahn cite en outre des infinitifs terminés en *tu*, comme *lantu* « travailler », *neurtu* « mesurer » ; et même aussi la terminaison *ki*, comme *euki* « avoir » ; mais je ne trouve pas cela dans mes grammaires (58).

nous disons au passé *izan det*, *izan dezu*, *izan du* « j'eus, tu eus, il eut » mais « je fus » se dira *izan naiz* (61).

Ceci posé, nous pouvons nous occuper de l'analyse du verbe auxiliaire, mais il faut remarquer encore que les noms verbaux ou participes du verbe conjugué restent invariables; c'est au moyen de l'auxiliaire, dans lequel se fondent intimement tant les sujets personnels que les éléments objectifs et attributifs, que la conjugaison se poursuit. On peut ne pas mettre les pronoms personnels devant le verbe qui exprime lui-même, au moyen de suffixes ou de préfixes, les relations subjectives, comme dans les langues finno-ougriennes ou comme en grec et en latin.

J'ai (62)	se dit	*nik det* (dialectiquement *dut*)
Tu as	—	*zuk dezu* (63) (*dek*, *deu*)
Il a	—	*ark du* (dial. *deu*)
Nous avons	—	*guk degu*
Vous avez	—	*zuek dezute*
Ils ont	—	*ajek dute*

Pour analyser toutes les dix-huit ou plus exactement les vingt-trois formes du présent, arrêtons-nous sur les caractères du temps présent de l'auxiliaire. Ici, le radical verbal est, d'après Mahn, la voyelle *e*, *o* ou *u* : je peux le dire aussi, après mes propres recherches; l'infinitif serait *eu-ki* « avoir » (64); la lettre initiale *d* marque le régime direct; les suffixes personnels sont placés à la fin, ce qui, soit dit en passant, se produit dans les verbes actifs (65) : le contraire a lieu pour les verbes neutres, intransitifs, où les suffixes personnels sujets se placent devant le radical verbal auquel s'unissent par derrière les régimes indirects des pronoms personnels.

En ce qui touche les suffixes personnels de l'auxiliaire cité, celui de la première personne qui est vraisemblablement contracté de *denik* ou *dunik* (66) est *t;* à la 2e personne *dezu*, le pronom personnel est manifeste; *deu* consiste probablement en *de* + *eu* et *dek* en *de* + *hik:* ces trois suffixes correspondent aux trois pronoms de la 2e personne (67); la 3e personne n'a pas de suffixe personnel; la syllabe *gu* de *degu* est indubitablement et sans hésitation le plur. du pronom de la 1re personne; dans la 2e pers. plur. *dezute* nous distinguons le pronom convenable et un suffixe *te* mar-

quant la pluralité qui s'ajoute aussi à la forme de la 3e pers. *dute* dont le singulier est *du*.

Il est possible maintenant d'exposer le présent de la conjugaison active sans le rég. ind. et avec le rég. dir. de 3e pers. Mais il faut remarquer que, le duel n'existant pas en basque, la conjug. n'a que six personnes. Nous donnerons en même temps le paradigme de la conjug. simple ou soi-disant irrégulière où les suffixes et le radical sont mieux perceptibles; je rapprocherai de ces dernières formes la conjugaison objective du magyare, du mordvine et du vogoule.

Forme I.

J'exposerai d'abord en détail les formes du présent, et, pour plus de commodité seulement dans la façon de parler soi-disant courtoise, c'est-à-dire avec le pronom *zu*, *zuk* de la 2e personne; le nombre des formes analysées ne sera donc que de dix-huit.

a). Forme composée.

Sing.		Plur.	
1 *jaten det*	« je le mange ».	1 *jaten degu*	« nous le mangeons ».
2 — *dezu* (*deu*, *dek*)	« tu le manges ».	2 — *dezute*	« vous le mangez ».
3 — *du*	« il le mange ».	3 — *dute*	« ils le mangent ».

b). Forme simple.

Nous prenons comme type de la forme simple le verbe *ekarri* ou *ekarten* « porter », dont le radical est *ekar;* dans ce radical, la voyelle initiale se change en *a* par euphonie; pour faciliter les comparaisons, je mets en regard les formes analogues du magyare, du mordvine (moksa) et du vogoule.

	basque	*magyare*	*mordvine*	*vogoule*
Sing. 1	dakart	hozom	sodasa	kietilem
2	dakarzu	hozod	sodasak	kietilen
3	dakar	hozza	sodasasī	kietitā
Plur. 1	dakargu	hozzuk	sodasaśk	kietilu
2	dakarzute	hozzátok	sodasaśt	kietilen
3	dakarte	hozzák	sodasaz	kietiānl

On peut voir par là que le verbe actif de la conjugaison simple se sert de préfixes et de suffixes tout comme l'auxiliaire; *d* est l'objectif sing. du pronom dém., reste d'un antique pronom

perdu; les suffixes pers. sont les mêmes que dans l'auxiliaire, *akar* est le radical. Par conséquent, chaque personne devrait être analysée ainsi : *d-akar-gu* « le-porter-nous », etc.

Forme II.

Avec le rég. dir. plur. du pronom dém., et il se présente ici une différence entre la forme de la conjugaison composée et celle de la conjugaison simple : on a, en effet, pour la forme composée (« je les mange », etc.)

Sing.		Plur.	
1	jaten ditut	1	jaten ditugu
2	— dituzu	2	dituzute
3	— ditu	3	dituzte

En comparant avec la forme précédente, nous remarquons deux choses : la voyelle radicale est toujours *i;* elle est constamment suivie de la syllabe *tu* que nous devons prendre pour la significative du pluriel, comme plus haut la syllabe *te*, parce que nous la rencontrerons souvent dans un sens analogue (68); les suffixes personnels sont les mêmes. C'est une syllabe toute différente qui marque le pluriel dans la conjug. simple, où nous trouvons *zki* intercalé (69) entre le radical et les suffixes pers., comme :

Sing. 1	dakarzkit	hozom (azokat)	sodasainä	kietiänem
2	dakarzkizu	hozod	sodasait	kietiän
3	dakarzki	hozza	sodasinä	kietiänä
Plur. 4	dakarzkigu	hozzuk	sodasaśk	kietiänü
5	dakarzkizute	hozzátok	sodasaśt	kietiän
6	dakarzkite	hozzák	sodasaz	kietänl

Forme III.

Avec l'objectif du pronom de 1re pers., *ni, nik*, dont il ne reste que le *n*.

a). Forme composée (« tu me manges, etc.).

Sing.		Plur.	
1	—	1	—
2	jaten nazu	2	jaten nazute
3	— nau	3	— naute

Ici la voyelle radicale est changée en *a*, mais, dans la succession des personnes, nous trouvons, peut-être pour raison d'eupho-

nie, le suffixe *u* à la 3e pers. *nau* et il persiste encore au pluriel *naute*.

b). Forme simple.

		basque	*magyare*	*mordvine*	*vogoule*
Sing.	1	—	—	—	—
	2	nakarzu	—	sodasamak	—
	3	nakar	—	sodasamań	—
Plur.	1	—	—	—	—
	2	nakarzute	—	sodasamaśt	—
	3	nakarte	—	sodasamaz	—

Ici la lettre *n*, rég. de 1re pers., est devant le radical que suivent les suffixes réguliers; en magyare et en vogoule, il n'y a pas de formes analogues.

Forme IV.

Parmi les trois pronoms de la sec. pers., je choisis, comme je l'ai dit, *zu*, *zuk*, dont le *z* est apparent dans la conjugaison.

a). Forme composée (« je te mange »).

	Sing.	Plur.
1	jaten zaitut	jaten zaitugu
2	—	—
3	— zaitu	— zaituzte

Ici le *z* étant le signe de l'objectif, le radical s'est étendu en *ai*; la syllabe *tu* ne marque pas le pluriel (70), comme dans les deux formes suivantes : je ne puis en donner l'explication.

b). Forme simple.

		basque	*magyare*	*mordvine*	*vogoule*
Sing.	1	zakart	hozlak	sodatā	kietilem
	2	—	—	—	—
	3	zakar	—	sodatanza	kietitā
Plur.	1	zakargu	—	sodatādāz	kietilu
	2	—	—	—	—
	3	zakarte	—	sodatādāz	kietiānl

On voit au premier coup d'œil que la forme simple est entièrement régulière.

Forme V.

Le régime pluriel *gu*, *guk*, de la première personne, que repré-

sente la lettre *g*; le radical est *ai*; les suffixes personnels suivent le *tu* qui a ici, sans aucun doute, une signification de pluralité.

a). Forme composée.

Sing.	Plur.
1 —	1 —
2 jaten gaituzu (tu nous manges).	2 jaten gaituzute
3 — gaitu	3 — gaituzte

b). Forme simple.

		basque	*magyare*	*mordvine*	*vogoule*
Sing.	1	—	—	—	—
	2	gakarzu	—	sodatamaśt	—
	3	gakar	—	sodatamaz	—
Plur.	1	—	—	—	—
	2	gakarzute	—	sodasamaśt	—
	3	gakarte	—	sodasamaz	—

Forme VI.

Avec le rég. pluriel du pronom de 2e pers. *zuek*, sans rég. indir. Si nous comparons cette forme avec celle ci-dessus où le même régime est au singulier et dont la première personne est *zakart* et la troisième *zakar*, tandis que celle-ci est *zakartet*, *zakarte*, on voit que la syll. *te* est une addition que nous avons déjà vue plus haut intervenir comme signe de pluralité; elle figure tant dans la forme simple que dans la forme composée, où de *zaitu* vient *zaituztet*, avec cette différence que, dans la forme composée, il y a un *z* en plus (71).

a). Forme composée (« je vous mange »).

1 jaten zaituztet	1 jaten zaituztegu
2 —	2 —
3 — zaituzte	3 — zaituztee

b). Forme simple.

		basque	*magyare*	*mordvine*	*vogoule*
Sing.	1	zakartet	hozlak titeket	sodatädäz	kietänem
	2	—	—	—	—
	3	zakarte	—	sodatädäz	kietiänä
Plur.	1	zakartegu	—	sodatądäz	kietiänu
	2	—	—	—	—
	3	zakartee	—	sodatädäz	kietiänl

Dans ces six formes, nous avons mis en parallèle les particularités du basque avec les langues magyare, mordvine et vogoule, qui possèdent précisément une conjugaison objective comme le basque. Celui-ci est à ce point de vue disproportionnément plus riche que ses compagnons; après lui vient le mordvine qui, quoiqu'il sache traduire les formes du basque, est pourtant plus pauvre que ce dernier, car il n'a que quinze formes pour en traduire vingt-huit; le vogoule arrive ensuite : il traduit encore, mais en répétant certaines formes, les rég. dir. de 2e et de 3e pers., mais pas ceux de 1re, quoique d'ailleurs, comme il possède le duel, il semble vraisemblablement par le nombre de ses formes l'emporter sur les autres idiomes comparés (je ne vois pas la nécessité de transcrire ici ces formes dont les correspondants manquent en basque) ; beaucoup plus pauvre est enfin le magyare qui, par sept formes, exprime treize relations, c'est-à-dire où une seule et même forme se rapporte à l'objectif de 3e pers. tant au singulier qu'au pluriel, ainsi par ex.: *litom* signifie en même temps « je le vois » et « je les vois ».

Si jusqu'ici nous avons pu nous avancer dans l'étude du verbe basque[1] avec l'aide du magyare, nous entrons maintenant sur un terrain où la langue basque se trouve seule, du moins parmi les idiomes européens: j'entends parler de ces formes au moyen desquelles il introduit dans le verbe, outre le régime direct du pron. démonst., le régime indirect des pronoms personnels. De telles formes sont au nombre de douze. Parmi elles la

Forme VII

prend, à côté du rég. dir. du pronom dém., le régime indirect singulier du pronom de 1re pers. *niri* « à moi ». Si nous prenons pour base la 2e personne de la conjugaison objective singulière simple *dezu* en la comparant avec la forme de même pers. correspondante *didazu*, nous trouvons à la place de l'*e* la syllabe *da*, dans laquelle il faut voir l'élément nouveau; je dis que *da* est l'élément nouveau, mais je suis embarrassé par la 3e pers. où de

1. Les six formes citées constituent la conjugaison purement active ou « pure », comme la nomment les grammairiens ; les suivantes sont proprement les formes « transitives ».

du a été dérivé *dit*; aussi, malgré tout mon désir, je dois laisser cette forme inexpliquée. On a en effet

a). Forme simple.

Sing.	Plur.
1 —	1
2 jaten didazu « tu me le manges ».	2 jaten didazute
3 — dit	3 — didate

Cependant en remarquant que la 3e personne du pluriel est *didate*, comme je sais que la syllabe *te* est le signe du plur., je conjecture que la 3e pers. sing. est contractée de *dida* et qu'ainsi *da* serait pourtant le datif qu'il est néanmoins difficile d'assimiler à *niri*.

b). Forme simple (« tu me le portes », etc.).

Sing.	Plur.
1 —	1 —
2 dakardazu	2 dakardazute
3 dakardat	3 dakardate

Si nous rapprochons la 2e pers. de *dakarzu* qui est seulement l'objectif simple, nous voyons qu'ici aussi l'élément nouveau qui marque le rég. indir. est *da*; il nous faut donc tenir ce *da* pour le datif d'un vieux pronom de 1re pers. (72).

Forme VIII.

Le rég. indir. de 1re personne avec le rég. dir. plur. du pron. dém., qui est constitué, comme nous l'avons déjà vu plus haut, par la syllabe *zki* intercalée (73).

a). Forme simple (« tu me les manges » etc.).

Sing.	Plur.
1 »	1 »
2 jaten dizkidazu	2 jaten dizkidazute
3 — dizkit	3 — dizkidate

b). Forme composée.

1 »	1 »
2 dakarzkidazu	2 dakarzkidazute
3 dakarzkit	3 dakarzkidate

La régularité de ces formes est manifeste; *zki* marque le rég. dir. plur. du pronom dém., *da* est le datif de la 1re pers.

Forme IX.

Le rég. sing., avec le rég. indir. sing. de la 2e personne *zu* qui est également très-apparente dans la conjugaison.

a). Forme simple (« je te le mange », etc.)

Sing. 1	jaten dizut	Plur. 1	jaten dizugu
2	—	2	—
3	jaten dizu	3	jaten dizute

b). Forme simple (« je te le porte », etc.)

Sing. 1	dakarzut	Plur. 1	dakarzugu
2	—	2	—
3	dakarzu	3	dakarzute

Forme X.

Elle est constituée par l'addition de *zki* rég. plur. du pron. dém. et marque en outre l'attribut sing. de 2e pers. Elle s'accorde entièrement avec la forme IX, comme « je te les mange », etc. = *jaten dizkizut*, 3e p. *dizkizu*, plur. 1re *dizkizugu*, 3e *dizkizute*. Dans la forme simple (je te les porte »), on a

Sing. 1	dakarzkizut	Plur. 1	dakarzkizugu
2	»	2	»
3	dakarzkizu	3	dakarzkizute

Forme XI.

a). Forme simple (« je le lui mange » etc.).

Sing. 1	jaten diot	Plur. 1	jaten diogu
2	— diozu	2	— diozute
3	— dio	3	— diote

b). Forme composée (« je le lui porte » etc.).

Sing. 1	dakarkiot	Plur. 1	dakarkiogu
2	dakarkiozu	2	dakarkiozute
3	dakarkio	3	dakarkiote

Dans cette forme, le *d* initial est comme ailleurs, le rég. du pron. dém. (le); *i*, le radical verbal; *t*, *zu*, *gu*, *zute*, *te* les suffixes connus; donc la lettre *o* marque le rég. indir. de la 3e pers. : c'est vraisemblablement un reste de *oni*, datif de *au*, *onek*; la syll. *ki* est cependant inexplicable (74).

Forme XII.

Elle se développe d'une façon tout à fait régulière par l'intercalation de la syll. *zki*; c'est le pluriel de la précédente. On a donc « je les lui mange » = *jaten di-zki-ot*, *dizkiozu*, *dizkio*, *dizkiogu*, *dizkiozute*, *dizkiote* pour la forme composée. Dans la forme simple, on a, de la même façon, « je les lui porte » *da-kar-zki-ot*, *da-kar-zki-ozu*, où cependant *z* seul est intercalé, parce que la syll. *ki* figurait déjà dans la forme précédente.

Forme XIII.

C'est maintenant le tour des datifs pluriels « à nous, à vous, à eux » *guri*, *zuei*, *ajei*, avec les rég. sing. et plur. du pron. dém. Dans cette forme, il y a donc par conséquent le rég. indir. plur. de 1re pers. et le rég. dir. sing. du pron. dém.; c'est cependant la syll. *gu* (75) qui marque partout le datif, p. e. dans *dakarguzu*, *d* est le rég. dir., *akar* le radical, *gu* le rég. indir., *zu* le suff. pers., c'est donc : « tu nous le portes ».

a). Forme simple (« tu nous le manges » etc.).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 jaten diguzu		2 jaten diguzute
	3 — digu		3 — digute

où *d* = le, *i* est le radical, *gu* le datif « à nous » ; *zu*, *zute*, *te* sont les suff. pers.

b). Forme composée (« tu nous le portes » etc.).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 dakarguzu		2 dakarguzute
	3 dakargu		3 dakargute

Forme XIV.

Le rég. indir. plur. de prem. pers. *guri*, avec le rég. dir. plur. du pron. dém. Cette forme est à son tour régulièrement constituée par l'intercalation de la syll. *zki* entre le radical et l'attribut *gu*, comme p. ex. : « tu nous les manges » *jaten di-zki-guzu*, *di-zki-gu*, *di-zki-guzute*, *di-zki-gute*. Dans la conjugaison simple « tu nous les portes » = *dakar-zki-guzu*, au pluriel *dakar-zki-guzute* ; où *d* est le rég. dir., *zki* son pluriel, *akar* le radical, *gu* le rég. indir., *zu* et *zute* les suff. pers. sujets.

Forme XV.

Le rég. ind. pluriel de sec. pers. avec le rég. dir. singulier du pron. dém.

a). Forme composée (« je vous le mange » etc.).

Sing.	1 jaten dizutet	Plur.	1 jaten dizutegu
	2 »		2 »
	3 — dizute		3 — dizutee

b). Forme simple (« je vous le porte » etc.).

Sing.	1 dakarzutet	Plur.	1 dakarzutegu
	2 »		2 »
	3 dakarzute		3 dakarzutee

Ici *d* est le rég. dir. comme partout, *i* et *akar* les deux radicaux, *zu* le rég. indir. de 2e pers. dont la syll. *te* forme le pluriel « vous », comme dans la 6e forme ou comme généralement dans les suffixes des 2e et 3e pers. au plur.; *t*, *gu* et *e* sont les suff. pers. suj.

Forme XVI.

Le pluriel de la forme précédente est constitué par la syll. *zki*, comme « je vous les mange » = *jaten di-zki-zutet* etc.; « je vous les porte » dans la conjug. simple : *dakar-zki-zutet*, « nous vous les portons » *dakar-zki-zutegu*, etc.

Forme XVII.

Le rég. dir. sing. du pron. dém. avec le rég. indir. plur. du pron. pers. de 3e pers.

a). Forme composée (« je le leur mange » etc.)

Sing.	1 jaten diotet	Plur.	1 jaten diotegu
	2 — diotezu		2 — diotezute
	3 — diote		3 — diote

b). Forme simple (« je le leur mange »).

Sing.	1 dakarkiotet	Plur.	1 dakarkiotegu
	2 dakarkiotezu		2 dakarkiotezute
	3 dakarkiote		3 dakarkiotee

Cette forme s'accorde avec la XIe qui exprime l'attribut de

3e pers. sing. et l'objet sing. de la même pers.; mais ici, à l'*o* expliqué là s'ajoute la syll. *te* qui marque le pluriel, et ainsi de « à lui » se produit « à eux », ce qui arrive invariablement à travers toute la conjugaison ; il faut encore remarquer que là où *te* est la finale de la 3e pers. plur., là aussi se présente constamment partout un *e* de plus, qui est vraisemblablement le suff. pers., mais je ne suis encore parvenu à en expliquer l'origine (76).

Forme XVIII.

Le pluriel de la précédente, avec l'intercalation de la syll. habituelle *zki*; c'est ainsi que de *jaten diotet* « je le leur mange » se produit *jaten dizkiotet* « je les leur mange ».

a). Forme composée.

Sing.	1	jaten dizkiotet	Plur.	1	jaten dizkiotegu
	2	— dizkiotezu		2	— dizkiotezute
	3	— dizkiote		3	— dizkiotee

Analysons p. ex. la 2e pers. de cette forme : nous trouvons que les lettres *d* et *zki* marquent le rég. dir. et son plur., *o* et *te* le rég. indir. de 3e pers. et son plur., que suivent les suff. pers.

b). Forme simple.

La 1re pers. de la XVIIe forme étant *dakar-ki-otet*, son pluriel ne se forme que par un *z* et l'on a

Sing.	1	dakar-zki-otet	Plur.	1	dakar-zki-otegu
	2	dakar-zki-otezu		2	dakar-zki-otezute
	3	dakar-zki-ote		3	dakar-zki-otee

§ 9.

Par cet examen du temps présent de la conjugaison active du verbe basque, nous croyons qu'il a été avantageux au lecteur d'acquérir la conviction de la régularité à laquelle obéit cet antique idiome. Je vais discuter maintenant, de la même façon que ci-dessus, la conjugaison des verbes passifs et neutres, qui est tout aussi logique, mais dont les suffixes sont mieux effacés et se rapprochent mieux de ce que les linguistes ont coutume d'appeler une perfection dans les langues aryennes, c.-à-d. la fusion intime

du radical et du suffixe. Les verbes de cette espèce ont aussi une double conjugaison, la simple, qu'avec Mahn nous appellerons l'ancienne, l'originale, et la composée qui a lieu à l'aide du verbe auxiliaire « je suis ». Aussi vais-je tout d'abord exposer le présent de ce verbe qui figure dans cette conjugaison et que voici :

Sing.	1 *naiz* « je suis »	Plur.	1 *guera*
	2 *aiz, zera* « tu es »		2 *serate*
	3 *da* « il est »		3 *dira*

Les verbes de cette espèce, auxquels on ne joint pas de rég. dir., prennent seulement le rég. indir. des pron. pers.; aussi n'ont-ils en tout au présent que sept formes, une sans régime et six avec le rég. indir. Ici aussi nous placerons immédiatement après chacune des formes composées la forme simple correspondante.

Forme I.

Sans attribut; le nom verbal n'est accompagné que du simple « je suis » (77); *etorri* « venir »; *etorcen naiz*, *zera*[1], *da*, *guera*, *serate*, *dira* « je suis, tu es, etc., venant » c.-à-d. « je viens, tu viens ».

Forme simple (du verbe *ibilli* « marcher »).

Sing.	1 nabil	Plur.	1 gabilza
	2 zabilza		2 zabilzate
	3 dabil		3 dabilz

Ici l'*i* du radical s'est changé en *a*; les suff. pers. sont initiaux dans le verbe neutre et ils sont marqués par les lettres *n, z, g, d*; mais le suff. *z* et *za* qui vient à la fin de certaines personnes verbales et qui dans d'autres verbes paraît sous la forme *c* et *ca* est inexplicable à moins qu'on ne le prenne pour un renforcement des suffixes personnels (78).

Forme II.

Avec l'attribut sing. de 1re pers., comme *etorcen natsat*[2], *zat*, *zatsazkit*, *zazkit* où la finale *t* est le rég. ind. de 1re pers. et au

1. Dans cette conjugaison aussi, je ne m'occupe que des formes en *zu* du pron. de 2e pers.

2. J'ai pensé que la consonne *tz* produite par la composition du radical et du suffixe pouvait être proprement restituée *ts* (79).

pluriel *zkit* comme dans les verbes actifs. On a dans la forme simple (« tu marches à moi » etc.) :

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 zabilkit		2 zabilzkit
	3 dabilkit		3 dabilzkit

La régularité est ici plus apparente; les suff. pers. sont devant, les datifs de 1re pers. à la fin; le pluriel est marqué par la syll. *zki*.

Forme III.

Avec le rég. indir. sing. de 2e pers., où le suffixe *zu* est apparent.

a). Forme composée (« je viens à toi » etc.).

Sing.	1 etorcen natsazu	Plur.	1 etorcen gatsazkizu
	2 »		2 »
	3 — zatsu		3 — zazkizu

b). Forme simple (« je marche à toi » etc.).

Sing.	1 nabilkizu	Plur.	1 gabilzkizu
	2 »		2 »
	3 dabilkizu		3 dabilzkizu

de formation tout à fait régulière.

Forme IV.

Avec le rég. indir. sing. de 3e pers. que désigne au sing. *jo*, au pluriel *o* : *etorcen natsajo* « je viens à lui » *zatzajo*, *zajo*, *gatsazkio*, *zatsazkio*, *zazkio*.

Forme simple (« je marche à lui » etc.).

Sing.	1 nabilkio	Plur.	1 gabilzkio
	2 zabilkio		2 zabilzkio
	3 dabilkio		3 dabilzkio

Forme V.

Avec le rég. indir. plur. de 1re pers. marqué par le suff. très-régulier *gu*, comme : *etorcen zatsagu* « tu viens à nous », *zagu*, *zatzazkigu*, *zazkigu*. Dans la forme simple, il y a encore plus de régularité, comme : *zabilkigu* « tu marches à nous », *dabilkigu* « il marche à nous », *zabilzkigu* « vous marchez à nous », *dabilzkigu*

« ils marchent à nous », où la lettre *z* intercalée devant la syll. *ki* indique le pluriel des sujets.

Forme VI.

Avec le rég. indir. plur. de 2e pers., qui apparaît régulièrement dans la forme *zute*: *etorcen natsazute* « je viens à vous », *zatsute* « il vient », *gatsazkizute* « nous venons », *zazkizute* « ils viennent ». La forme simple est tout aussi régulière (« je marche à vous » etc.):

Sing.	1 nabilkizute		Plur.	1 gabilzkizute
	2 »			2 »
	3 dabilkizute			3 dabilzkizute

Comme on voit, les suff. pers. sont les mêmes, dans l'une et l'autre forme, que dans les cinq relations précédentes; la différence est dans le suff. du rég. qui est dans la cinquième *gu*, mais ici *zute* : c'est le datif plur. de la 2e pers.

Forme VII.

Entièrement déduite de la quatrième; celle-ci avait le rég. indir. sing., la présente a le rég. ind. plur. du pron. de 3e pers., que marque seulement le suffixe de pluralité *te* ajouté à chaque personne, comme *gabilzkio* « nous marchons à lui », *gabilzkiote* « nous marchons à eux »; *etorcen zatsazkio* « tu viens à lui », *etorcen zatsazkiote* « tu viens à eux », etc.

Avec ceci, et ce que j'ai exposé précédemment, je crois avoir donné des formes du présent du verbe basque un tableau tel que la généralité des lecteurs pourront d'eux-mêmes s'orienter dans le système. Je n'ai pas donné à la vérité les formes du verbe passif, mais elles sont entièrement conformes aux sept du verbe neutre. Je n'ai pas donné non plus, pour ne pas compliquer l'examen, cinq autres formes produites par le pronom de 2e pers. *eu, euk* et *hi, hik*; mais, comme je l'ai dit, je n'ai pas voulu embarrasser le lecteur par de telles formes, et d'ailleurs l'usage du pron. *zu*, *zuk* est beaucoup plus général et donne, quant au temps présent, une image plus claire de la conjugaison (80), sur laquelle cependant tout n'est pas dit encore; à cause en effet des innombrables dia-

lectes et de la variété qu'on y constate, on peut dire que ces formes sont inépuisables. Le dialecte guipuzcoan, qui est celui dont je m'occupe, est employé le plus fréquemment et le plus largement dans la littérature qui est du reste très peu considérable (81).

Dans la seconde partie de ce travail, je me propose d'exposer la formation de l'imparfait et des autres temps, ce qui exigera beaucoup moins de place que n'en a demandé le présent, à cause de la régularité des dérivations; le plus souvent il suffira d'indiquer le mode de formation. Puis, analysant les diverses parties du discours, je donnerai, à titre de spécimen, un texte linguistique basque avec explications destinées à faciliter l'orientation du patient lecteur.

DEUXIÈME PARTIE.

Avant de décrire le mode de formation de l'imparfait et des autres temps, il est nécessaire de se familiariser avec les verbes auxiliaires. Le lecteur sait (voy. § 8) qu'il y a en basque deux verbes ayant les significations de « avoir » et « être »; tous deux sortent du même radical conservé sous les formes *izán det, izán dezu, izán du* «j'ai eu, tu as eu, il a eu», et *izán naiz, izán zára, izán da* « j'ai été, tu as été, il a été » etc.

Nous avons enseigné, aux § 8 et 9 respectivement, quelle est la forme du présent des auxiliaires; celle des imparfaits est la suivante :

Verbe *avoir*.		Verbe *être*.	
j'avais (82)	*núen*	j'étais	*nincan*
tu avais	*sénduen*	tu étais	*siñan*
il avait	*zuen*, *seuen*	il était	*zan*
nous avions	*gúenduen*	nous étions	*guíñan*
vous aviez	*sénduten*	vous étiez	*siñaten*
ils avaient	*zúten*	ils étaient	*siran*

Si, parmi ces deux formes, on analyse celle du verbe « avoir », il résulte de cette circonstance que la syll. *en* se présente constamment à la fin de chaque personne, que c'est là le suff. qui marque le passé (83), de même que p. ex. en latin l'imparfait est désigné par la syll. *ba* qui tire sa signification de la racine *bhu* du verbe sanscrit « avoir »; on voit aussi, dans cette forme, que les suff.

pers., à la différence des formations linguistiques aryennes, altaïques et sémitiques, sont placés en tête de la forme verbale, mais, que de *nik* il reste seulement *n* à la première personne ; à la seconde, *sen* (qui est du reste analogue à *ser-ori* « toi-même » (voy. ci-dessus p. 26), pronom réfléchi) vient de *zuk* et a été vraisemblablement altéré par des raisons d'euphonie; la dérivation du suff. de 3e pers. est obscure, le *z* ou *se* ne peut se tirer de *ark* : on pourrait songer au pronom *zer*, *zerk* « lequel, quoi [1] », mais c'est vraiment à peu près impossible. Au pluriel, à la 1re pers., *güenduen*, la syll. *gu* (84) est claire, et le *en* qui l'accompagne n'a, à ce qu'il semble, que la signification ainsi répétée du passé; l'identité des 2e et 3e pers. plur. avec celles du sing. est manifeste, sauf que le plur. y est signalé par l'intercalation de la lettre *t*, reste de la syll. *te*, marque de pluralité que nous avons déjà vue au présent. Il reste encore à trouver le radical et le suff. du rég. dir., ce qui n'est plus difficile. La lettre *u* est certainement le radical du verbe *euki* « avoir » et la lettre *d* (85) le suff. du rég. dir. qui ne se présente pourtant ni à la prem. pers. sing., ni à la 3e sing. et plur., auxquelles personnes on doit supposer qu'il s'est usé ou qu'il est fondu avec les suff. et le rad. verbal, phénomène qu'on constate quotidiennement dans les idiomes aryens et altaïques.

Les autres temps du mode indicatif sont composés, comme on a eu occasion de l'indiquer plus haut; c'est d'abord le passé ou présent parfait *izán naiz*, *izán zéra*, *izán da*, *izan güera*, *izan sérate*, *izan dira* [2] « j'ai été, tu as été, il a été, etc. ». Il y a encore en basque un passé que les grammairiens appellent « prétérit éloigné » et qui correspond cependant au passé soit-disant accidentel (aoriste) ; il est composé de la façon suivante :

1. [illegible] la première partie de cette étude, j'ai transcrit *ts* la con- [illegible] *tz*, mais, m'étant convaincu plus tard que ce son se [illegible] le *c*, il [illegible] semble préférable, quoique cela paraisse [illegible] ence, d' [illegible] oyer dès à présent ce dernier signe à sa [illegible] ce [illegible] vail.

[illegible] on, que le lecteur ait la bonté de se [illegible] le ce [illegible] à l'endroit où il est question de la

	Sing.				Sing.
1	*izán nuen*	« j'eus eu »	1	*izan nincan*	« j'eus été »
2	— *sénduen*	« tu eus eu »	2	— *siñan*	« tu eus été »
3	— *zúen*	« il eut eu »	3	— *zan*	« il eut été »
	etc.				etc.

Le pluriel est entièrement régulier.

Entre le plus-que-parfait et le présent-éloigné il y a seulement cette différence que, dans le premier, l'auxiliaire indéterminé est répété; le verbe conjugué est le même et n'est d'ailleurs pas autre chose que l'imparfait; on aura donc : *izán izán núen* « j'avais eu », *izán izán sénduen* « tu avais eu » etc.; pour le verbe « être », ce serait *izán izán nincan* « j'avais été », *izán izán siñàn* « tu avais été » etc.

Futur.

Les grammairiens espagnols comme Larramendi et Lardizaval distinguent en basque trois futurs de l'indicatif, le *futuro imperfecto* « futur simple », le *futuro perfecto proximo* « futur antérieur » et le *futuro perfecto remoto* « futur conditionnel ».

Futur simple.

		Sing.			
1	izangó det		1	izango naiz	
2	— dézu		2	— sera	
3	— du		3	— da	
		Plur.			
1	— dégu		1	— gúera	
2	— dézute		2	— sérate	
3	— dúte		3	— dira	
	« j'aurai, etc. »			« je serai, etc. »	

Le futur antérieur (perfecto proximo) marque entre deux futurs un passé relatif, comme dans l'allemand *nachden ich gegessen haben werde* « après que j'aurai mangé », qui n'offre pas ce sens conditionnel, comme le latin *amavero* ou le magyare *látandok* « j'aurai vu ».

Ce futur est traduit en espagnol « yo habré tenido » ; en basque il est formé par la préfixation aux présents *det*, *dézu*, *du* ou *naiz*, *zéra*, *da*, des participes présent et futur : *izán izangó det*, *dezu*, *du* « j'aurai vu », *izán izangó naiz* « j'aurai été » etc.

condicional » ou « mode optatif »; quelques-uns même les ont confondus avec le conjonctif, quoiqu'ils se distinguent aisément les uns des autres par des suffixes différents. Lardizaval dit clairement que la syll. *ke* marque le désir, mais le préfixe *ba* la condition. La langue basque distingue donc nettement l'optatif du conditionnel, ce que ne fait à ma connaissance aucune langue connue, car le français n'y parvient qu'en rendant le conditionnel par l'indicatif précédé de la conjonction *si* après l'optatif, comme « j'achèterais ce cheval, si j'avais de l'argent ». Dans cet exemple, le français est quelque peu capable de distinguer l'optatif du conditionnel, ce que ne peut faire le magyare; c'est au contraire une perfection de la langue basque qu'il y ait un suffixe différent pour chacune de ces deux formes et que l'on ne soit pas forcé de répéter le même mot.

Lardizaval attribue à ce double mode quatre temps, et ce qu'il y a d'original, c'est qu'au lieu de « présent » il en appelle un « futur ». On ne peut nier à la vérité que ce ne soit plus juste, mais c'est contraire à l'usage qui a fait appeler ce temps « présent » quoique l'action se rapporte au futur, comme on peut s'en rendre compte même par l'exemple ci-dessus.

D'après la diversité des affixes, je distinguerai donc deux modes; je donnerai en premier lieu l'optatif et ensuite le conditionnel (89).

Optatif.

Il se forme régulièrement au moyen du suffixe *ke* qui se joint aux formes de l'imparfait dont on retranche les signes *n*, *an*, *en*, du passé.

Présent.

« j'aurais, etc. »		« je serais, etc. »
	Sing.	
1 izangó núke		1 izangó níncake
2 — sénduke		2 — sínake
3 — lúke		3 — lícake
	Plur.	
1 — gúenduke		1 — guínake
2 — sendúkete		2 — sínateke
3 — lúkete		3 — licateke

Dans les deux formes, les 3es pers. sing. et plur. commencent par la lettre *l*; c'est régulier et habituel, mais inexplicable. De *zuen* se produit *luke*.

LE PASSÉ

s'accorde tout le temps avec le présent, sauf que au suff. modal *ke* s'ajoute le suff. *an* du passé; on a ainsi : *izangó núkean* « j'aurais eu », *izangó séndukean* « tu aurais eu » etc.; *izangó nincakean* « j'aurais été », *izangó síñakean* « tu aurais été » etc.

CONDITIONNEL.

Il est caractérisé par le préfixe *ba* qui se place devant les formes personnelles et se joint au radical.

PRÉSENT.

« si j'avais, etc. »	« si j'étais, etc. »
Sing.	
1 izangó banú	1 izangó baninc
2 — basendú	2 — basiná
3 — balú	3 — balíc
Plur.	
1 — baguendú	1 — baguiná
2 — basendúte	2 — basináte
3 — balúte	3 — balicáte

Le passé du conditionnel est conforme au présent, sauf que le participe est remplacé par le passé *izan* du nom verbal, comme *izán banú* « si j'avais eu »; *izan baninc* « si j'avais été » etc.

Remarques. — 1. Un linguiste ne trouvera rien de bizarre à ce fait, que l'optatif et le conditionnel dérivent en basque aussi de l'imparfait de l'indicatif.

2. De ce fait que les suff. *an*, *en*, se joignent également aux personnes des passés de l'indicatif, du subjonctif et de l'optatif, il résulte infailliblement que ces syll. constituent la caractéristique des temps passés (90).

§ 11.

Nous avons exposé ci-dessus la formation des temps des deux auxiliaires sous leur forme la plus simple, le verbe *det*, *dézu*, *du* « avoir » avec le rég. dir. sing. de 3e pers., mais le verbe *naiz*,

séra, *da* sans aucune relation attributive. Nous allons présenter les autres formes des verbes auxiliaires, en développant la conjugaison active et aussi la neutre ; le lecteur voudra bien se souvenir, la conjugaison du présent du verbe basque le lui a appris, que, dans cette langue, l'immense majorité des verbes se conjuguent à l'aide des auxiliaires et qu'un très-petit nombre seulement de verbes basques suivent le mode antique de conjugaison simple, au moins quant au présent de l'indicatif, à l'imparfait et à l'impératif, car les autres formations temporelles ont lieu au moyen des auxiliaires.

La conjugaison de l'imparfait de l'indicatif se produit donc dans la plupart des verbes basques au moyen d'auxiliaires, mais, pour les verbes actifs c'est l'imparfait de *det*, *dézu*, *du* « avoir » et pour les verbes neutres et passifs celui de *naiz*, *séra, da* « être » qui est employé. J'ai donné plus haut ces deux imparfaits. Naturellement les verbes de conjugaison simple ou antique se conjuguent proprement sans ces auxiliaires.

Comme au présent, les diverses relations sont exprimées à l'imparfait dans le verbe auxiliaire, tandis que le participe du verbe conjugué reste invariable.

Nous conservons à l'imparfait le même ordre précédemment suivi pour les XVIII formes ; nous omettons par conséquent les formes de sec. pers. en *eu*, *euk*, *hi*, *hik*, pour ne conserver que celles, courtoises, en *zu*.

Forme I.

Après le participe *jaten* du verbe *jan* « manger » se place le verbe auxiliaire, mais avec le rég. dir. sing. de 3e pers.; c'est ici la forme déjà connue *nuen*, *sénduen* etc. qui renferme la relation objective, car *jaten nuen* p. ex. signifie « je le mangeais ». On a donc :

a). Forme composée.

Sing.		Plur.	
1 jaten nuen	« je le mangeais »	1 jaten guenduen	« nous le mangions »
2 — sénduen	« tu le mangeais »	2 — sénduten	« vous le mangiez »
3 — zuen	« il le mangeait »	3 — zuten	« ils le mangeaient »

b). Forme simple.

Nous prendrons encore pour type *ekarri* (rad. *ekar*) qui se conugue ainsi qu'il suit avec le rég. dir. sing. de 3e pers.

Sing.		Plur.	
1 nékarren	« je le portais »	1 guenekarren	« nous le portions »
2 sénekarren	« tu le portais »	2 sénekarten	« vous le portiez »
3 sékarren	« il le portait »	3 sékarten	« ils le portaient »

Dans cette forme, comme dans l'auxiliaire, les signes pers. sont préfixés aux personnes verbales : ce sont les mêmes c.-à-d. *n*, *sen*, *se*, *gu*, *sen*, *se*, sauf une petite différence aux 3e pers. sing. et plur.; — la syll. fin. *en* est le signe du passé; le radical est *ekar* dont le *r* est euphoniquement redoublé à la plupart des pers.; le *t* marque encore le pluriel, mais le suff. du rég. dir. ne se retrouve pas : il est sans doute fondu avec le radical (91).

Forme II.

Avec le rég. dir. plur. de 3e pers.; la formation en est analogue à celle du présent correspondant : de même que là de *du* vient *ditu*, de même ici de l'imparfait *nuen* vient *nituen*, comme :

a). Forme composée (« je les mangeais » etc.).

Sing.		Plur.	
1	játen nituen	1	jaten guínituen
2	— sínituen	2	— sínituzten
3	— sítuen	3	— situzten

b). Forme simple (« je les portais »).

Sing.		Plur.	
1	nékarzkien	1	guénekarzkien
2	sénekarzkien	2	sénekarzkiten
3	sékarzkien	3	sékarzkiten

Ces formes concordent avec la précédente, comme au présent; nous trouvons dans la composée l'élément nouveau *tu* et dans la simple *zki*, syll. qui marquent le pluriel; de plus, dans la première, la voyelle radicale se change en *i*, tandis qu'elle reste invariable dans la seconde. Le lecteur voudra bien constater dans les autres formes la régularité de ces phénomènes.

Forme III.

Avec le rég. dir. sing. de 1re pers. qui se préfixe aux formes personnelles :

a). Forme composée (« tu me mangeais »).

Sing.		Plur.	
1	»	1	»
2	játen nínduzun	2	játen nínduzuten
3	— nínduen	3	— nínduten

séra, *da* sans aucune relation attributive. Nous allons présenter les autres formes des verbes auxiliaires, en développant la conjugaison active et aussi la neutre; le lecteur voudra bien se souvenir, la conjugaison du présent du verbe basque le lui a appris, que, dans cette langue, l'immense majorité des verbes se conjuguent à l'aide des auxiliaires et qu'un très-petit nombre seulement de verbes basques suivent le mode antique de conjugaison simple, au moins quant au présent de l'indicatif, à l'imparfait et à l'impératif, car les autres formations temporelles ont lieu au moyen des auxiliaires.

La conjugaison de l'imparfait de l'indicatif se produit donc dans la plupart des verbes basques au moyen d'auxiliaires, mais, pour les verbes actifs c'est l'imparfait de *det*, *dézu*, *du* « avoir » et pour les verbes neutres et passifs celui de *naiz*, *séra, da* « être » qui est employé. J'ai donné plus haut ces deux imparfaits. Naturellement les verbes de conjugaison simple ou antique se conjuguent proprement sans ces auxiliaires.

Comme au présent, les diverses relations sont exprimées à l'imparfait dans le verbe auxiliaire, tandis que le participe du verbe conjugué reste invariable.

Nous conservons à l'imparfait le même ordre précédemment suivi pour les XVIII formes; nous omettons par conséquent les formes de sec. pers. en *eu*, *euk*, *hi*, *hik*, pour ne conserver que celles, courtoises, en *zu*.

Forme I.

Après le participe *jaten* du verbe *jan* « manger » se place le verbe auxiliaire, mais avec le rég. dir. sing. de 3e pers.; c'est ici la forme déjà connue *núen*, *sénduen* etc. qui renferme la relation objective, car *jaten nuen* p. ex. signifie « je le mangeais ». On a donc :

a). Forme composée.

Sing.		Plur.	
1 jaten nuen	« je le mangeais »	1 jaten guenduen	« nous le mangions »
2 — sénduen	« tu le mangeais »	2 — sénduten	« vous le mangiez »
3 — zuen	« il le mangeait »	3 — zuten	« ils le mangeaient »

b). Forme simple.

Nous prendrons encore pour type *ekarri* (rad. *ekar*) qui se conugue ainsi qu'il suit avec le rég. dir. sing. de 3e pers.

Sing.		Plur.	
1 nékarren	« je le portais »	1 guenekarren	« nous le portions »
2 sénekarren	« tu le portais »	2 sénekarten	« vous le portiez »
3 sékarren	« il le portait »	3 sékarten	« ils le portaient »

Dans cette forme, comme dans l'auxiliaire, les signes pers. sont préfixés aux personnes verbales : ce sont les mêmes c.-à-d. *n*, *sen*, *se*, *gu*, *sen*, *se*, sauf une petite différence aux 3e pers. sing. et plur.; — la syll. fin. *en* est le signe du passé ; le radical est *ekar* dont le *r* est euphoniquement redoublé à la plupart des pers.; le *t* marque encore le pluriel, mais le suff. du rég. dir. ne se retrouve pas : il est sans doute fondu avec le radical (91).

Forme II.

Avec le rég. dir. plur. de 3e pers.; la formation en est analogue à celle du présent correspondant : de même que là de *du* vient *ditu*, de même ici de l'imparfait *nuen* vient *nituen*, comme :

a). Forme composée (« je les mangeais » etc.).

Sing.	1 játen nítuen	Plur.	1 jaten guínituen
	2 — sínituen		2 — sínituzten
	3 — sítuen		3 — situzten

b). Forme simple (« je les portais »).

Sing.	1 nékarzkien	Plur.	1 guénekarzkien
	2 sénekarzkien		2 sénekarzkiten
	3 sékarzkien		3 sékarzkiten

Ces formes concordent avec la précédente, comme au présent ; nous trouvons dans la composée l'élément nouveau *tu* et dans la simple *zki*, syll. qui marquent le pluriel; de plus, dans la première, la voyelle radicale se change en *i*, tandis qu'elle reste invariable dans la seconde. Le lecteur voudra bien constater dans les autres formes la régularité de ces phénomènes.

Forme III.

Avec le rég. dir. sing. de 1re pers. qui se préfixe aux formes personnelles :

a). Forme composée (« tu me mangeais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 játen nínduzun		2 játen nínduzuten
	3 — nínduen		3 — nínduten

b). Forme simple (« tu me portais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 nénkarzun		2 nénkarzuten
	3 nénkarren		3 nénkarten

Le signe objectif de 1re pers., la syll. *nin, nen* est préfixée ; *u* et *kar* sont les radicaux; les finales *n*, *t*, *en*, les signes du passé; les suff. pers. sont faciles à reconnaître aux sec. pers. sing. et plur., mais à la 3e pers. ils manquent dans les deux nombres; la lettre *t* est le signe du plur., tandis que la lettre *d*, intercalée entre le rég. dir. et la lettre radicale dans la forme composée, est seulement euphonique.

Forme IV.

Avec le rég. dir. de la sec. pers. courtoise *zu*, qui se préfixe au verbe sous les formes *sin* et *sen*, tandis que les signes personnels se suffixent après le radical, ce qui arrive constamment aux formes objectives sing. et plur. de prem. et de sec. pers.

a). Forme composée (« je te mangeais »).

Sing.	1 játen síndudan	Plur.	1 játen síndugun
	2 »		2 »
	3 — sínduen		3 — sínduten

b). Forme simple (« je te portais »).

Sing.	1 sénkardan	Plur.	1 sénkargun
	2 »		2 »
	3 sénkarren		3 sénkarten

Dans cette forme, le sujet de la 1re pers. prétend être expliqué par *d*, mais celui-ci est vraisemblablement pour *t* que nous avons déjà trouvé au présent comme suff. de rég. et de suj. de 1re pers.; les autres syll. n'ont pas besoin d'explication.

Forme V.

Le rég. dir. plur. de 1re pers. *gu*, *guk* préfixé aux formes personnelles, tandis que les signes pers. sont suffixés au radical.

a). Forme composée (« tu nous mangeais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 játen gúinduzun		2 játen guínduzuten
	3 — gúinduen		3 — gúinduzten

b). Forme simple (« tu nous portais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 gúenkarzun		2 gúenkarzuten
	3 gúenkarren		3 gúenkarten

Tous les éléments de cette forme sont clairs; les syll. *in*, *en*, après le rég. *gu* sont une affirmation de l'idée du passé (92).

Forme VI.

Le rég. plur. de la sec. pers. *zu, zuk*, que représente le préfixe *sin* dans la forme composée et *sen* dans la simple.

a). Forme composée (« je vous mangeais »).

Sing.	1 játen sínduztedan	Plur.	1 játen sínduztegun
	2 »		2 »
	3 — sínduzten		3 — sínduzteen

b). Forme simple (« je vous portais »).

Sing.	1 sénkartedan	Plur.	1 sénkartegun
	2 »		2 »
	3 sénkarten		3 sénkarteen

Ainsi, le signe du rég. est le même dans les formes IV et VI, mais, si l'on compare les deux formes, on constate que, dans la VIe, la syll. *te* est intercalée entre le rad. et les suff. pers., pour exprimer le pluriel; c'est pour la même raison qu'à la 3e pers. plur. on voit un autre *e* ajouté.

Forme VII.

A celle-ci et aux suivantes se joint, outre le rég. dir., le rég. indir., comme au présent; quant à la dérivation, il y a dans les deux temps une entière conformité : on y remarque seulement cette différence, qu'à l'imparfait les suffixes personnels sont préfixés au radical du verbe tandis qu'ils lui sont suffixés au présent.

a). Forme composée (« tu me le mangeais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 játen sínidan		2 játen sínidaten
	3 — sídan		3 — sídaten

Comme nous l'avons vu au présent (voy. p. 36) le datif de la première pers. est *da*, dans l'une et l'autre forme.

b). Forme simple (« tu me le portais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 sénekardan		2 sénekardaten
	3 sékardan		3 sékardaten

Forme VIII.

De même qu'au présent, cette forme ne diffère de la précédente que par l'intercalation de la syll. *zki* entre le radical et le suff. du datif et elle marque, outre le rég. indir. sing. de 1re pers., le plur. du pron. dém. de 3e pers., comme :

a). Forme composée (« tu me les mangeais »)

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 játen sínizkidan		2 játen sínizkidaten
	3 — sízkidan		3 — sízkidaten

Dans la forme simple, la dérivation est encore plus claire, comme *senekardan* « tu me le portais », *senekar-zki-dan* « tu me les portais », *sekar-zki-dan* « il me les portait ».

Forme IX.

A côté du rég. dir. sing. de 3e pers., le rég. indir. sing. de la 2e pers. *zu*, *zuk* s'accommode d'une manière tout à fait remarquable, comme au présent où *jaten dízut* = je te le mange ; à l'imparfait, on a *játen nízun* « je te le mangeais ».

a). Forme composée (« je te le mangeais »)

Sing.	1 játen nízun	Plur.	1 játen guínizun
	2 »		2 »
	3 — sízun		3 — sízuten

b). Forme simple (« je te le portais »).

Sing.	1 nékarzun	Plur.	1 guénekarzun
	2 »		2 »
	3 sékarzun		3 sékarzuten

Forme X.

A côté du rég. indir. sing. de 3e pers., le rég. plur. du pron. dém. s'exprime dans la forme précédente au moyen de la syll. *zki* de la manière déjà plusieurs fois indiquée, comme *játen nizkizun* « je te les mangeais », *játen guiñizkizun* « nous te les mangions », ou dans la forme simple *sékar-zki-zun* « il te les portait », *guénekar-zki-zun* « nous te les portions » etc.

Forme XI.

Exprime aussi bien le rég. dir. que l'attribut de 3e pers. sing.; ce dernier est indiqué, comme au présent, par la lettre *o* (voy. p. 38).

a). Forme composée (« je le lui mangeais »).

Sing.	1 játen níon	Plur.	1 játen guínion
	2 — sínion		2 — sínioten
	3 — síon		3 — síoten

b). Forme simple (« je le lui portais »).

Sing.	1 nékarkion	Plur.	1 guénekarkion
	2 sénekarkion		2 sénekarkioten
	3 sékarkion		3 sékarkioten

Forme XII.

Outre le rég. indir. sing. on exprime le plur. du rég. dir. par l'intercalation de la syll. *zki* dans la forme composée et de *z* dans la forme simple, où se trouve déjà la syll. *ki* isolément inexplicable, comme *játen nizkion* « je les lui mangeais », *jaten siñiskioten* « tu les lui mangeais », *senekar-z-kion* « tu les lui portais ».

Forme XIII.

Le rég. indir. *guri* du pron. de 1re pers. avec le rég. dir. sing. du pron. dém.; le suff. *gu* représente le premier, le second est fondu avec le radical, comme cela arrive régulièrement dans toutes les formes de l'imparfait.

a). Forme composée (« tu nous le mangeais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 játen sínigun		2 játen síniguten
	3 — sígun		3 — síguten

b). Forme simple (« tu nous les mangeais »).

Sing.	1 »	Plur.	1 »
	2 sénekargun		2 sénekarguten
	3 sékargun		3 sékarguten

Forme XIV.

C'est le pluriel de la précédente; elle exprime le rég. dir. plur. du pron. dém. avec le rég. ind. plur. et est caractérisée par la syll. *zki*, comme *játen siñi-zki-gun* « tu nous les mangeais », *senekar-zki-guten* « vous nous les portiez », etc.

Forme XV.

Le rég. indir. plur. de 2e pers. *zuei* avec le rég. dir. de 3e pers. sing. Comme la syll. *zu* indique le dat. sing., on y ajoute ici, pour marquer le pluriel, le suff. *te*, comme d'ailleurs au présent, tant dans la conjugaison composée que dans la simple.

a). Forme composée (« je vous le mangeais »).

Sing.	1 játen nízuten	Plur.	1 játen guínizuten
	2 »		2 »
	3 — sízuten		3 — sízuteen

b). Forme simple (« je vous le portais »).

Sing.	1 nékarzuten	Plur.	1 guénekarzuten
	2 »		2 »
	3 sékarzuten		3 sékarzuteen

Forme XVI.

Elle est encore simplement constituée par l'intercalation du suff. habituel *zki* qui marque le pluriel, *játen ní-zki-zuten* « je vous les mangeais », *guénekar-zki-zuten* « nous vous les portions ».

Forme XVII.

Le datif pluriel de la 3e pers. et le rég. dir. sing. de 3e pers.; le signe en est la lettre *o*, comme dans la forme XI, avec le suff. *te* de pluralité.

a). Forme composée (« je le leur mangeais »).

Sing.	1 játen níoten	Plur.	1 játen guínioten
	2 — sínioten		2 — sínioteen
	3 — síoten		3 — síoteen

A la 2e et à la 3e pers. du plur. il y avait déjà le suff. *tè* marquant la pluralité du sujet; aussi ajoute-t-on un autre *e* pour [uer le plur. du rég. indir.

b). Forme simple (« je le leur portais »).

1	[illegible]ioten	Plur.	1 guénekarkioten
	[illegible]rkioten		2 sénekarkioteen
	[illegible]rkioten		3 sékarkioteen

Forme XVIII.

Pluriel de la précédente, où le plur. du pron. de 3e pers. intervient comme régime indir. et dir. Ce pluriel est exprimé, dans la forme composée, par *zki* et par *z* dans la forme simple qui enferme déjà un *ki* superflu : *játen ní-zki-oten* « je les leur mangeais », *sénekar-z-kioten* « tu les leur portais », etc.

§ 12.

Formation des autres temps de l'indicatif. — La formation des divers autres temps de l'indicatif se produit, tant pour les verbes de conjugaison composée que pour ceux de conjugaison simple, au moyen de compositions, mais de façon à ce que la forme présente, passée et future du nom verbal, c.-à-d. *játen, ján, jangó* (cette dernière quelquefois réunie au participe *izán* du verbe « être »), se compose avec les formes du présent et de l'imparfait des verbes auxiliaires, mais en distinguant par des expressions différentes les divers temps verbaux et leurs relations. Ainsi le

Passé

se forme du nom verbal passé *ján* et des formes du présent du verbe auxiliaire « avoir » *det*, *dézu*, *du*, p. ex. : *ján det* « je l'ai mangé », *ján dituzu* « tu l'as mangé », *ján didazute* « vous me l'avez mangé », *ján diguzute* « vous nous l'avez mangé », *ján dizkiguzute* « vous nous les avez mangés », etc. Les verbes de conjugaison simple forment ce temps également par composition : le radical et le participe passé du verbe *ekarrí* est *ekarrí;* on y joint les formes du verbe auxiliaire *det, dézu, du*, exprimant les diverses relations et on a ainsi le passé de l'indicatif *ekarri det* « je l'ai porté », *ekarrí ditut* « je les ai portés », *ekarri didazu* « tu me l'as porté ».

Passé historique.
(Perfecto remoto.)

Il est composé du nom verbal passé et de l'imparfait de l'auxiliaire « avoir » *núen*, *sénduen*, comme : *ján núen* « je le mangeai », *ján sénduen* « tu le mangeas », *ján nízun* « tu me le mangeas », *ján nízkizun* « tu me les mangeas » etc. Dans les verbes de con-

Sing.	2 ekarzkiguzu	Plur.	2 ekarzkiguzute
	3 bekarzkigu		3 bekarzkigute

« Porte-les nous, qu'il nous les porte, etc. »

A cette absolue régularité paraissent faire quelque peu exception les formes III et V, qui contiennent l'objectif sing. et plur. de 1re pers. et qui se forment de la façon suivante :

Forme III « qu'il me porte, etc. »

Sing.	2 énakarzu	Plur.	2 énakarzute
	3 bénakar		3 bénakarte

où au rég. dir. sing. de 1re pers. correspond le préfixe *en* qui change en *a* la voyelle *e* du radical, devant laquelle il se trouve.

Forme V « qu'il nous porte, etc. »

Sing.	2 égakarzu	Plur.	2 égakarzute
	3 bégakar		3 bégakarte (94)

Il semble ici que le rég. dir. de 1re pers. plur., auquel correspond, comme au présent de l'indicatif, la syll. *ga*, est intercalé dans le radical, et que l'on doit analyser cette forme *é-ga-kar-zu*, *b-é-ga-kar*. Toutes les autres formes verbales de l'impératif sont régulières, sans exception; il est naturel que les formes correspondant aux relations objectives et attributives de 2e personne manquent, pour éviter l'ambiguité.

B. Conjugaison composée.

J'ai donné plus haut, § 10, l'impératif de l'auxil. « avoir » avec le rég. de 3e pers. sing. qui est

Sing.	2 izán ézázu	Plur.	2 izán ézazute
	3 — béza		3 — bézate

« aie-le, qu'il l'aie, ayez-le, qu'ils l'aient. »

Cet auxil. est employé à côté du nom verbal passé du verbe de conjugaison composée, à l'impératif aussi bien qu'aux autres temps et modes; les diverses relations objectives et attributives y sont exprimées au moyen de suffixes différents, avec une régularité tout aussi parfaite que dans les verbes de conjugaison simple, si ce n'est que, dans quelques formes, les suffixes modifient leurs consonnes ou leurs voyelles à cause de rencontre de lettres. Ainsi, si nous voulons désigner le rég. plur. de 3e pers., la forme précédente devient

Forme II (« mange-les, qu'il les mange », etc.)

Sing.	2 ján ícacu	Plur.	2 ján ícacute
	3 — bíca		3 — bícate

où, d'abord, la voyelle radicale est constamment changée en *i;* la consonne *c* est la simplification de *tz* qu'elle remplace : en rétablissant *tz* pour *c*, nous retrouvons dans la syll. *za* la caractéristique de l'impératif, et la lettre *t* (qui vient deux fois dans la 2e pers. sing.) est le suffixe de pluralité qui devant le suff. sujet de 2e pers. *zu* devient, avec le *z*, la consonne simple *c*; *ícacu*, *ícacute* doivent donc être analysés *í-t-za-t-zu*, *í-t-za-t-zu-te; bíca=b-í-t-za*, sans sujet pers. exprimé, *b* étant à la 3e pers. le signe du désir comme le *que* français dans « qu'il mange » (95).

Forme III (« mange-moi, qu'il me mange, etc. »)
avec le rég. dir. sing. de 1re pers.

Sing.	2 ján názazu	Plur.	2 ján názazute
	3 — náza		3 — názate

où la syll. initiale *na* marque le rég. dir. de 1re pers. et le radical verbal.

Formes IV et VI.

Avec le rég. dir. sing. de 2e pers. : *ján bízaica*, *ján bízaicate* « qu'il te mange, qu'ils te mangent », où le radical est *i*, répété devant le suff. du mode et devant celui du rég. dir.; la syll. *za* est le rég. dir. de 2e pers. et le radical la voyelle *a;* le suffixe *ca* est réduit de *tz* et forme la caractéristique du mode. De cette forme, la VIe diffère en ce que, à chaque pers. est ajoutée la syll. *te* désignant le plur. du rég.; on a conséquemment *ján bízaicate*, *bízaicatee* « qu'il vous mange, qu'ils vous mangent », dont le dernier est caractérisé par la lettre *e* répétée.

Forme V (« mange-nous, qu'il nous mange », etc.)
avec le rég. dir. plur. de 1re pers. *gu*, *guk*.

Sing.	2 ján gáicazu	Plur.	2 ján gáicazute
	3 — gáica		3 — gáicate

Si nous comparons cette forme avec la quatrième, nous voyons que la syll. *ga* est le rég. dir.; que le radical est changé en *i*, et que le suffixe de plur. *t* avec le signe du mode *za* se réduit à la syll. *ca*.

Quant aux formes verbales exprimant les autres relations, la formation en est régulière. Il suffit de connaître le mode de production des formes du présent et de l'imparfait de l'indicatif: la voyelle radicale de l'impératif est la même que celle de ces deux temps; mais il faut remarquer en outre :

a) A la seconde personne, le signe du mode et le radical se réduisent à la syll. *za* initiale; celui-ci est suivi par les suff. indiquant l'objet et l'attribut, et finalement vient le suff. pers. *zu* inaltéré[1].

b) La 3e pers. est marquée par *b* que suivent la lettre radicale *i* et le signe du mode; les suff. objectifs et attributifs sont à la fin. Ainsi p. ex. :

Forme VII (« mange-le-moi », etc.)

Avec le rég. sing. de 3e pers. et le rég. indir. sing. de 1re pers. *niri* « à moi », qui, dans le verbe, est marqué par le suff. *da;* on a

Sing.	2 ján zádazu	Plur.	2 ján zádazute
	3 — bízat		3 — bízatet

où, à la 3e pers., il y a un raccourcissement tout à fait pareil à celui de la forme correspondante de l'indic. prés. *dit* (voir p. 36).

Forme VIII.

Le pluriel de la forme VII est dérivé régulièrement par la syll. *zki*, ce qui donne *les* au lieu de *le*, comme *ján zázkidazu* « mange-les-moi », *ján bízazkit* « qu'il me les mange », etc.

Forme XVII (« mange-le-leur », etc.)

Avec le rég. dir. sing. et l'attribut pluriel de 3e pers.

Sing.	2 ján zájotezu	Plur.	2 ján zajotezute
	3 — bízajote		3 — bízajotee

Son pluriel, la forme XVIII, en dérive à l'aide du suff. *zki :* *ján zázkiotezu* « mange-les-leur » *ján bízazkiote* « qu'il les leur mange », etc.

Comme le lecteur peut s'en rendre compte, ces formes sont tout à fait régulières, de même aussi que les formes verbales employées pour les diverses relations.

1. Dans la conversation commune *k*, ou, en parlant aux femmes, *n* seul ou avec une voyelle; mais j'ai passé sous silence ces formes de la seconde personne.

MODE CONJONCTIF.

Temps présent.

Le conjonctif, comme nous l'avons dit plus haut, a deux temps, un présent et un passé; le premier est dérivé, dans les verbes de conjugaison composée, des formes du présent simple *det, dezu, du*, et le second de celles de l'imparfait *núen, sendúen, zúen.* Nous avons expliqué, au même endroit, comment était produite la première forme, relativement tant au présent qu'au passé, et nous avons donné la forme correspondante de l'auxiliaire exprimant un régime dir. de 3e pers. Mais si nous voulons, étant donné un verbe actif dont la conjugaison est composée, exprimer une relation quelconque, nous placerons le participe passé de ce verbe devant la forme correspondante de l'auxiliaire; ainsi, nous aurons *ján dezadán* « que je le mange », *ján dezazún* « que tu le manges », etc. De ces formes dérivent en outre régulièrement, facilement, sans aucune variation importante, celles qui correspondent aux diverses relations : la lettre *d* initiale est toujours le signe de l'objectif; après elle vient le radical réduit à *i* dans la plupart des formes et suivi de la caractéristique du mode *za* ainsi que des suffixes relatifs, auxquels s'adaptent enfin les suff. pers. sujets, comme p. ex. : « que tu me le manges » *ján d-i-za-da-zú-n;* « que vous me le mangiez » *jan d-i-za-da-zú-te-n* où le *n* final paraît appartenir aussi à la caractéristique du mode.

Il en est de même aux autres formes : *jan dizajodán* « que je le lui mange », *jan dizazkiodan* « que je les lui mange » etc., où le second *d* remplace le *t* suffixe de 1re pers. suj., mais où le *an* appartient à la caractéristique du mode, parce que, selon la pensée linguistique basque, une certaine idée de passé est cachée même dans le conjonctif présent (96).

Quelques formes paraissent altérées, comme p. ex. la

Forme II (« que je les mange »).

Sing.	1 ján dicadán	Plur.	1 ján dicagún
	2 — dicazún		2 — dicazúten
	3 — dicán		3 — dicáten

Mais ici *c* est formé de *t* et *z, d-i-t-za-zu-n;* or, *t* n'est pas autre chose que la marque du pluriel (97).

Forme IV (« que je te mange »).

Sing.	1 ján zaicadán	Plur.	1 ján zaicagún
	2 »		2 »
	3 — zaicán		3 — zaicáten

Dans cette forme, la syll. *za*, qui est initiale à toutes les personnes, vient de *zu*, rég. dir. de 2e pers. ; *i* est le radical; *ca*, pour *za*, le signe du mode que suivent les suff. pers. sujets et le *n* final encore signe du mode.

Les formes V et VI correspondent à leurs analogues de l'impératif dont j'ai expliqué la dérivation et la formation absolument régulière ; aussi serait-il oiseux d'abuser de la patience du lecteur en les analysant compendieusement.

b). Forme simple.

Dans les verbes qui suivent la conjugaison simple, la formation de ce temps consiste, tant au présent qu'au passé, dans l'addition de la syllabe *la* aux formes de l'indicatif exprimant les diverses relations (98). Nous devons seulement faire une remarque : pour des raisons euphoniques, la consonne finale de certaines formes subit une modification, et reçoit encore, avant le *la* qui marque le mode conjonctif, la voyelle *a* ou *e;* les personnes terminées par une voyelle simple prennent le suff. du mode sans éprouver aucun changement, p. ex. *dákart* « je le porte » fait au conjonctif *dakardalá* « que je le porte » ; *dákarzu* « tu le portes », *dákarzulá* « que tu le portes » ; *dákarzkiotet* « je les leur porte », *dakarzkiotedelá* « que je les leur porte » ; *zakargu* « nous te portons », *zakargula* « que nous te portions ».

PASSÉ DU CONJONCTIF.

a). Forme composée.

L'imparfait de l'indicatif sert de base à cette forme ; de *játen núen, sénduen*, *zúen* vient le passé du conjonctif exprimant le rég. dir. de 3e pers., *ján nezán*, *senézan*, *sezán*, *guenezán*, *senezáten*, *sezáten*. C'est de la même manière que des autres formes relatives de ce temps dérivent, par l'addition de la syll. *za*, toutes les formes du conjonctif passé ; elles sont régulièrement constituées, mais de façon à ce que la syll. *za* soit toujours intercalée entre le radical

et le suffixe relatif et que chaque expression verbale soit ainsi constituée : en tête est le sujet personnel, suivi du radical du verbe quand ce dernier ne se confond pas avec lui ; après vient le signe du mode *za*, et finalement le suff. relatif et le *n* du passé, comme *játen síńidan* « tu me le mangeais », *ján siń-za-dán* « que tu me le mangeasses » ; *játen guińizún* « nous te le mangions », *ján guiń-za-zún* « que nous te le mangeassions ». Le pluriel de la dernière forme serait *játen guíń-zki-zun* « nous te les mangions », *ján guiń-za-zkizún* « que nous te les mangeassions », etc.

Quelques différences se produisent dans les formes dont les primitifs présentent les syll. *tu* ou *du*, explétives, outre les suffixes réguliers. Ainsi dans la

Forme II (« que je les mangeasse »).

Sing.	1 ján nicán	Plur.	1 ján guinicán
	2 — sinicán		2 — sinicáten
	3 — sicán		3 — sicáten

le *t* de la syll. *tu* de l'imparf. indic. *nituen* se confond en *c* avec la lettre *z* caractéristique du mode (99) ; mais, aux formes III, IV, V et VI la syll. *du* est simplement abandonnée au conjonctif passé, comme *játen ninduzun* « tu me mangeais », *játen sínduztegun* « nous vous mangions » d'où il vient *ján sin-za-tegún* « que nous vous mangeassions ».

b). Forme simple.

La formation du passé du conjonctif des verbes de conjugaison simple est encore plus facile, parce qu'elle a lieu, comme au présent, au moyen de la syll. *la*: à toutes les personnes de chaque forme, elle s'intercale avant la lettre *n* qui désigne le passé ; ainsi de *nékarren* « je le portais » vient *nekarrelan* « que je le portasse », de *nekarzkizun* « je te les portais » *nekarzkizu-lá-n* « que je te les portasse » etc. (100).

MODE OPTATIF.

En discutant les formes des verbes auxiliaires, nous avons exposé déjà le nombre et le mode de formation des temps de l'optatif ; c'est la même chose quant aux formes relatives tant des

verbes de conjugaison simple que de ceux de conjugaison composée ; il y règne d'ailleurs une telle régularité qu'il suffira de quelques mots pour l'exposer très-clairement au bienveillant lecteur.

Temps présent.

Il est constitué par le suffixe *ke* qui se joint aux formes de l'imparf. de l'indic., lequel ne change pas, mais perd le signe final *n*, *an*, *en* du passé. On met devant le participe futur du verbe conjugué ; ainsi, on aura *jangó núke* « je le mangerais », *jangó nituke* « je les mangerais », *jangó guiñizuke* « nous te le mangerions », *jangó guiñizkizuke* « nous vous les mangerions ». Il en est de même dans les verbes de conjugaison simple : *ekarríko nínduzuke* « tu me porterais », *ekarríko nínduzuteke* « vous me porteriez » etc.

Passé.

Il consiste en la forme du présent, à laquelle, après la syll. *ke*, on suffixe encore la syll. *an* comme marque du passé, ce qui donne *jangó guiñizukean* « nous te l'aurions mangé », ou *ekarríko guiñizukean* « nous te l'aurions porté », *ekarríko siñiokean* « tu le lui aurais porté » etc.

MODE CONDITIONNEL.

Temps présent.

Comme il a été dit, à propos des verbes auxiliaires, ce mode est formé au moyen du préfixe *ba ;* dans les verbes de conjugaison composée, on emploie le participe futur — *jangó* — que suivent, avec le préfixe *ba*, les diverses formes relatives de l'auxiliaire. Entre les présents de l'optatif et du conditionnel, ce sont seulement ces deux affixes *ba* et *ke* qui font la différence, les éléments pe nnels et relatifs demeurant les mêmes dans les unes et les formes, ainsi on a : *jangó núke* « je le mangerais » (optatif) *ó bá* « si je le mangeais » ; *jangó báguiñizkizu* « si nous gio » correspond à *guiñizkizuke ; jangó basiñio* man s » etc.

t de ce mode dans les verbes de conjugaison de la même façon ; les diverses formes rela- ment le présent de l'optatif en prenant le

préfixe *ba*, comme *nekarren* « je le portais », *banekar* « si je le portais », où manque le signe final *en* du passé, *básenekar*, *básekar*, *báguenekar*, *básenekarte* et *básekarte* « si tu le portais, etc ». Il en est de même pour les autres formes, *bánekarzu* « si tu me portais », *basekarzkizun* « s'il te les portait » etc.

Passé.

Dans l'une et l'autre espèce de verbe, il se forme par composition ; dans les verbes de conjugaison composée, on place devant les formes de l'auxiliaire le nom verbal passé et le participe présent du verbe « être » *izan;* les verbes de conjugaison simple n'ont pas de forme spéciale pour ce temps et le forment aussi à l'aide du verbe *avoir*. *Ján izán bánu* « si je l'avais mangé », *ekarri izán bánu* « si je l'avais porté » etc.

*
* *

Avec ce que nous venons de dire, nous avons terminé la conjugaison des verbes actifs et transitifs; il nous reste à analyser encore brièvement les temps et les modes, en dehors de l'indicatif présent déjà exposé, que possèdent les verbes intransitifs, neutres et passifs.

§ 13.

En ce qui concerne la conjugaison des verbes neutres ou intransitifs et passifs, il nous faut reprendre le fil de notre examen au point où nous l'avons précédemment brisé (voy. p. 44-45), c'est-à-dire à l'endroit où, en développant les sept formes du présent, nous exposions que le verbe « être » figure dans celles des verbes de conjug. comp., tandis que les verbes de conj. simple se modifient par des affixes indépendants pour exprimer les relations attributives. Nous avons dit dans les préliminaires (§ 8, p. 31), mais cela ressort aussi de l'étude du présent, que, dans les verbes neutres, les affixes sujets sont préfixés au verbe, tandis que les signes du datif sont suffixés au radical ; ce dernier est représenté dans les formes verbales, du moins au cas le plus général, par la syll. *za* ou *tsa* (101) qui se réduit souvent en *ca* comme on le verra

ci-après dans les formes de l'auxiliaire. Dans les forme simples du présent et de l'imparfait, cette syll. *za* ne se retrouve plus, vraisemblablement parce qu'elle se confond avec les suffixes.

Forme I.

Elle est constituée par le participe présent *etorcen* du verbe *etorri* « venir », et les formes *nincan*, *síñan*, *zan*, etc., de l'auxiliaire, ce qui donne « je venais, tu venais, il venait, etc. » sans rég. indir.

b). Forme simple (du verbe *ibilli* marcher).

Sing. 1	némbillan	Plur. 1	guémbilzan
2	sembilzan	2	sémbilzaten
3	sebillen	3	sébilzan,

« Je marchais » etc., où les aff. pers. sujets sont manifestement initiaux; le radical est *bil* ou *bill* et la finale *n*, *en* est le signe du passé; la syll. *za* qui se trouve à la sec. pers. sing. et au pluriel est un élément explétif encore inexplicable (102).

Forme II.

Avec l'attribut *niri* « à moi » du sing. du pron. de prem. pers. que représente le suff. *da*, comme dans les verbes transitifs.

a). Forme composée (« tu venais à moi » etc.).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	etórcen síncadan	2	etorcen síncazkidan
3	— sícadan	3	— sícazkidan

Ici se présente régulièrement la syll. *za* et il faut qu'elle soit le représentant du radical, parce que *sin*, *si* sont les suffixes de 2e et de 3e pers. sing. et plur.; *da* est le rég. indir.; au pluriel est l'augmentatif *zki* que nous connaissons déjà; *n* est la marque du passé.

b). Forme simple (« tu marchais à moi » etc.).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	sémbilkidan	2	sémbilzkidan
3	sébilkidan	3	sébilzkidan

Cette forme se distingue de la précédente par la syll. *ki* (103), laquelle se rencontre aussi régulièrement dans les autres formes et devant qui se présente au pluriel la lettre *z; da* est le suffixe attributif.

Forme III.

Avec l'attribut sing. de 2e pers. *zuri* « à toi » qu'on peut reconnaître dans le *zu* final des diverses personnes.

a). Forme composée (« je venais à toi » etc.).

Sing. 1	etórcen níncazun	Plur. 1	etórcen guíncazkizun
2	»	2	»
3	— sícazun	3	— sícazkizun

b). Forme simple (« je marchais à toi » etc.).

Sing. 1	némbilkizun	Plur. 1	guémbilzkizun
2	»	2	»
3	sébilkizun	3	sébilzkizun

Il est nécessaire de se reporter aux observations présentées plus haut, à propos des formes I et II, quant à la dérivation régulière qui n'a pas besoin d'explication spéciale.

Forme IV.

Avec l'attribut singulier du pron. de 3e pers. que représente le suff. *o* et *jo*.

a). Forme composée (« je venais à lui » etc.).

Sing. 1	etórcen níncajon	Plur. 1	etorcen guíncazkion
2	— síncajon	2	— síncazkion
3	— sícajon	3	— sícazkion

au pluriel, la lettre *j* du suff. *jo* se confond avec l'*i* de *ki*.

b). Forme simple (« je marchais à lui » etc.).

Tout à fait régulière : ***némbilkion***, ***sémbilkion***, ***sébilkion***, ***guémbilzkion***, etc., avec l'addition de *z* au pluriel pour indiquer ce nombre.

Forme V.

Avec l'attribut pluriel de prem. pers. *guri* « à nous » que désigne le suff. *gu*.

a). Forme composée (« tu venais à nous » etc.).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	etorcen síncagun	2	etorcen síncazkigun
3	— sícagun	3	— sícazkigun

b). Forme simple (« tu marchais à nous » etc.).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	sémbilkigun	2	sémbilzkigun
3	sébilkigun	3	sébilzkigun

Forme VI.

Avec l'attribut pluriel de sec. pers. *zuei* « à vous » que marque le suff. *zu;* afin de le distinguer de l'attribut sing., on y joint le suff. de plural. *te*, qui fait seul la différence entre les formes III et VI, tant dans les verbes de conj. comp. que dans ceux de conj. simple, comme :

a). Forme composée (« je venais à vous » etc.).

Sing.	1	etórcen níncazuten	Plur.	1	etórcen guíncazkizuten
	2	»		2	»
	3	— sícazuten		3	— sícazkizuten

b). Forme simple (« je marchais à vous » etc.).

Encore plus régulière, car on a *némbilkizuten* « je marchais à vous », *guémbilzkizuten* « nous marchions à vous », *sébilzkizuten* « ils marchaient à vous » etc.

Forme VII.

Ne diffère également de la quatrième que par le suff. de plural. *te*, et on a, dans les verbes de conj. comp. : *etorcen níncajoten* « je venais à eux », *etorcen guíncazkioten* « nous venions à eux », *síncazkioten* « tu venais à eux » etc.;

Dans les verbes de conj. simple : *némbilkioten* » je marchais à eux », *guémbilzkioten* « nous marchions à eux », *sénbilzkioten*, *sébilzkioten* « tu marchais, il marchait à eux,» etc.

En ce qui touche les autres temps de l'indicatif, ils se forment d'une manière identique à celle des temps analogues des verbes actifs transitifs, et, tant dans les verbes de conj. simple que dans ceux de conj. comp., ils se produisent au moyen de l'auxiliaire *être* dont le présent ou l'imparfait s'emploie soit avec le participe passé soit avec le participe futur du verbe à conjuguer; — on a donc, au passé indéfini *etorrí naiz* « je suis venu », et *ibilli naiz* « j'ai marché »; au passé défini ou historique *etorrí níncan* « je vins » et *ibilli níncan* « je marchai »; au plus-que-parfait *etorrí izán níncan* « j'étais venu » et *ibilli izán níncan* « j'avais marché ».

Futur I : *etorríko naiz* « je viendrai » et *ibillíko naiz* « je marcherai ».

Futur II ou futur passé : *etorrí izangó naiz* « je serai venu » *lli izangó naiz* « j'aurai marché ».

Futur III ou conditionnel : *etorrí izangó níncan* « je serais venu » et *ibilli izangó níncan* « j'aurais marché ».

Remarque. — Le verbe *etorri* « venir » possède aussi la conjugaison simple, mais seulement à l'impératif et au présent et à l'imparfait de l'indicatif; elle est aussi régulière que celle d'*ibilli* « marcher » développée ci-dessus. Il apparaît pourtant, à l'indicatif présent, dans la forme simple non relative, quelque altération, les autres formes concordant d'une façon absolue avec leurs correspondantes d'*ibilli*.

Indicatif présent (« je viens, tu viens », etc., sans datif).

Sing.	1 natór	Plur.	1 gatóz
	2 zatóz		2 zatózte
	3 datór		3 datózte

A la 1re et à la 3e pers. sing., le sujet personnel et le radical sont clairs; dans les autres personnes la consonne radicale *r* s'est changée en *z* (104).

On aurait, à l'imparfait *néntorren*, *séntorren*, etc., dont la formation est tout à fait régulière, de même aussi que celle des six formes servant à l'expression des relations attributives.

MODE IMPÉRATIF.

a). Forme composée (« viens, qu'il vienne » etc.).

Sing.	2 etorrí zaíte	Plur.	2 etorrí zaítezte
	3 — bédí		3 — bítez

b). Forme simple (« marche, qu'il marche » etc.).

Sing.	2 zábilza	Plur.	2 zábilzate
	3 bébil		3 bébilz

Dans cette forme simple, les sec. pers. sing. et plur. sont identiques à leurs correspondantes du présent de l'indicatif.

Forme II.

Avec l'attribut de 1re pers. que marque le suff. *t* :

a). Forme composée (« viens à moi » etc.).

Sing.	2 etorrí zácakit	Plur.	2 etorrí zácakizkit
	3 — békit		3 — békizkit

Au singulier, il y a l'élément nouveau *ki*, déjà signalé, auquel s'ajoute encore au pluriel *zki*, pour marquer la pluralité.

b). Forme simple (« marche à moi » etc.).

Sing. 2	zábilkit	Plur. 2	zábilzkit
3	bébilkit	3	bébilzkit

Forme III.

Exprime la relation de la 3e pers. à la 2e : *békizu*, *békizute* « qu'il vienne, qu'ils viennent à toi »; *bébilkizu*, *bébilkizute* « qu'il marche, qu'ils marchent à toi ».

En ce qui touche la dérivation des formes IV, V, VI et VII il suffira d'exposer simplement la règle. Par les trois formes établies ci-dessus, il est manifeste que le radical de cet impératif est *zácaki* à la sec. pers. et *béki* à la 3e dans les verbes de conj. comp., mais dans le verbe de conj. simple *ibilli*, *zábilki* et *bébilki* : à ce radical significatif du mode se joignent dans les diverses formes les suff. relatifs attributifs, ainsi : *etorrí zácazkigu* « viens à nous », plur. *etorrí zácakizkigu* « venez à nous », *etorrí békigu* « qu'il vienne à nous» ; dans les verbes de conj. simple, *zábilkio* « marche à lui », *zábilkiote* « marche à eux », *zábilzkiote* « marchez à eux » etc.

MODE CONJONCTIF.

Temps Présent.

Connaissant le conjonctif du verbe auxiliaire « être », celui du verbe neutre, au présent, dans la forme I c'est-à-dire sans relations attributives, s'obtient au moyen d'une véritable composition de ce conjonctif avec le nom verbal passé du verbe conjugué, comme *etorrí nadín*, *etorrí zaitesén*, *etorrí dedín* « que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne ».

Les verbes neutres de conjugaison simple prennent les suff. *la* ou *ela*, *ala*, à la fin des formes du présent de l'indicatif, de la même façon que font les verbes actifs transitifs, et il vient *nabilla*, *zabilzala*, *dabil-lá* « que je marche, que tu marches, qu'il marche » etc. — *natór* « je viens », *nator-elá* « que je vienne » etc. (105).

Forme II.

A [illegible] ibut singulier de 1re pers. Ici, en prenant pour base
Il l'indicatif, nous apercevons un petit changement,
zacakidán; l'élément nouveau, la syll. *ki* est le

signe du mode (106); en outre la terminaison change aussi : au lieu de *t*, elle est *dan* où *da* est l'attribut.

a). Forme composée (« qu'il vienne à moi »).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	etorrí zacakidán	2	etorrí zacakizkidán
3	— dacakidan	3	— dacakizkidán

Dans cette forme, la syll. *ki* n'est autre que le signe *ke* de l'optatif qui se présente aussi conséquemment dans tout le conjonctif; — dans cette forme à ce suffixe s'ajoute *da* (les suffixes attributifs correspondants des autres formes sont *zu*, *io*, *gu*, *zute* et *iote*); à la fin est la lettre *n* que nous trouvons partout avec la marque du conjonctif. La syll. connue *zki* marque le pluriel.

b). Forme simple (« que tu marches à moi » etc.).

Sing. 1	»	Plur. 1	»
2	zabilkitelá	2	zabilzkitelá
3	dabilkitelá	3	dabilzkitelá

Cette forme ne diffère de sa correspondante de l'indicatif que par le suff. *ela* et il en est régulièrement ainsi dans les sept formes; la lettre *z* est la marque du pluriel.

Forme III.

Avec l'attribut singulier de 2e pers. qui est marqué par le suff. *zu* à la fin des pers., comme :

a). Forme composée (« que je vienne à toi » etc.).

Sing. 1	etorrí nacakizún	Plur. 1	etorrí gacakizkizún
2	»	2	»
3	— dacakizún	3	— dacakizkizún

b) Forme simple (« que je marche à toi » etc.).

Elle ne demande pas de longues explications; la syll. *la* se suffixe à la forme III de l'indicatif et on obtient ainsi le conjonctif, ainsi *nabilkizulá, dabilkizulá*, etc.

Forme IV.

Avec l'attribut sing. de 3e pers.

a). Forme composée (« que je vienne à lui » etc.).

Sing. 1	etorrí nacakión	Plur. 1	etorri gacakizkión
2	— zacakión	2	— zacakizkión
3	— dacakión	3	— dacakizkión

En comparant avec l'indicatif, nous trouvons l'augmentative *ki* comme signe du mode.

b). Forme simple (« que je marche à lui » etc.).

Elle est produite régulièrement par la suffixation de *la* à l'indicatif, comme : *nabilkiolá* « que je marche à lui », *zabilkiolà* « que tu marches à lui », etc. Au pluriel, avec l'augmentative *z gabilzkiolá*, *zabilzkiolá*, etc.

En ce qui touche la dérivation des formes V, VI et VII, nous nous contenterons d'indiquer simplement la règle : dans les verbes de conjug. composée, les formes correspondantes du présent de l'indicatif prennent la syll. *ki* devant les suff. relatifs, mais dans les verbes de conj. simple on joint à chaque pers. le suff. connu *la*, *ala*, *ela;* on a donc : *etorrí zacakigún* « que tu viennes à nous », *etorrí nacakizun* « que je vienne à toi », *etorrí nacakizuten* « que je vienne à vous », *nacakioten* « que je vienne à eux », etc.

Dans les verbes de conj. simple : *zabilkigulá* « que tu marches à nous », *zabilzkigulá* « que vous marchiez à nous » (où la lettre *z* marque le pluriel), *nabilkizutelá* « que je marche à vous » etc.

Passé.

a). Conjugaison verbale composée :

Au temps passé du conjonctif l'imparfait de l'indicatif sert de base avec d'importantes modifications: devant la forme correspondante de l'auxiliaire est toujours placé le participe passé du verbe conjugué; c'est ainsi que, pour la forme I, on emploie l'auxiliaire dont le passé est connu (*nendín*, *sindesén,* etc.) et l'on a *etorrí nendín* « que je vinsse », *etorrí sindesén* « que tu vinsses », *etorrí sedín* « qu'il vînt ».

Mais, en ce qui concerne les formes verbales relatives aux six attributs « à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, à eux », leur dérivation dans le verbe est simple et s'explique facilement par les exemples et les règles déjà connues; c'est-à-dire que devant se trouvent les affixes pers. *nen*, *sen*, *se*, *guen*, *sen, se*, avec lesquels se confond le radical que suit la syll. *ki*, signe du conjonctif, à qui se joint le pluriel *zki;* à la fin viennent les suff. de relations attributives avec la lettre *n* qui s'y ajoute comme signe du temps passé. On a donc *etorri senkidán* « que tu vinsses à moi »,

etorri senkizkidán « que vous vinssiez à moi », *etorrí nenkión* « que je vinsse à lui », *etorrí nenkióten* « que je vinsse à eux » ou « à ces choses » etc.

b). Dans les verbes de conjugaison simple :

La formation du passé du conjonctif est encore plus simple, car, prenant pour base l'imparfait de l'indicatif, on intercale la syll. *la* entre le radical ou le suff. relatif et le *n* marque du passé. On a donc *némbillen* « je marchais », *nembille-lán* « que je marchasse » ; *guémbilzkión* « nous marchions à lui », *guembilzkiolán* « que nous marchassions à lui » ; *sémbilkigun* « tu marchais à nous », *sembilkigulán* « que tu marchasses à nous » etc. (107).

MODE OPTATIF.

Temps Présent.

Ce mode n'a que des formes composées dans les verbes de l'un et de l'autre paradigme, c'est-à-dire que le participe futur du verbe que l'on conjugue se joint toujours à des formes verbales exprimant les diverses relations de l'auxiliaire et dérivées de l'imparfait de l'indicatif au moyen de la syll. *ke*. On a d'abord, sans attribut,

Forme I (« je viendrais » etc.).

Sing.	1	etorríko níncake	Plur.	1	etorríko guínake
	2	— síncake		2	— sínateke
	3	— lícake		3	— lícateke

Il en est absolument de même dans les verbes de conjugaison simple, p. ex. *ibillíko níncake* « je marcherais », *ibillíko síncake* « tu marcherais » etc.

En comparant le verbe auxiliaire avec l'imparfait de l'indicatif, nous voyons que la marque du passé *n* a été enlevée à celui-ci et qu'on a mis à la place le signe du mode *ke* ; il y a cependant à la 3e pers. un important changement, au lieu de *zan* se trouve *licake* : le suff. pers. est *li*, comme cela s'était déjà présenté dans l'auxiliaire « avoir » où la forme personnelle correspondante était *luke* ; dans la syll. *ca* est vraisemblablement caché le radical augmenté (108).

Mais, connaissant cette forme, il est facile de deviner les autres,

puisqu'elles ne diffèrent de l'imparfait que par l'addition de *ke* aux suffixes relatifs des formes correspondantes, sauf toutefois pour la forme attributive *niri* « à moi » dont le *t* caractéristique vient après le suff. *ke*, comme :

Forme II (« tu viendrais à moi » etc.).

Sing.	1	»	Plur.	1	»
	2	etorríko níncaket		2	etorríko guíncazkiket
	3	— lícaket		3	— lícazkiket

Dans les autres formes au contraire, la dérivation est partout régulière, comme : *etorriko níncazuke* « je viendrais à toi », *etorriko guíncazkizuke* « nous viendrions à toi », *etorriko sincaguke* « tu viendrais à nous », *etorríko guíncazkizuteke* « nous viendrions à vous » etc.

Passé de l'Optatif.

Il se forme, comme dans les verbes transitifs, au moyen de la syll. *an* qui est suffixée après le *ke*; p. ex. : *etorríko sin-caguke-an* « tu serais venu à nous », *ibilliko níncajoteke-an* « j'aurais marché à eux » etc.

MODE CONDITIONNEL.

Temps Présent.

Le signe du mode conditionnel est le préfixe *ba* qui se place avant les suffixes personnels; car c'est l'imparfait de l'indicatif qui sert de base à sa formation, tant au présent qu'au passé, dans les verbes de l'un et de l'autre modèle.

a). Conjugaison composée.

Pour l'indiquer il suffira de donner un couple de formes d'où le lecteur complaisant pourra conclure la règle; le participe futur du verbe neutre conjugué s'emploie toujours avec les formes correspondantes de l'auxiliaire *naiz*, comme :

Sing.	1	etorriko báuine	Plur.	1	etorriko báguina
	2	— básina		2	— básinate
	3	— balie		3	— bálicate

Forme II (« si tu venais à moi » etc.).

Sing.	1	»	Plur.	1	»
	2	etorríko básincat		2	etorríko básincazkit
	3	— bálicat		3	— bálicazkit

Forme III (« si je venais à toi » etc.).

Sing.	1	etorríko bánincazu	Plur.	1	etorríko báguincazkizu
	2	»		2	»
	3	— bálicazu		3	— bálicazkizu

De l'examen de ces trois formes on peut établir ainsi qu'il suit la règle pour toutes : la première syll. est toujours *ba* ; après elle vient, comme à l'optatif, le suff. pers. et le radical confondus (par conséquent à la 1re pers. sing. *ninca*, à la 2e *sinca*, à la 3e *lica* ; à la 1re pers. plur. *guinca*, à la 2e *sinca*, à la 3e *lica* ; mais à ces trois dernières se joint encore la syll. *zki* qui marque le pluriel) ; à la fin viennent les suff. relatifs attributifs, à moi *t*, à toi *zu*, à lui *jo*, à nous *gu*, à vous *zute*, à eux *jote* ; p. ex. : « si je venais à vous » *etorrí bánínca-zute*, « si nous venions à eux » *etorrí báguinca-zki-ote* etc.

b). Forme simple.

Elle se conforme uniquement à la règle générale : sa base est l'imparfait de l'indicatif devant les formes personnelles duquel s'ajoute, pour les sept relations, le préfixe *ba*, mais qui perd les finales *an*, *n*, *en*, signes du passé ; on a ainsi : *bánembil* « si je marchais », *básembilza* « si tu marchais », *bánembilkizu* « si je marchais à toi », *báguembilzkio* « si nous marchions à lui » etc.

Passé du Conditionnel.

Dans les verbes de l'un et de l'autre paradigme, il se produit au moyen d'une composition, et les verbes de conj. simple ne le forment pas d'une façon indépendante. Pour eux, comme pour ceux de conj. comp., les formes correspondantes de l'auxiliaire servent à l'expression des divers rapports en joignant de plus *izan* au nom verbal passé *etorrí*, *ibillí* ; comme : *etorrí izán bániné* « si j'étais venu », *etorri izán bálicázu* « s'il était venu à toi », *ibillí izán bálicazkizu* « s'ils étaient venus à toi » etc. (109).

§ 14.

Il nous faut encore faire connaître quelques modes particuliers de la conjugaison basque qui ne se présentent pas dans les langues aryennes. Je n'ai pas voulu donner inopinément ces modes au milieu des formes de la conjugaison verbale exposées ci-dessus, pour ne pas troubler le patient lecteur par un si grand nombre de temps et de modes. Le plus souvent pourtant leur formation est si régulière qu'il suffira au lecteur de quelques indications pour qu'il puisse s'orienter et les développer de lui-même. Ces modes particuliers sont : le mode habituel, le mode potentiel affirmatif, le mode potentiel négatif, le mode conditionnel potentiel et enfin le mode volontaire.

a). Mode habituel.

Il exprime la répétition d'une certaine action ou la manière d'être habituelle et correspond par conséquent en magyare soit au verbe *szoktam* « j'ai coutume, *soleo* » soit aux dérivatifs *kál*, *gál*, *kél*, *gél*, *gat*, *get* dans des verbes tels que les suivants : *járkál* « se promener », de *jár* « marcher » ; *irdogál*, *irogat* « écrivailler, écrivasser », de *ír* « écrire » ; *kéreget* « mendier », de *kér* « demander » etc. La formation en est très-simple, c.-à-d. que la syll. *oi* (110) se place devant les personnes du verbe auxiliaire, comme *játen oi-det* « j'ai coutume de manger », *etorcen oinaiz* « j'ai coutume de venir » etc.

b). Mode potentiel.

Il correspond aux dérivatifs magyares *hat*, *het* et se forme en basque à l'aide de la syll. *al* (111) *jaten aldet*, — *aldezu*, — *aldu* « je peux, tu peux, il peut manger » (mag. *ehetem*, etc.). Si entre la syll. *al* et les personnes de l'auxiliaire s'intercale encore la syll. *ba*, on a le mode conditionnellement potentiel, comme *játen albadét*, *játen albadezú*, *játen albadú* « si je peux manger, si tu peux manger, s'il peut manger ».

c). Mode potentiel négatif.

La négation de possibilité est exprimée en plaçant devant les

personnes du verbe auxiliaire le mot *esin* (112) signifiant la négation, ainsi qu'il suit : *esín emán det*, *esín emán dézu*, *esín emán du* « je ne peux pas donner, tu ne peux pas donner, il ne peut pas donner », *esín etorrí naiz*, *esín etorrí séra*, *esín etorrí da* « je ne peux pas venir, tu ne peux pas venir, il ne peut pas venir ». Il faut remarquer que, pour la négation, le nom verbal passé est placé avant l'auxiliaire, dans le sens du présent, comme le font voir les exemples ci-dessus.

d). Mode volontaire.

Il se forme à l'aide des particules *nai* (113) dans le dialecte guipuzcoan que nous étudions et *gura* dans le dialecte biscayen; quelques grammairiens regardent ces particules comme les participes de verbes *naitú* et *guratú* possédant le sens de « vouloir »; dans ce cas, il n'y aurait pas ici un nouveau mode mais seulement une conjugaison régulière. *Naí-det*, *naí-dézu, naí-du* « je le veux, tu le veux, il le veut », ou *gura-núen, gura-sénduen*, *gura-zúen* « je le voulais, tu le voulais, il le voulait ».

e). Mode potentiel conjugué.

Il y a encore une espèce de mode potentiel qui peut s'appeler le potentiel conjugué et qui exprime en même temps l'optatif. Le présent et le passé du conjonctif lui servent de base : en ajoutant la syll. *ke* aux formes personnelles de ces temps, on obtient les trois temps de ce mode, savoir le présent, l'imparfait et le passé, et l'on en déduit, avec la plus entière régularité toutes les formes exprimant les relations objectives et attributives. On a donc :

α). Au présent (« je peux le manger » etc.).

Sing.	1 ján dézaket	Plur.	1 ján dézakegu
	2 — dézakézu		2 — dézakezute
	3 — dézake		3 — dézakete

Si nous comparons ces formes avec celles du présent du subjonctif, nous voyons que la syll. *ke* est intercalée entre le radical temporel et les suff. personnels et que le *n* signe du passé a disparu (114); c'est en cela qu'est toute la différence, car le *t* de la première personne, au lieu de *da,* se présente aussi dans d'autres occasions. Cette régularité se continue dans les dix-sept autres

formes sans aucune variation, p. ex. : *ján dicakegu* « nous pouvons les manger », *ján dizadakizu* « tu peux me le manger » etc.

β). A l'imparfait (« je pouvais le manger » etc.).

Le passé de ce mode se produit encore plus simplement. En supprimant leur *n* final, marque du passé, les formes personnelles du conjonctif expriment l'imparfait de ce mode par l'addition de la syll. *ke*.

Sing.	1	ján nézake	Plur.	1	ján guénezake
	2	— sénezake		2	— sénezake
	3	— lézake		3	— lézakete

Seulement la troisième personne commence, au lieu de *se*, par *l*, marque de l'optatif.

γ). Parfait (« je pus manger » etc.).

La syllabe *an* suffixée au temps précédent le produit. Du reste, dans toutes les formes exprimant les diverses relations objectives et attributives, il suit la conjugaison du temps précédent, comme : *ján nézakean* « je pus le manger », *ján nicakean* « je pus les manger » etc.

Verbes neutres et passifs.

Ce mode montre, dans ces verbes, une formation analogue, prenant partout pour base les formes du présent et du passé du conjonctif; la syll. *ke* s'ajoute aux suffixes relatifs; il se présente seulement une variation phonétique au présent et à l'imparfait dans la forme sans attribut, c'est pourquoi nous enregistrons ici ces deux formes.

Présent (« je peux venir, tu peux venir » etc.).

Sing.	1	etorrí naíteke	Plur.	1	etorrí gaítezke
	2	— zaíteke		2	— zaítezke
	3	— dáiteke		3	— dáitezke

Imparfait (« je pouvais venir » etc.).

Sing.	1	etorrí nínteke	Plur.	1	etorrí guíntezke
	2	— sínteke		2	— síntezke
	3	— líteke		3	— lítezke

Quant aux autres formes servant à l'expression des relations attributives, la formation en est régulière.

Nous en avons terminé avec les complications de la conjugaison basque ; c'est en cherchant à les résoudre autant que possible que j'ai donné ce tableau de la conjugaison verbale qui peut suffire à un lecteur attentif pour en comprendre clairement la nature et même pour le rendre capable de reconstituer de lui-même, d'après les règles posées, les formes verbales que je n'ai pas données, car je n'ai pas voulu fatiguer le lecteur par le détail des formes innombrables et je me suis borné à donner clairement, je le crois du moins, la règle applicable aux cas analogues à ceux dont je traitais. Et je puis bien dire que je travaillais, en ce qui regarde cette partie, dans un terrain inculte; mes grammaires, rédigées en français et en espagnol, ne font pas le moins du monde connaître l'esprit de la langue basque et en gênent plutôt qu'elles en facilitent l'analyse, par ces formes multipliées qu'elles donnent; on y chercherait en effet vainement la qualité propre à ces sortes d'ouvrage, celle de traiter linguistiquement la langue étudiée : les grammairiens se sont bornés à exposer sèchement les règles grammaticales et la conjugaison, sans essayer une recherche analytique des affixes et sans déduire de l'organisme régulier de la langue les règles générales, aussi peut-on dire qu'ils n'ont en aucune façon étudié le basque par des procédés véritablement linguistiques (115).

Si j'ai réussi à jeter quelque lumière sur l'organisme de cette langue dont l'édifice est aussi prodigieux que régulier, je trouverai la récompense de mes efforts dans la conscience de ce fait et dans la reconnaissance des lecteurs. Il me reste encore cependant à faire quelques observations sur la syntaxe, où le basque diffère des autres langues ; je vais donc indiquer quelques particularités qui caractérisent spécialement cet antique idiome.

§ 15.

OBSERVATIONS SYNTACTIQUES.

1). Des Propositions relatives.

Les règles de l'assemblage des noms, qui sont simples, sont claires et faciles à déduire des divers chapitres ci-dessus; la réu-

nion de propositions où se présentent des pronoms relatifs réclame une attention particulière : en ce qui concerne notamment l'objectif des verbes actifs transitifs, on observe les règles suivantes :

a). Lorsque la forme personnelle verbale finit en *t*, on change cette consonne en *d* et on remplace par la syllabe *an* l'objectif du pron. relatif, comme : « le pain que j'ai mangé » *ján de-d-án* (det) *ogid*; « l'or qu'il m'a apporté » *ekarrí didán* (dit) *urréa.*

b). Si la forme personnelle finit par une voyelle, on y ajoute seulement la lettre *n*, comme : « le ciel que nous voyons » *ikústen degú-n seruá.*

c). A l'imparfait, dont les form. pers. sont déjà en *n*, il n'y a lieu de rien ajouter, *ikústen núen gizónak* « l'homme que je voyais ».

d). Cette forme nomino-verbale peut aussi se décliner ; elle peut constamment prendre le suffixe terminal du pronom démonstratif qu'elle supprime, p. ex. : « ce que je vois » *ikústen dedának* (pour *det*), « de ce que je vois » *ikústen dedanarén,* et *ikústen dedanarí* « à ce que je vois » etc.

Les mêmes règles s'appliquent aux verbes de conjugaison simple, mais si la finale est *i*, on y ajoute le suff. *en*, comme *dakardán* (dakart) *kargú* « la charge que je porte » etc.

La langue basque a en outre une double formation participiale qui a pour but de supprimer la véritable périphrase d'une conjonction et correspond au nom verbal magyare *ván*, *vén* (116). Elle a lieu au moyen du suffixe *ik*, comme *gusiák bildurik seme gaztenór* « le plus jeune fils, ayant tout réuni ».

2). Propositions liées par la conjonction « que ».

Quoiqu'il y ait en basque des conjonctions correspondant à celle-ci, *esén*, *ese, se*, le « que » est rendu, dans le verbe de la proposition subordonnée, au moyen des suffixes *lá, alá*, que ces conjonctions *esén* etc. soient employées ou non. Mais,

a). Après les formes personnelles finissant par une voyelle, on ajoute simplement *lá : esán diot kendú diogu-lá* « je lui ai dit que nous le lui avons ôté » ;

b). Après le *t* final, c'est *alá* qui se suffixe, et le *t* se change en *d*; enfin,

e). A l'imparfait, le *n* disparait devant le suff. *lá*, comme *ján*, *núen* « je l'avais mangé » et *esán diot ján nuelá* « je lui ai dit que je l'avais mangé » etc.

Les mêmes règles s'appliquent, sans exception, aux verbes de conjug. simple et aussi aux vebes neutres et passifs.(117).

3). Des significatifs verbaux *ba* et *ez*.

Les syll. *ba* et *bai*, préfixées au verbe, renforcent simplement l'affirmation dans le sens de « véritablement », comme *badakart* « je le porte vraiment » (118).

La négation *ez* se préfixe au verbe en amenant des modifications de consonnes, car au lieu de *ez-det* etc. on dit *eztét*, *eztézu*, *eztú* et on a p. ex. : *játen eztét* « je ne le mange pas », *játen eztézu* « tu ne le manges pas », etc. Dans les verbes de conj. simple, ainsi que dans l'auxil. *naiz*, les consonnes restent au contraire invariables [1].

* *
*

Après l'esquisse grammaticale qui précède, il est bon de voir un texte écrit. J'ai choisi un fragment de traduction du Nouveau Testament parce que le langage en est généralement régulier, simple et facile, quoique, cette traduction datant de 1571, le basque ait éprouvé quelques modifications depuis trois siècles (119). Cette traduction est un des ouvrages basques imprimés les plus anciens ; je donne ce texte d'après Mahn, en le transcrivant naturellement avec l'orthographe approuvée par l'Académie ; j'ai cru nécessaire d'y faire quelques corrections à des endroits où des fautes se sont glissées, je le crois du moins, par suite d'une négligence de copie (120). Il y reste pourtant encore des choses que je ne me sens pas capable d'expliquer, parce qu'aucun glossaire d'aucune espèce ne se trouve à ma disposition.

ÉV. DE SAINT LUC, CHAP. XV. VERS. 11-32.

Jezús Christ Guré Ianarén Testamentú Berriá.

Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ.

1. Avec les préfixes *ba* et *ez*, si le mot n'a pas l'accent sur la finale, l'accent recule d'une syllabe.

V. 11. — *Halabér errán sesán : Gizón baték situen bi semé.*

Il dit alors : un homme avait deux fils.

12. — *Éta hetarík gaztenák errán siezon* (par abréviation *sion*) *aitari : Aitá índak onhassunetík niri elcen zaitadán partéa. Éta parti siecen onák.*

Et le plus jeune d'entre eux dit au père : père, donne-moi des biens (*tik* = de) la part qui me revient (ce qui doit m'appartenir). Et il leur partagea (entre eux) le bien.

13. — *Éta egún gutirén buruän, gusiák bildurík semè gaztenór, joán sedín herri urrún batetára, éta hán irion sesán beré onhassuna, pródigohi visi isanéz.*

Et, au bout de peu de jours, le plus jeune fils, ayant tout réuni, s'en alla vers quelque (un) pays lointain, et là (*han*) il dissipa son bien, le dépensant avec prodigalité dans une vie libertine.

Remarques. — 11. *errán sesán* est au conjonctif, avec le rég. dir. de 3e pers. sing.; dans ce texte basque, le conjonctif est plus généralement employé que d'ordinaire dans une autre langue (121).

Bi semé, le pluriel n'est pas marqué après le nom de nombre.

Situen « habuit » suivi de l'accusatif qui est d'ailleurs identique au nominatif.

12. *Etarík* ou *hetatík* « de, parmi ; d'eux, parmi eux » sert aussi aux substantifs de suffixe de rapport (121 *bis*) : *eče-etarík* « parmi les maisons » etc.

Gaztenák, *gaztu* « jeune » avec le suff. *en* du superlatif, *gazten* « (le) plus jeune » auquel se joint l'article *ak*.

Indak, au lieu de *índazu*, impératif (122).

Elcen zaitadán, *heltú* « venir, revenir, appartenir »; l'auxil. *zat* = *sat*, dans la forme nomino-verbale *za(i)ta-d-án*, remplace le pronom relatif ; *zat* est le présent avec l'attribut de 1re pers. « à moi ».

13. *Egún gutiren buruän, guti* = peu (voy. plus haut, p. 19).

Bildurik « réunissant », nom verbal avec le sens de l'ablatif absolu latin.

Gaztenór, peut-être plus exactement *gaztenák* ; c'est du moins la forme que la grammaire exigerait, car la finale *or* n'est pas autrement explicable (123).

14. — *Gusiá despendatú ukan zueneán, egín izán zen gosseté gogorbát herrí hartán éta hurá has sedín behár izáten.*

Quand il eut tout dissipé, il y eut (avait eu) une grande famine dans ce pays, et il (*hurá*) commença (*has sedín* conj. pas.) à être très-pauvre (*behar izáten, behar* rad. verbal « être pauvre », *izáten* partic. prés. du verbe être).

15. — *Éta joaník leků hartáko burgés batekin jár sedín, éta hárk igór sesán beré possessionetára urdén baskacéra.*

Et, étant allé (*joánik*) il entra en condition (*jár sedín*) chez un bourgeois de cet endroit, et celui-ci (*hárk*) l'envoya (*igorrí* « envoyer ») à sa propriété (à sa métairie) garder les cochons.

Joán sedín « alla », proprement conj. pas. de l'aux. *naiz* avec le participe *joán* « allant »; *herrí urrún batetára*, voy. plus haut, p. 22.

Irión, participe, au lieu de *irín, irán* « diviser, dissiper ».

Pródigoki, mot roman.

Visí isanéz, visi « vie », *isán* « libertin » (124), *ez* « avec, par » suff. de rapport, qui en basque suit le mot qu'il détermine.

14. *Zueneán*, de *zuen*, nom verbal donnant le sens de « dissipant » (125).

Egín izán zen, plus-que-parfait de l'indic. du verbe être; *zen* pour *zan*.

Gogorbát « une grande » (126), *gosseté* « disette, famine ».

Herrí hartán, avec la finale *an* répondant au suff. de relat. « dans » joint au pronom démonstratif *hurá* « celui-là ».

15. *Léku hartáko*; *leků* « endroit, lieu », *hartako* « ce » est le pron. de 3e pers. *ak*, *árk* « il, lui » dont la seconde forme a reçu l'aspiration, admise par Mahn, mais que les grammairiens français et espagnols omettent régulièrement (127); *ko* correspond au suffixe magyare *bele* « dans », l'*a* est euphonique, de même qu'il y a une véritable permutation de *k* en *t* (128).

Burgés, mot roman « bourgeois » — *batekin*, le nom de nombre « un » avec le suff. « chez » (129); *possessionetá*, mot roman avec le suff. *ra* « à, dans ».

Baskacéra, inf. *baskatú* « garder » (130), avec le suff. de relation *ra* qui, ajouté à l'infinitif, indique le but.

16. — *Éta desír zuen urdík játen zúten maginkhetarík beré sabelarén béthacera, éta nehórk ecedaúkan emaíten.*

Et il désirait remplir son estomac des immondices que mangeaient les cochons et personne ne voulait lui en donner.

17. — *Éta beré buruärí ohárt sekioneán errán sesán : Sembát alokasér díradén ené aitarén ečeán ogiá frankó dutenik, éta ni gosséz hílcen bainaíz.*

Et comme il faisait un retour sur lui-même, il dit : combien de valets de ferme ont abondamment du pain pour rien (franko) dans la maison de mon père, et moi je meurs véritablement de faim.

18. *Jaikirík joánen naíz neuré aitaganá, éta erránen daúkat : Aitá húts díot seruärén contra, éta hiré aicineán.*

Me levant, j'irai à mon père et je lui dirai : père, j'ai péché contre le ciel et contre toi.

19. — *Éta gehiagorík eznaíz digné hiré semé deíceko : egín nézak euré alokaseretarík bát bezalá.*

---

16. *Bethacéra*, dans le même sens que le précédent, du verbe *bethatú* « emplir », joint au génitif (131) *beré sabelarén;* — *nehórk* ou *nihórk* « personne » (132).

Ecedaukán emaíten : emaítu « donner » ; *daúkat*, *daúkazu*, *daúka*, en français « je tiens, tu tiens, il tient » (en magyare, *fogok*, *fogsz*, *fog*), serait un futur analogue au magyare *adni fogok* « je tiens (pour) donner, j'ai à donner, je donnerai » ; — *ez*, *ec*, mots de négation (133).

17. *Beré buruärí*, en lui-même, mais proprement « dans sa tête », de *buru* « tête » avec le suff. du datif ; — *ohárt sekioneán*, « se tourner », et le passé du conj. de l'aux. *naiz* avec le suff. attrib. de 3e pers., le suff. *an* exprime le gérondif; — *diradén*, nom verbal formé de la 3e pers. plur. *díra* du prés. indic. du verbe *naiz*, dont dépend le complément *dutenik* ; — *hílcen bainaíz*, *hil* est le verbe hongrois *halni* « mourir » ; l'interjection *bai* devant le verbe *naiz* a le sens de « véritablement » (134).

18. *Neúre aita ganá* « chez mon père » ; *erránem daúkat* (135), « je lui dirai » voy. plus haut; *huts egin diot* mot à mot « j'ai fait péché » ; *aicineán* « contre toi », mais *hiré* « ton » est le pron. possessif, ce qui est une particularité du basque (136).

19. *Eznaiz* « je ne suis pas » ; *deicéko*, du verbe *deitu* « appeler »,

Et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ; fais que je sois un de tes valets de ferme.

20. — *Jaikirik, badá ethór sedín beré aitaganá. Éta hurá oraino urrún zelá, ikús sesán beré aiták, éta kompassioné har sesán, éta láster eginik egóc sesán beré buruä, éta pot egín sieson.*

Se levant, il alla véritablement (*badá*) chez son père. Et pendant qu'il était encore au loin, son père le découvrit et fut saisi de compassion, et, courant, se jeta à son cou et l'embrassa.

21. — *Éta errán sieson semeak : Aitá húts egín dlot seruärén contra éta hiré aicineán, éta gehiagorik eznaiz digné hiré semé deiceko.*

---

le suff. verbal *ko* correspond à la préposition française « pour » dans le sens passif, comme « pour être dit ton fils » ; *hiré semé* est aussi sujet, cette expression présente donc syntactiquement une analogie avec les habitudes des langues aryennes ; *egín nézak* « fais (moi) » : dans *nezak*, le *k* est le suff. sujet de 2e pers. dans la conversation familière, *n* est pour *ni* « moi » ; dans la forme *bezalá* (137) la syll. *lá* exprime l'optatif dans la proposition secondaire.

20. *Ethorri* « venir », *ethór sedín* conj. passé, ce qui est dans le verbe basque, comme le lecteur l'aura déjà remarqué, une façon de parler aussi fréquente qu'extraordinaire ; *aitaganá* « chez le père », le suff. *ganá* a le sens de « dans » et de « chez » ; *zela* pour *zenla* et proprement *zanlá*, à la 3e pers. de l'imp. s'est joint (voy. plus haut) la syll. *lá* exprimant l'optatif ; *har sesán* « il prit », *hartú* « prendre, saisir, lat. capio » ; *laster eginik*, dans la vulgate *accurrens*, dans la version magyare *hozzája futván* « courant vers lui » ; en basque, *eginik* « faisant » mais je ne puis expliquer le mot *láster* (138) ; — *egóc sesán beré buruä*, en latin : *cecidit super collum ejus;* en magyare *nyakába borúla* « se jeta à son cou », en basque *burú* « tête », *beré* pron. poss. de 3e pers., *egóc* inf. *egóci* « jeter, lancer » (138 *bis*) — d'après Mahn — par conséquent on dit mot à mot en basque : « se jeta à sa tête » ; — *pot egín sieson*, *pot* « baiser », « il lui fit un baiser » ; *sieson* variante dialectique pour *sion* (139).

21. Ce verset est la répétition du verset 18 et en partie du ver-

16. — *Éta desír zuen urdík játen zúten maginkhetarík beré sabelarén béthacera, éta nehórk ecedaúkan emaíten.*

Et il désirait remplir son estomac des immondices que mangeaient les cochons et personne ne voulait lui en donner.

17. — *Éta beré buruärí ohárt sekioneán errán sesán : Sembát alokasér díradén ené aitarén ečeán ogiá frankó dutenik, éta ni gosséz hílcen bainaíz.*

Et comme il faisait un retour sur lui-même, il dit : combien de valets de ferme ont abondamment du pain pour rien (franko) dans la maison de mon père, et moi je meurs véritablement de faim.

18. *Jaikirík joánen naíz neuré aitaganá, éta erránen daúkat : Aitá húts díot seruärén contra, éta hiré aicineán.*

Me levant, j'irai à mon père et je lui dirai : père, j'ai péché contre le ciel et contre toi.

19. — *Éta gehiagorík eznaíz digné hiré semé deíceko : egín nézak euré alokaseretarík bát bezalá.*

---

16. *Bethacéra*, dans le même sens que le précédent, du verbe *bethatú* « emplir », joint au génitif (131) *beré sabelarén;* — *nehórk* ou *nihórk* « personne » (132).

Ecedaukán emaíten : emaítu « donner » ; *daúkat*, *daúkazu*, *daúka*, en français « je tiens, tu tiens, il tient » (en magyare, *fogok*, *fogsz*, *fog*), serait un futur analogue au magyare *adni fogok* « je tiens (pour) donner, j'ai à donner, je donnerai » ; — *ez*, *ec*, mots de négation (133).

17. *Beré buruärí*, en lui-même, mais proprement « dans sa tête », de *buru* « tête » avec le suff. du datif ; — *ohárt sekioneán*, « se tourner », et le passé du conj. de l'aux. *naiz* avec le suff. attrib. de 3e pers., le suff. *an* exprime le gérondif; — *diradén*, nom verbal formé de la 3e pers. plur. *díra* du prés. indic. du verbe *naiz*, dont dépend le complément *dutenik* ; — *hílcen bainaíz*, *hil* est le verbe hongrois *halni* « mourir » ; l'interjection *bai* devant le verbe *naiz* a le sens de « véritablement » (134).

18. *Neúre aita ganá* « chez mon père » ; *erránem daúkat* (135), « je lui dirai » voy. plus haut; *huts egin diot* mot à mot « j'ai fait péché » ; *aicineán* « contre toi », mais *hiré* « ton » est le pron. possessif, ce qui est une particularité du basque (136).

19. *Eznaiz* « je ne suis pas » ; *deicéko*, du verbe *deitu* « appeler »,

Et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ; fais que je sois un de tes valets de ferme.

20. — *Jaikirík, badá ethór sedín beré aitaganá. Éta hurá oraíno urrún zelá, ikús sesán beré aitták, éta kompassioné har sesán, éta láster eginík egóc sesán beré buruä, éta pot egín sieson.*

Se levant, il alla véritablement (*badá*) chez son père. Et pendant qu'il était encore au loin, son père le découvrit et fut saisi de compassion, et, courant, se jeta à son cou et l'embrassa.

21. — *Éta errán sieson semeak : Aitá húts egín díot seruärén contra éta hiré aicineán, éta gehiagorík eznaíz digné hiré semé deíceko.*

---

le suff. verbal *ko* correspond à la préposition française « pour » dans le sens passif, comme « pour être dit ton fils » ; *hiré semé* est aussi sujet, cette expression présente donc syntactiquement une analogie avec les habitudes des langues aryennes ; *egín nézak* « fais (moi) » : dans *nezak*, le *k* est le suff. sujet de 2e pers. dans la conversation familière, *n* est pour *ni* « moi » ; dans la forme *bezalá* (137) la syll. *lá* exprime l'optatif dans la proposition secondaire.

20. *Ethorri* « venir », *ethór sedín* conj. passé, ce qui est dans le verbe basque, comme le lecteur l'aura déjà remarqué, une façon de parler aussi fréquente qu'extraordinaire ; *aitaganá* « chez le père », le suff. *ganá* a le sens de « dans » et de « chez » ; *zela* pour *zenla* et proprement *zanlá*, à la 3e pers. de l'imp. s'est joint (voy. plus haut) la syll. *lá* exprimant l'optatif ; *har sesán* « il prit », *hartú* « prendre, saisir, lat. capio » ; *laster eginik*, dans la vulgate *accurrens*, dans la version magyare *hozzája futván* « courant vers lui » ; en basque, *eginik* « faisant » mais je ne puis expliquer le mot *láster* (138) ; — *egóc sesán beré buruä*, en latin : *cecidit super collum ejus;* en magyare *nyakába borúla* « se jeta à son cou », en basque *burú* « tête », *beré* pron. poss. de 3e pers., *egóc* inf. *egóci* « jeter, lancer » (138 *bis*) — d'après Mahn — par conséquent on dit mot à mot en basque : « se jeta à sa tête » ; — *pot egín sieson*, *pot* « baiser », « il lui fit un baiser » ; *sieson* variante dialectique pour *sion* (139).

21. Ce verset est la répétition du verset 18 et en partie du ver-

Et le fils lui dit : père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

22. — *Orduán errán síesen* (pour *síen* et par conséquent pour *síoten*) *aiták bere sérbicariei : Ekarzúe arropá prinsipaléna, éta jaúnz ezazúe éta emázue erhaztubát bere eskúra, éta sapaták ojnetára.*

Mais le père dit à ses serviteurs : apportez le plus beau vêtement, et revêtez-le-lui, mettez-lui un anneau à la main et des souliers aux pieds.

23. — *Éta ekarrirík arecé gisená, hil ezazúte, íta játen dugulá, atsegín har dezagún.*

Et, apportant le veau gras, tuez-le, afin que nous le mangions, et que pleins de joie nous nous divertissions.

24. — *Ésen ené semé haur hil zen, éta hársara vístu da, galdú zen, eta eriden da. Éta has sitesen atsegín hárcen.*

---

set 19. Aux deux endroits Mahn écrit *díat* pour *díot*, ce qui est certainement une faute puisque le verbe contient l'objectif de 3e pers. dont le suff. est *o* ou *jo* (140).

22. *Orduán* « mais » (?) (141) ; — *sérbicariei*, un de ces nombreux mots d'origine romane dont le lecteur aura déjà précédemment remarqué d'autres exemples : on en trouve aussi dans le même verset deux autres, *arropá*, français « robe » et *prinsipalena*. *Ekarzúe*, pr. *ekarzúte* « portez-le » comme *ezazúe* pour *ezazúte* (impér. du verbe aux. « avoir »); — *jaúnz* « revêtir, mettre », p. ex. une robe; *emazúe* « donnez-le », l'inf. du verbe est *emaitú* (142) « donner » qui est régulièrement à l'impératif *emai(t)zute*, contracté dans le texte comme on le voit; — *esku* « main », *ojneta* « pied » (143) avec le suff. *ra* qui correspond aux suff. magyares *ra* « à » et *ba* « en ».

23. *Hil* également « mourir » et « tuer » ; *arecé* « veau » ; *játen dugulá*, conjonctif formé au moyen du suff. *lá*, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois ; *hartú* « se réjouir, se divertir », *dézagun* conjonctif régulièrement employé ; *atsegín*, d'après Mahn, « prendre haleine », mais ici ce serait inopportun, car nous savons que le sens doit être : « réjouissons-nous en nous divertissant » (145).

24. *Haur* ce-ci (voy. pl. h. p. 25); *ené semé* « mon fils », du moins

Car celui-ci, mon fils, était mort et il est ressuscité; il était perdu et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se divertir pleins de joie.

25. — *Éta zen arén semé saharrená landán, éta ethór zelá eč̌earí urbildú zajonéan, ensún zicán melodiá, eta dansák.*

Et le fils le plus âgé était au champ, et comme il revenait, s'approchant de la maison (à la maison *eč̌earí*), il entendit la mélodie et les danses (en mag. la réjouissance).

26. — *Éta deithurík serbicarietarík bát, interroga sesan ser zen.*

Et appelant un des serviteurs il lui demanda ce que c'était.

27. — *Éta árk errán síeson* (sion), *hire anaje etorri ízan da, eta hil ukán da hiré aiták arecé gisembát, serén ossorík hura esebitú zúen.*

Et celui-ci lui dit: ton frère est revenu et ton père a tué le veau gras, parce qu'il est rentré en bonne santé.

---

il doit en être ainsi, mais le pron. poss. de 1re pers. est *neré* ou *neuré*. J'ignore si c'est une faute de transcription de Mahn (146) ou si ce mot, *ene*, que je ne connais pas, se trouve dans le texte? *visi* « vie », *vistú* « vivre », *galdú* « perdre », *eridú* (147) « trouver »; *eriden da* exprime la forme passive avec le verbe aux. *naiz* : il est trouvé; *has sitesen*, passé du conjonctif; *hárcen* « se réjouir ».

25. *Arén*, lui, gén. «de lui»; *saharrena* «plus âgé» au superlatif, de *sahar* « âgé » (148), comme *gaztenák* « plus jeune » (v. 12); *land* (149) champ avec le suff. locatif *an*; *úrbildu* « approcher », *zajonéan*, expression nomino-verbale remplaçant un pronom relatif; *ensún sícán*, passé du conj., avec le rég. dir. plur.

26. *Deithurík*, nom verbal, « appelant »; *interroga*, mot latin; — *ser* pron. inter. « quoi ».

27. *Hil ukan da*, forme périphrastique composée du verbe *ukan*, *uk* « avoir », c.-à-d. « il égorgea, il tua » (150); *gizem-bát*, « engraissé, gras » avec le nom de nombre *bat* « un », *ossorík*, expression particulière, car *osso* signifie « entier », et prenant le suff. participial *rik*, il sous-entend le verbe; c'est comme s'il y avait «étant entier». Le basque posséderait donc aussi quelque

28. — *Éta asserré sedín : éta ezén sartú nahi izán, beré aiták badá elkirík othoíc egín síeson.*

Et il se mit en colère, et il ne voulut pas entrer; aussi le père, sortant, se mit à l'en prier.

29. — *Bainá árk ihardésten zuelá errán síeson beré aitarí : Huná hambát urthedík serbicácen audalá, éta egundano hirí manurík eztíot iragan, eta egundano pitinabát ezdaukak emán neuré adiskidehín atsegín hárceko.*

Mais lui, répondant, dit à son père : Voilà combien d'années que je te sers, et jamais je n'ai transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau, pour que je puisse le dépecer joyeusement avec mes amis (ou mot à mot, que je me divertisse me réjouissant (*atsegín*) ; *hárceko,* forme nomino-verbale qui correspond à la préposition française *pour* devant l'infinitif).

---

peu cette propriété de changer les noms en verbes au moyen des suffixes verbaux, d'accord en ceci avec le mordvine et le samoyède, dans lesquelles langues on forme des verbes en ajoutant aux noms les suff. pers. sujets [1]. En basque, il y a à la vérité une dérivation verbale multiple qui fait des verbes de noms, comme de *begí* « œil », *begí-tsi* « regarder »; de *khe* « petit », *khéatu* « mettre en morceaux, moudre »; de *sumin* « colère », *sumíndu* « se fâcher ». Ce formatif *ki* ou *gi* paraît dérivé de *egin* « faire » : à ce point de vue, le turc offrirait de l'analogie avec le basque, car il produit des verbes avec des noms à l'aide du formatif *itmek* « faire »; en basque, *egoki* « demeurer », *ego* « demeure »; *ačiki* « saisir », *ač* « doigt » etc.

28. *Ezén sartu nahi izán* « il ne voulut pas entrer »; *ezén*, verbe négatif; *sartu* à l'inf. « il ne voulut pas »; *nahi izán* inf. « entrer »; *elkirik*, participe de *eldu* « sortir » — la racine *el* a son analogue en altaïque; ici on a « sortant »; *otu* (151), *otoiz-tu* « prier ».

29. *Bainá* conjonction « mais »; *ihardetsi* « répondre »; *zuelá* pour *zuen-lá*, le suff. du conj. *lá* remplace une proposition rela-

1. Voy. *Magyar nyelvészet* (Linguistique magyare), IVe volume : Fr. Ribary, Où en est réellement la langue mordvine? — 4e livr. p. 280.

30. — *Bainá hiré semé haúr, seinék iretsi baitú hiré onhassún gusiá putekín, etorrí izán deneán, hil ukán daúkak huni arecé gisená.*

Mais quand celui-ci, ton fils, qui a dissipé tout ton bien avec les filles de joie, est revenu, tu lui tues le veau gras.

31. — *Semé hi bethí enekín aiz (séra) éta ene (gusia hiré da).*

Mon fils, tu es toujours avec moi et tout ce qui est à moi est à toi.

32. — *Éta atsegín hartú behár zúen, éta allegeratú, serén hiré anajé hil baicén, éta vistú baitú, galdú baicén éta eríden baitú.*

Et (maintenant) il faut se divertir en se réjouissant et éprouver de l'allégresse, parce que ton frère était mort et qu'il est ressuscité, parce qu'il était perdu et qu'il est retrouvé.

---

tive; *hambat* est peut-être une faute, car *sembat* serait plus explicable et signifierait « combien? » (152); *urthe* « année »; *audalá*, la forme régulière serait *zaculá* avec le verbe intransitif, c.-à-d. l'auxiliaire *naiz* avec l'attribut de sec. pers.; ce mot est peut-être fautivement écrit, car je ne connais pas cette forme (153); *egún* « jour », *egúndano* « jamais » (154); *eztiót irágan* « je n'ai pas transgressé » pour *ez-diot*, changement phonétique produit par la négation *ez*.

30. *Seinék*, autrement *senék* « qui »; *irétsi erkán baí-tú* « il a perdu, il a dissipé » forme basque composée du radical *iretsi*, *irin*, *iran* qui a proprement le sens de « moudre »; dans le mot *baitu* il y a l'exclamation *bai* c.-à-d. « véritablement », et c'est à cause d'elle que le *d* de l'aux. *du*, 3e pers., s'est durci en *t* (155); *pute-kin*, mot roman, « fille de joie »; *deneán*, déterminatif verbal c.-à-d. de retour, de nouveau; *hil ukán daukák* « tu l'as tué » : nous retrouvons ici le *daukat*, *daúkazu* ou *daúkak*, *daukan* « je tiens, tu tiens » dans la triple forme de sa seconde personne (156) — employé comme auxiliaire, *huni* est vraisemblablement pour *oni*, c.-à-d. « à lui », « à celui-là ».

31. *Bethi* « toujours »; *enekín* « avec moi », et plus loin *ene* « mon » se présente à deux reprises comme pron. de 1re pers. au lieu de *ni*, *nik* (157).

32. *Hartu*, *allegueratu*, infinitifs : « se réjouir (158), éprouver de

la joie »; le dernier est un mot roman; *seren* gén. du pron. relatif *ser* « que, quoi » (159); *bai-cén* dérivé par composition de l'affirmative *ba, bai* et de la 3e pers. sing. *zan*, *zen* de l'imp. de l'aux. *naiz*, donc *hil baicen* « il était tué »; *galdu*, perdre, marcher à sa perte, donc *galdu baicen* « il était perdu »; *vistu baitu* « il est en vie », *eriden bai-tú* « il est trouvé ».

PROSODIE ET ACCENTUATION.

§ 1.

L'accent joue, en basque, un rôle peu commun, non seulement dans la poésie, mais encore dans la prose. Cependant les grammairiens aux lèvres étrangères, ne pouvant pas lutter contre les difficultés que présente sa détermination, l'omettent régulièrement dans leurs grammaires; seule, celle de Blanc (160), rédigée d'après Larramendi, le place comme il faut. Dans la première partie de ce travail, j'ai moi-même abandonné l'indication des accents, mais comme, depuis lors, j'ai réussi à pénétrer plus profondément dans l'esprit de la langue, je les ai marqués dans cette seconde partie conformément aux règles principales qui vont être brièvement exposées ci-dessous (161).

La langue basque reconnaît un double accent, l'aigu et le grave; le dernier ne se marque pas, il affecte les syllabes qui n'ont pas l'accent aigu. Relativement à l'accentuation, il y a entre le grec et le basque cette différence que, tandis qu'en grec les [illegible]ts peuvent être accentués que sur la dernière syllabe, sur la p[illegible]ltiè[illegible] ou sur l'anté-pénultième, en basque toutes les syllabes [illegible] recevoir l'accent aigu.

[illegible] tandis que d'une part l'accent régularisait la proposition [illegible] l'autre il di[illegible]ait la sonorité des vers; car, chez les [illegible]ne chez l[illegible] Juifs, les plus vieux poèmes ne sont [illegible] syllabes ni même par leur mesure; [illegible]e encore leurs innombrables poèmes [illegible]gieux, dont la versification est seu[illegible] à qui l'essor des pensées sert de base. A

une époque plus récente cependant la rime devint puissante dans la poésie basque, construite généralement par des strophes successives de quatre ou de huit vers; l'accent originaire qui fixait la sonorité devint en quelque sorte subordonné à la rime, puisque, suivant la nécessité, on peut le transporter de la syllabe qu'il occupait à une autre, dans l'intérêt de la facilité de la versification (162).

§ 2.

RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES A L'ACCENTUATION (163).

A). Dans les substantifs.

1° — Tout nom ou adjectif, tout pronom ou nom de nombre, au singulier, porte l'accent sur la dernière syllabe et, si l'article s'y joint, l'accent passe sur celui-ci, comme *egún* « jour », *eguná* « le jour »; *edér* « doux » (164), *ederá*; *gizon* « homme », *gizoná* « l'homme », *gizonarén, gizonarí*, *gizonarekín*; comme aussi *nirí* « à moi », *zurekín* « avec vous », *hiré* « ton », *hirú* « trois » etc. Les suffixes *gábe* et *gátik* ont au contraire l'accent sur la pénultième, comme *higábe* « avec toi », *argátik* « sans lui ».

2° — Si les noms, etc., sont au pluriel, l'accent se trouve sur la dernière syllabe du nom, le suffixe n'en prenant aucun, comme : *gizónak* « les hommes », *zúek* « vous », *zúencat* « à vous » etc. Du reste, dans un mot pluriel, l'accent est aussi fréquemment sur la première syllabe.

B). Dans les verbes.

1° — Tout présent de l'infinitif qui est un nom commun, tout participe passé et le participe futur en *go* ont l'accent sur la dernière syllabe, comme *emán* « donné », *ekarrí* « porter », *janá* « mangé », *janík* « mangeant », *emangó* « devant donner »; mais *ekarríko* « devant porter » et *ikusíko* « devant voir » ont l'accent sur la pénultième.

2° — L'infinitif déclinable, ainsi que le gérondif en *eko*, *teko*, prennent l'accent sur la syllabe où le verbe la possédait originairement, comme *játen* « manger », *játeko* « mangeant », *ekártea* « porter », *ekárteko* etc.

3° — Le nom verbal (participe) présent a l'accent sur la pénultième, comme *játen* « mangeant », *ekárten* « portant » etc.

4° — Au présent et à l'imparfait de l'indicatif du verbe auxiliaire, l'accent est sur la première syllabe, comme *dézu*, *dítu*, *dídazu*; au conjonctif, au contraire, la suffixation porte l'accent sur la dernière, comme *ján dezadán* « que je le mange », *ján nezán* « que je le mangeasse », mais, devant le suffixe pluriel *ten*, l'accent passe à la pénultième.

Les formes du verbe auxiliaire des verbes intransitifs et passifs suivent aussi cette règle.

5° — Les verbes de conjugaison simple suivent la même règle; à l'indicatif, c'est la première syllabe qui est accentuée; au conjonctif, c'est la dernière; au mode volontaire, c'est la première.

C). Dans les mots formatifs.

Les dérivatifs verbaux, les mots de relation et les conjonctions sont régulièrement tous accentués sur la finale, comme *nondik* « d'où », *ečetik* « de la maison », *ongí* « bien », *astiró* « doucement », *auréan* « en présence de ». Le suffixe de comparaison des adjectifs est accentué sur la pénultième, comme *gusiá* « beaucoup », *gusiágo* « plus », etc.

Pour terminer, je donne ici le texte d'un petit chant en l'honneur d'un roi qui sauva la vie de sa reine, en abattant un taureau furieux qui allait se précipiter sur elle.

Ain kartsú bizarriá
Jauná, ecendueneán
Anim-erdí baisisán
Esposán besté erdía?
Baldín esku ausartiá
Alá garaí badá erráz
Basotiarén indarráz,
Ser izangó da, ikusí
Bazaícagu arméz jansí
Animá osó gusiáz?

« Quel ardent courage, sire, quoique tu ne possèdes que la « moitié de ton âme puisque ton épouse a l'autre moitié? Si ton « bras héroïque est ainsi capable de repousser l'attaque furieuse « d'une bête sauvage, que serait-ce, si nous te voyions ceint de « tes armes et avec ton âme pleine et entière? »

Analyse (166).

Ain « quel » (167); ***kartsú*** « courage »; ***bizarri(á)*** « ardent » (168); ***Jaun(á)*** « Seigneur »; ***ecenduenedn***, forme participiale avec le suffixe ***an*** (169), ***ez*** verbe négatif, ***senduen***, 2e pers., tu l'avais; ***anim-erdi*** « la moitié de ton âme » (170); ***baisisán***, conjonctif, où ***bai ba*** = véritablement c.-à-d. « a véritablement » (171); ***alá*** « ainsi »; ***baldin*** « il en est véritablement ainsi » (172), ***esposán*** (173), mot roman « épouse », ***besté*** « autre »; ***badá garai*** « si sait vaincre », ***ba*** préfixe conditionnel « si »; ***eskú ausartiá*** « main héroïque » (174); ***basoá*** « forêt », ***basotiá*** « bête sauvage » avec le suff. génitif; ***indarra*** (175) « enragé, furieux » et ***errá*** « attaque », l'un et l'autre mot avec le suff. relatif *z* « sur, par dessus » (176), correspondant aux suff. magyares ***on***, ***en***; ***ser*** « quoi », ***izangó da,*** futur : « que sera-ce? »; ***ikusi bazaicagu*** « si nous te voyons »; ***arméz***, mot roman, avec le suff. *z*; ***jansí*** « ceint », ***osó*** « entier », ***gusiáz*** « beaucoup » (177) avec le suff. *z* « tout à fait », ***animá osó gusiáz*** « de toute ton âme entière ».

F. Ribary.

NOTES COMPLÉMENTAIRES.

1. M. Ribáry est peut-être trop optimiste. Il faudrait démontrer en tout cas que les mots sur lesquels se fondent ces raisonnements sont primitifs ou du moins ont pris leurs significations actuelles avant tout contact avec d'autres races : avant de conclure quoi que ce soit du vocabulaire d'une langue, il est indispensable de se rendre bien compte de la formation des mots.

2. De pareilles formations me semblent dépasser les limites du possible : c'est un fait à vérifier. S'il était exact d'ailleurs, il est évident qu'il n'y aurait là ni formation, ni dérivation, mais emploi de mots différents. « Hommes » serait en avare le pluriel de « homme » comme en français « nous » l'est de « moi ».

3. L'hypothèse finnoise est elle-même très-douteuse. Qui pourra jamais dire quels ont été les premiers habitants de l'Europe? Cette partie du monde a peut-être été, pendant de longs siècles, parcourue par de nombreuses tribus pastorales nomades; peut-être au contraire était-elle sporadiquement habitée par des peuplades sous tous les rapports entièrement distinctes.

4. Voyez dans l'avant-propos l'indication des limites exactes du basque et l'évaluation du nombre de personnes qui le parlent encore.

5. Cette énumération est exacte; il conviendait peut-être d'y ajouter les chansons et les contes populaires. Ces derniers n'ont point été encore recueillis ni imprimés, pas plus du reste que les *pastorales* (ce sont les drames dont veut parler M. R.; elles sont toutes en dialecte de la Soule).

6. Voyez, ci-après, la liste des grammaires, vocabulaires et ouvrages didactiques ou scientifiques analogues publiés jusqu'à ce jour sur la langue basque.

7. Voyez dans l'avant-propos l'énumération et la répartition des dialectes basques, d'après les travaux les plus récents.

8. Ces conclusions de Humboldt, qui n'avait pas en linguistique basque autant de compétence que M. R. lui en suppose, sont loin d'être rigoureuses. Elles sont en ce moment très-contestées, au moins partiellement. Voyez l'avant-propos.

9. A ces cinq voyelles simples, il convient d'ajouter l'*u* français (*ü* allemand et magyare) spécial toutefois au dialecte souletin. Il faut ajouter aussi que les principales diphthongues basques sont *ai*, *ei*, *oi*, *ui*, *au*, *eu*, prononcées en faisant entendre chacune des composantes, comme le dit du reste M. Ribáry.

10. *F* s'est introduit dans quelques mots basques, mais il est évidemment d'importation ou de production récente. Il ne se remplace pas seulement par *p*, mais aussi par *ph*, *b*, *h* et même *y*.

11. Le *c* des écrivains basques devant *e* et *i* ne diffère pas du *z* employé devant *a*, *o*, *u* que les Français transcrivaient *ç*. Il eût été préférable que M. R. mît partout *z*; le *s* qu'il a adopté pour les syllabes *ce*, *ci*, a le grand inconvénient de dérouter le lecteur, parce que ce signe a déjà, dans l'alphabet basque ordinaire, une valeur particulière. Il représente une sifflante qui varie du *s* dur français au *ch* (*sch* all., *s* magyare) : voyez la note 14 ci-après.

12. Le *ts* est une explosive palatale, analogue à *tch* (*tsch* all., *ch* espagnol) et à *tz* (*c* all. devant *e*, *i*). Formée de *t* et de *s* basque, elle tient le milieu entre ces deux sons transcrits *č* et *tz* par M. R. Elle n'a donc aucun rapport avec le *th* anglais. Du reste, M. R. a reconnu lui-même son erreur dans le cours de son travail : voy. p. 46, note 1.

13. *B* se prononce au contraire à peu près toujours comme *b* explosive labiale douce, et jamais comme *v*. Le prince L.-L. Bonaparte reconnait toutefois deux nuances de prononciation : 1° *b* français explosif, au commencement des mots et après *m*, 2° *b* gascon, prolongé ou continu, dans la plupart des autres cas.

14. Ce tableau des consonnes basques, pour être complet et embrasser la généralité des dialectes (mais M. R. ne s'est occupé que du guipuzcoan), devrait comprendre au moins les sons suivants : *explosives* gutturales *k*, *g*, *kh*; palatales *tch* (*č*), *ts*; dentales *t*, *d*, *th*; labiales *p*, *b*, *ph*; — *continues* nasales *n* guttural, *n* palatal (*ñ* esp., *gn* fr., *ny* mag.), *n*, *m*; soufflantes *h*, *j* (*jota* espagnole, *ch*. all. dur), *j* français, *z* (*s* dur, *z* mag.), *ch* français *sch* all., *sh* angl., *s* mag.), *s* (entre *z* et *ch*), *ch* (*ch* all. doux,

NRCU

1re sifflante du sanscrit); vibrantes *l*, *r* doux, *rr* dur. Il faut ajouter en outre les mouillés *tt*, *d*, *ll*; *tt* vaut le *ty* magyare et *d* le *gy*; la transcription de M. R. serait *g'*, *t'*, *d'*, *l'* et nous l'adoptons très-volontiers.

15. M. R. a traité plus en détail de l'accentuation basque à la fin de son étude. Je ne suis en état de rien dire pour ma part sur cette grave question.

16. C'est là une des plus sérieuses erreurs de M. R. Il y a au contraire en basque une double déclinaison, la *définie* qui consiste dans la suffixation de l'article décliné et qui a par conséquent un singulier et un pluriel, et *l'indéfinie* qui est produite par l'union directe au thème des particules dérivatives et n'est pas susceptible de pluralité.

17. « Père » se dit *aita* et non *ait*; cf. *aita bat* « un père »; *aita* « le père » est pour *aita-a*, comme le prouve la variété dialectale *aitea* où l'*a* thématique est affaibli en *e* devant l'article *a*.

18. *arentzat*, *entzat*, sont des suffixes composés du génitif et de *tzat* « pour ».

19. *arena*, *arenak* n'est donc pas un cas, c'est une forme nominale dérivée qu'on doit rendre « celui du *ou* de la ..... ».

Le magyare montre mieux que le français la manière dont s'opère la dérivation. Ainsi le basque *norena da eče au? gizon-en-a* « qui-des-la est maison cette? hommes-des-la » correspond au hongrois *ki-é ez a ház? az emberek-é;* de même le pluriel *eče ojek nor-en-ak dira? gizon-en-ak* « maisons ces qui-des-les sont? hommes-des-les » se rendrait *kik-é azon házok? az emberek-éi.* (Observation de M. Ribáry.)

20. M. R. répète ici l'erreur que j'ai déjà relevée (note 16).

21. Les dialectes français ont, relativement à ceux d'Espagne, une supériorité. Ils ont deux nominatifs pluriels, l'un en *ak* qui correspond au sing. *a* (rég. d'un verbe actif ou sujet d'un verbe neutre), l'autre en *ek* correspondant au sing. *ak* (sujet d'un verbe actif). On a p. ex. *mendi* « montagne », *mendiak* et *mendiek* « les montagnes ».

Voici quelle serait la conjugaison indéfinie de ce mot : *mendi* « montagne », *mendik* « montagne » (actif), *mendiren* « de montagne », *mendiri* « à montagne », *mendirekin* « avec montagne », *menditan* « en montagne », etc.

UOFM

Gatik a le sens de « en faveur de, à cause de » plutôt que celui de « par ».

22. Nous avons déjà vu que « père » est *aita* (note 17).

23. Le suffixe *z* dans son emploi le plus général marque l'instrumental. — *aitaz* est l'instrum. sing. déf. « par le père » ; *aitez* l'indéfini « par père »; *aitez* est aussi la forme tronquée du défini pluriel « par les pères ». — *aitakaz* et *aitakez* n'existent pas.

24. Plus exactement *bazterrera* dont le sens propre est en général « au dehors, vers le pays environnant, dans la région limitrophe ».

25. On emploie généralement une tournure périphrastique. *aitaren baithan*, avec les noms de personnes ; *aan* se contracte d'ailleurs en *an*. — *Barruan*, en labourdin *barnean*, signifie proprement « dans l'intérieur ».

26. *Rentzako* est composé de *ren-tzat-ko*. On dit aussi *ren-ta-ko*, ou avec adoucissement *ren-da-ko*.

27. *Tzeko*, avec les verbes en *tze* et *teko* avec ceux en *te* (voyez ci-après, note 60). Ainsi, on ne dit pas *jatzeko* mais *jateko*; de même *ikusteko*; mais *yotzeko* « pour battre », parce qu'on a *jatea* « le manger », *yotzea* « le battre ».

28. En présence d'un nombre aussi grand de cas, je crois qu'il convient de ne pas distinguer en basque de terminaisons casuelles proprement dites. A mon avis toute la déclinaison doit y être considérée comme formée de suffixes joints au substantif avec ou sans l'intermédiaire de l'article. L'objection qui peut être tirée, pour le génitif et le datif, de l'absence de l'article a été levée par une découverte du prince Bonaparte. Le nom. plur. étant p. ex. *gizonak* « les hommes », le gén. et le dat. sont en guipuzcoan ordinaire *gizonen*, *gizonai*, mais, à Irun et à Fontarabie, on dit *gizon-ak-en*, *gizon-ak-i* « homme-les-de, homme-les-à », ce qui montre la régularité primitive des dérivations.

Il faut remarquer qu'avec les suffixes indiquant localisation (à, vers, dans) l'article est toujours supprimé ; l'indéfini intercale *ta*, le défini singulier ne met rien, le pluriel se marque par *eta* « et ». On a p. ex., de *mendi* « montagne », les dérivés *mendi-ta-ra* « vers montagne », *mendi-ra* « vers la montagne », *mendi-eta-ra* « vers les montagnes ». La syll. *eta* à la fin de tant de noms topo-

NOU

graphiques marque pluralité, abondance : *ezpeleta* « les buis », *harrieta* « les pierres » etc.

29. *Ondoan* est plutôt « au pied, à côté, derrière » — « derrière l'église ».

Buruän est le locatif de *buru* « tête ». En magyare, « tête » se dit *fej* d'où vient *fejezet* « chapitre » (*capitulum* de *caput*) et *befejezni* « achever » (de *chef* qui dérive lui-même de *caput*).

30. Ce suffixe *ik*, spécial à la déclinaison indéfinie, correspond à notre partitif « du, de », « quelque » (anglais *some*). Voy. les exemples cités par M. R.

31. *Tu*, ici pour *du* (le durcissement du *d* est normal après *z*), est proprement « il l'a ». Le verbe transitif basque exprime toujours un régime.

32. Les noms propres ont des formes spéciales; entre le thème et les suffixes s'intercale notamment la particule *baitha* inexpliquée: elle peut servir aussi avec les noms communs de personnes, p. ex. : *aitaren baithan* « chez (dans) le père », *Joseren baitharik* « de la part de Joseph, de chez Joseph ».

33. *Batetara* est une forme indéfinie dérivée, non de *batek*, nominatif actif, mais de *bat* nom. indifférent, par le suffixe *ra* « vers », avec la particule *ta* ordinaire à la déclinaison indéfinie (cf. *mendi-ta-n* « en montagne ») et un *e* euphonique de liaison.

34. La règle n'est pas aussi absolue. *Bat* « un » se met toujours après le nom déterminé, mais les autres noms de nombre se placent au contraire avant. On dit *zaldi bat* « un cheval » et *bost zaldi* « cinq chevaux ».

35. Les adverbes et même les verbes sont susceptibles de comparatifs : *ederki* « bellement », *ederkiago* « plus bellement »; *edertzen da* « il s'embellit », *edertzenago da* « il devient plus beau ». Ces dernières expressions, fréquentes dans les écrits du XVIIe siècle, sont tombées en désuétude.

36. *En* + *a* n'est vraisemblablement que le génitif pluriel avec l'article : « le des, celui des » — *guciz* « tout à fait », instrumental indéfini.

37. Il y avait à signaler de nombreuses variantes dialectales, p. ex. *hamar*, *hameka*, *hogoi*, *ehun*, dans les dialectes français. Corrigez *berreun* « deux cents » où *r* est dur.

38. Le *r* se redouble parce qu'il est dur. Les formes en *ak*

existent aussi. *Hiru* et *lau* qui ont les variantes *hirur* et *laur* font *hirurak* et *laurak*.

39. M. Ribáry veut dire que *batak* est l'article défini.

40. *Batzuek* est le pluriel, non de *bat*, mais de *batzu*. Voyez note 47 ci-après.

41. C'est que ce sont proprement les génitifs des pronoms personnels, *nere* « de moi », *nere-a* « le de moi, le mien », *nere aita* « le père de moi, mon père ». Larramendi a méconnu ces génitifs et les a mal à propos remplacés, dans les paradigmes, par les formes instrumentales.

42. En étudiant et en comparant les paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison, on constate le parallélisme constant des formes en *hi* et *ni* (ou *heu*, *eu* et *neu*) d'une part et de celles en *gu* et *zu* de l'autre. Les formes en *zuek* ont au contraire un caractère tout spécial, elles sont manifestement dérivées. *Zu* est incontestablement le véritable pluriel de *hi* comme *gu* l'est de *ni*; ce pronom est devenu aujourd'hui le singulier respectueux ou honorifique et on lui a fait un pluriel par la règle commune, en ajoutant *k* : *zuek* = *zu* + *k* avec *e* adventice. Le même phénomène s'est produit dans d'autres langues, en dravidien par exemple.

43. J'estime que *au* ou *hau*, *hura* et *ori* ou *hori* doivent se traduire (comme en tamoul par exemple, *ivan*, *avan*, *uvan*) « celui-ci », « celui-là » et « cet intermédiaire ».

44. On dit, suivant les dialectes, *nerori*, *neroni*, *nihoroni*, *nihau*, *nihaur* « moi-même »; *herori*, *heroni*, *hihoroni*, *hihau*, *hihaur* « toi-même », etc.; en combinant les démonstratifs *hau* et *hori* non seulement avec les génitifs des pronoms personnels (pronoms possessifs de Larramendi) mais avec ces pronoms eux-mêmes.

Le réfléchi *berori* sert, dans le dialecte guipuzcoan, à rendre la formule de politesse espagnole *usted*. *Nola dago berori?* « como está vm.? » en français « comment vous portez-vous? ».

45. Ce sont au contraire trois pronoms essentiellement interrogatifs, dont l'un *zein* « qui » est devenu, à une époque moderne, relatif, par imitation des langues romanes; en y ajoutant l'article *a*, on obtient la forme la plus commune qui se décline régulièrement au singulier et au pluriel (*zeina*, *zeinak* et *zeïnak*, *zeinek*).

Le *zeinek* cité par M. R. est le nominatif actif indéfini. D'autres dialectes disent *zoin*, *zoina*, etc.

46. *Iñor* et *nihor* ne sont que deux formes d'un même mot signifiant « quelqu'un, personne » sans négation, à moins qu'elle ne soit exprimée : *nihor ezta* « personne n'est »; sans *ez* « non », *nihor* aurait un sens affirmatif. La forme souletine, intermédiaire entre *nihor* lab. et *iñor* guip. est *ihor*.

47. Le nominatif de *batzuek* est *batzu*, inusité en guipuzcoan. *Bat* « un » forme son pluriel, comme le français, par l'addition de l'article : « les uns » se traduiront *batak* ou *batek* suivant les cas et aussi suivant les dialectes. La suffixation s'opère régulièrement comme dans les noms.

48. Je suis d'un avis opposé à celui de M. R. Quelque intime que paraisse la fusion des éléments formels avec le radical, quelle que soit leur position vis-à-vis de lui (c.-à-d. qu'ils lui soient préfixés ou suffixés), il y a toujours agglutination quand chaque élément formel a son expression phonétique distincte. Or, c'est le cas constant du verbe basque.

49. Le verbe transitif peut exprimer à la fois un régime direct et un régime indirect; le verbe intransitif peut exprimer un régime indirect. Mais ce dernier peut n'exprimer aucun régime, ce qui n'est pas permis au premier. On ne saurait dire en basque en effet « je vois », on ne peut dire que « je le vois ». L'escuara en un mot ne possède pas la conjugaison transitive indéterminée des langues finno-ougriennes qui lui sont supérieures en ce point; le magyare par exemple a *látom* « je le vois » et *látok* « je vois ».

50. M. Pott les appelle *transnormales*. — M. Sayce a proposé de réserver le mot de *polysynthétisme* pour tous les phénomènes de composition où figurent, comme éléments dérivatifs, des mots déjà formels ou des radicaux nominaux; et de désigner sous le nom d'*incorporation* l'ensemble des conjugaisons par affixes pronominaux. C'est une distinction très-juste et dont il conviendrait de généraliser l'adoption.

51. Le tableau du prince Bonaparte comprend 27 formes pour 28 relations. En y ajoutant les expressions de régimes indirects, ce savant linguiste arrive à un total de 110 formes pour 112 rapports; mais dans cette énumération se trouvent comprises toutes

les personnes et les relations intransitives aussi bien que transitives.

52. Ces distinctions de sexe et de rang ne sont pas limitées à la seconde personne. Toute forme d'une personne quelconque (excepté la seconde plurielle) est susceptible de quatre modifications suivant qu'on parle familièrement à un homme, ou à une femme, qu'on veuille témoigner de la considération à son interlocuteur, ou qu'on veuille lui parler sans distinction spéciale. Le prince Bonaparte appelle les trois premières modifications *formes allocutives*. Les grammairiens nomment les quatre *traitements* masculin, féminin, respectueux et indéfini. Ce qui montre l'origine relativement moderne de ces formes, c'est par exemple qu'à la seconde personne elles ne sont nulle part complètes, tel temps n'ayant que l'indéfinie et la respectueuse, tel autre n'ayant pas l'indéfinie; la respectueuse, en *zu*, est évidemment le vieux pluriel indéfini normal. Sauf à la seconde pers. sing., le traitement respectueux n'a été développé que par les dialectes souletin et bas-navarrais oriental; ce dernier même le substitue le plus souvent à l'indéfini. La sec. pers. plur. n'est jamais qu'indéfinie.

53. M. R. se range plus loin à cette opinion qui est la mienne. La conjugaison périphrastique étant essentiellement composée ne peut pas être primitive, puisque le verbe auxiliaire qui en fait partie a une conjugaison simple. Les quelques verbes simples conservés n'ont pu être produits depuis que la conjugaison périphrastique a été inventée, parce que, dans la période historique de leur vie, les langues ne se développent plus formellement et ne peuvent s'aider que de la composition.

54. Les grammairiens actuels ne donnent au verbe basque que deux voix, suivant que le thème est combiné avec « avoir » ou « être », et ils les appellent voix *transitive* et *intransitive*. Les verbes simples se réduisent de même à deux paradigmes. Dans la plupart des langues en effet, on retrouve à l'origine cette double façon d'envisager l'action, suivant qu'elle est limitée à son sujet, qu'elle est réfléchie, ou suivant qu'elle s'exerce sur un objet extérieur. J'ai approprié l'exemple ci-après à la conjugaison périphrastique euscarienne : « *j'éclaire*, je suis dans cette chose qu'on appelle éclairer, je suis lumineux » voix neutre, moyenne ou intransitive; « j'ai tel objet dans cette chose qu'on appelle éclai-

rer, je lui donne de la lumière, *je l'éclaire* » voix active ou transitive.

Les nuances d'actifs ou purs et de transitifs, etc., que M. R. emprunte à ses grammairiens sont plus spécieuses qu'utiles et fondées.

55. J'en compte seulement 21, par ce motif que je réduis à deux les formes de la sec. pers. sing., respectueux et indéfini (ou masc.-fém.). Pour la même raison, je donne huit formes au verbe intransitif.

56. Observation parfaitement juste. Le nombre des modes et des temps varie suivant les auteurs, mais il faut reconnaître que le nombre des combinaisons du verbe périphrastique varie aussi suivant les dialectes. En étudiant seulement les verbes simples, on arrive à cette conclusion qu'outre *l'impératif* qui n'est vraiment pas un mode, l'*eskuara* primitif n'avait qu'un *indicatif* et un *conjonctif;* chacun de ces deux modes avait seulement trois temps : *présent*, *imparfait* et *futur aoristique* (conditionnel).

57. Il faut remarquer que les mots d'infinitif ou de participe employés par M. R. n'ont qu'une valeur relative. *Jan* signifie proprement « mangé » mais il correspond souvent à notre infinitif; *jan-a* n'est que le même mot avec l'article qui sert à rendre l'idée d'un passé plus complet que *jan* (p. ex. *jan da* se rendrait en all. « es wird gegessen » et *jana da* par « es ist gegessen ») ; *jate*, c'est le radical *ja* plus la dérivative substantive *te* « action de manger », *jaten* « en action de manger », *jatea* « l'action de manger » qui ne s'emploie pas dans la conjugaison, *jango* (*jan* + *ko*) a le sens de « pour manger ». — Il est important, pour bien analyser le verbe périphrastique, de ne jamais perdre de vue la signification propre de chacun des éléments qui le composent.

Les six formes données par M. R. ne sont pas les seules employées, puisque, dans l'ensemble des quatre dialectes littéraires seulement, le pr. Bonaparte a trouvé 18 formes de noms ou d'adjectifs verbaux dont la combinaison avec les divers temps d'une même voix produit jusqu'à 91 expressions temporelles différentes.

58. Des dialectes remplacent le suffixe *ko* par le suffixe *en* et disent *janen* dont le sens est encore « pour manger ».

59. La terminaison *tu* est en effet une de celles des participes passés. Voici d'ailleurs la série de ces terminaisons *an*, *en*, *in*, *on*,

un, *i*, *ki*, *tu*, *e*, *o*, *l*; beaucoup de noms peuvent devenir verbes par l'addition de *tu*; *eder* « beau », *edertu* « embellir », *gizondu* « devenir homme », etc.

60. Ne serait-ce pas au contraire *tze-a* qui serait la terminaison régulière? Elle s'emploie à peu près avec tous les verbes qui n'ont pas le participe passé en *n* final auxquels paraît réservé *te-a*. Ceci d'ailleurs est loin d'être aussi absolu et il y a de grandes différences dialectales.

61. C'est par un singulier abus, par une étrange erreur populaire, que *izan* a pris le sens de « avoir » dans la conjugaison périphrastique. En souletin et dans certaines variétés bas-navarraises « avoir » est toujours rendu par *ukan*, *ukhan*, *ukhen* : *izan naiz* « j'ai été », *ukhen düt* « j'ai eu », etc.

62. J'ai traduit « j'ai » parce que M. R. a écrit *ego habéo*; mais le sens propre de *det* c'est « je l'ai ». Le verbe actif a toujours un régime.

63. Il y a ici une faute typographique, *deu* pour *den* qui est l'allocutive féminine « tu l'as, ô femme », *dek* est « tu l'as, ô homme » et *dezu* correspond au français « vous l'avez » dit à une seule personne; c'est morphologiquement un pluriel et significativement un singulier.

64. Je crois plutôt que le radical *u* vient de *ukan, ukhan, ukhen* employé avec le sens de « avoir » dans quelques dialectes français. *Euki* est plutôt « tenir », en labourdin *iduqui*. Les grammairiens basques espagnols ont transporté dans leur idiome original la confusion habituelle au castillan entre *tener* et *haber*. — Dans la conjugaison de *dut* le radical *u* varie en *au*, *eu*, *i*, *ai*, *ei*, *a*, *e*, *o*. La comparaison des dialectes montre que *u* est primitif.

65. Excepté cependant aux imparfaits où les signes du sujet sont initiaux.

66. Cette proposition, déjà émise par Mahn, n'est pas admissible. La forme active des pronoms ne paraît pas figurer dans le verbe, témoin les finales en *gu*, *zu*, sans *k*. Je ne puis d'ailleurs expliquer le *t* de la première personne.

67. *Dek* n'est point pour *de* + *hik*; *d* est le rég. dir., *e* le verbe et *k* le signe du sujet. La forme primitive du pron. de sec. pers. était vraisemblablement *ki* dont le *k* initial a seul persisté dans le

verbe lorsque le pronom est final; au commencement des mots, il s'est, suivant une règle générale de phonétique, changé en *h*. — *Den* et non *deu* est la forme allocutive féminine « tu l'as, ô femme »; *n* est la caractéristique constante de ces formes.

68. Je crois plutôt que le *t* seul est le signe de pluralité; l'*u* est une voyelle euphonique ou un redoublement du radical; cf. *dugu* « nous l'avons », *ditugu* pour *dutugu* « nous les avons ».

69. D'autres dialectes ont *zka*, *tza*, *tzi* : toutes ces formes sont phonétiquement réductibles l'une à l'autre. Le primitif est *z* avec une voyelle adventice, le basque n'aimant pas les consonnes muettes. Cf. *dakit* « je le sais » et *dakidaz* bisc. = *dakizkat* lab. = *dakizkit* lab. = *dakitzit* guip. « je les sais »; seulement dans *dakidaz* le signe de pluralité est après le signe du sujet tandis qu'il le précède dans les trois autres formes.

70. Au contraire, cette forme est plurielle quoique à l'époque moderne sa signification soit devenue singulière respectueuse: *zaitu* et *gaitu* « il vous a » et « il nous a » sont et doivent être morphologiquement analogues; *zaituzte* « il a vous plusieurs » (forme VI) est dérivé pléonastiquement par l'addition de *te*, signe de pluralité, comme *zuek* vient de *zu* par l'addition du signe de pluralité *k*.

71. Ce *z* devait exister dans les primitifs qui doivent être *zaituz*, *gaituz*. Le verbe basque offre, notamment dans le dialecte biscayen, beaucoup d'exemples de cette insistance, de cet emploi simultané de plusieurs signes du même sens.

72. Le primitif est *t* identique au signe du sujet; ce n'est d'ailleurs pas *niri* mais *ni* (ou son analogue) qui est représenté dans les formes attributives. Le *t* ne s'est maintenu qu'aux finales; mais quand il a fallu lui suffixer un signe pronominal commençant par une consonne, il s'est affaibli en *d* et a pris à sa suite un *a* euphonique; c'est pourquoi de *dit* est dérivé *didate*.

73. J'incline à penser que, dans les formes attributives, *zki* doit être analysé *z* signe de pluralité du régime et *ki* signe du datif. Voyez les formes intransitives, p. ex. *datorkio* « il vient à lui », *d* il, *ator* venir, *ki* à, *o* lui. Voyez la note suivante.

74. *O* ne peut pas être un reste de *oni* datif, car les suffixes déclinatifs n'entrent pas dans le verbe, mais si l'on veut de *hori* ou *hau*. Quant à *ki*, il faut y voir le signe verbal du datif. Au lieu

de *diot*, des dialectes ont *dakot*, *draukat*, *deraukat* « je l'ai à lui » où reparaît un *k* non radical jouant le même rôle que le *ki* de *dakarkiot*.

75. Ce qui prouve encore une fois que les suffixes n'entrent pas dans la dérivation verbale. L'incorporation n'admet pas *guri* mais *gu*.

76. Le second *e* est un reste de *te* signe de pluralité. La 3e pers. suj. n'est représentée par aucun suffixe final; dans *du* il n'y a que le rég. dir. et le radical. Mais la 3e pers. plur. se trouve représentée par un signe de pluralité.

77. *Jaten det* doit être traduit en réalité « j'ai lui en manger » comme *etortzen naiz* signifie « je suis en venir ». Le participe présent ne rend pas l'idée des locatifs en *n*.

78. C'est en effet un renforcement de l'idée de pluralité. Ce renforcement a même lieu dans l'auxiliaire « être », particulièrement en biscayen. La variante plurielle actuelle labourdine *zaizte* (pr. **zaezte* pr. *zarezte*) montre que « vous êtes » était jadis *zarez;* on dit aujourd'hui *zare*. A la fin des expressions verbales *z* prend une voyelle euphonique, *a* ou *i*, et se renforce en *tz;* on a p. ex.: *doaz, doazi* et *doatza* « ils vont »; *gatoz* et *gathortzi* « nous venons ».

79. M. R. est revenu lui-même plus tard sur cette erreur. Voy. p. 46 note 1.

80. Je crois au contraire que *zu,* pris et traité comme un singulier, ne peut que contribuer à troubler l'analyste. Placé entre les formes de 1re et de 3e pers. sing. et se comportant absolument comme un pluriel, il ne peut que dérouter le lecteur. Le paradigme suivant p. ex. me semble beaucoup plus clair que ceux des grammairiens (forme XI).

1re p. s. diot	1re p. pl.		diogu
2e p. s. diok, -n	2e p. pl.	anc.	diozu
		act.	diozute
3e p. s. dio	3e p. pl.		diote

Il suffit que le lecteur sache que *diozu* a le sens du français « vous l'avez à lui » dit à une seule personne et que *diozute* correspond au latin *habetis eo*, si cette expression est possible.

81. C'est exact, mais les livres les plus anciens sont généralement en dialectes de France et particulièrement en labourdin.

82. M. Ribáry écrit « habebam »; le sens exact est « je l'avais ».

83. Je ne le crois pas; pour moi le *n* est essentiellement le suffixe caractéristique du conjonctif. L'imparfait diffère du présent par une nasalisation du radical et, pour le verbe actif, par la préfixation des signes du sujet. L'ensemble de la dérivation, p. ex. la formation des temps secondaires, me semble montrer que *n* final n'est pas primitif : « si je l'ai » se dit *badut* et « si je l'avais » *banu; dut* forme *duket* « je l'aurai » et *nuen nuke* « je l'aurais ».

84. Ceci n'est pas absolument exact; M. R. s'est mépris à cause de l'orthographe défectueuse de ses grammaires qui écrivent *gue, gui, ga, go, gu*. Il faut lire *genduen* « nous l'avions » avec *g* dur, et sans le moindre *u* prononcé. C'est dans le *en* de la prem. syll. que doit être cherchée, selon moi, la caractéristique de l'imparfait.

85. Pour *euki*, voy. ci-dessus note 64. Le *d* de *genduen* n'est point le signe du régime, car d'autres dialectes ont p. ex. *ginuen;* c'est une lettre de renforcement. *M* et *n* deviennent souvent *mb* et *nd* en basque; cf. *gambara* dérivé de « camara » et *ondra* de « honra ».

86. La syll. *za* de *eza* ne saurait avoir ce sens, parce que *eza* ne dérive pas plus de *u* (radical de « avoir ») que *adi* (souvent abrégé en *ai* varié en *ei,* suivant des phénomènes de phonétique habituels au basque) ne dérive de *iz* « être ». Ce sera toujours un grand mérite pour Oihenart que d'avoir le premier reconnu, dans la conjugaison périphrastique, plusieurs radicaux (*Notitia vasconiae,* 1638, p. 65-68, et 1656, p. 69 r° et v°). *Eza* pour le pr. Bonaparte n'est autre que *iz* « être » conjugué activement; il est certain que l'*a* final est épenthétique, témoin le dialecte haut-navarrais méridional dont l'imparfait est *bez*, témoin les formes telles que *ikus detzadan* « que je les voie » c'est-à-dire *d* le + *ez* rad. aux. + *z* plur. du rég. + *a* euphon. + *t* « je » + *a* euph, + *n* signe du conjonctif; *ikus* est le radical « voir ». Avec *eza* et *adi*, *ai*, *ei*, les dial. fr. emploient le radical nu du verbe principal au lieu du participe passé dont se servent les dial. esp. *K eza* le dial. biscayen substitue *egi*, c'est-à-dire « faire » et il dit p. ex. *ikusi daguidazan* « que je les voie » pour *ikus ditzadan*, lab.

A la p. 47, j'ai traduit *izan nuen* par « j'eus eu » et *izan nincan* par « j'eus été ». Il fallait proprement « je l'avais eu, j'avais été ». Mais M. R. avait mis « je l'eus, je fus ».

87. *Ba* n'exprime pas le désir. Dans les cas auxquels M. R. fait allusion, il traduit exactement le « si » conditionnel français. Pour le *b* initial des impératifs, on a proposé une origine plus admissible; ce *b* serait le représentant du pronom réfléchi « *bera* » soi-même ».

88. C'est que le radical n'est plus en *iz;* il est en *adi*, *edi*, *ai* ou *ei*. Il y a d'ailleurs de grandes altérations.

89. Cet optatif est proprement notre conditionnel; le conditionnel de M. R. est ce que M. l'abbé Inchauspe appelle le suppositif, c'est-à-dire l'imparfait précédé de *si*.

90. Pas du tout; cette syllabe constitue le signe caractéristique du conjonctif, puisqu'il suffit de la joindre à une forme quelconque de l'indicatif pour lui donner l'idée conjonctive; p. ex. *darrat* « je le dis » et *cer nahi duçu darradan* « que voulez-vous que je dise? » (Dechepare, 1545); *aiz* « tu es » et *aita amac ohoratuco tuc*, *lurrean aicen lucequi* « tu honoreras tes père et mère, afin que tu vives longuement sur la terre » (Gasteluçar, 1686); etc.

91. La première pers. plur. sujet est en *g* dur et non en *gu;* comme nous l'avons déjà vu, il y a ici une méprise causée par la défectuosité de l'orthographe. — Le signe du rég. dir. de 3e pers. manque dans les imparfaits.

92. J'ai déjà dit que c'est dans cette nasalisation qu'il convient de chercher la caractéristique de l'imparfait.

93. Ne pas oublier le sens de *det*, etc.: *jango det* veut dire « je l'ai à *ou* pour manger », *ekarriko zaitut* « je vous ai à *ou* pour porter », etc.

94. L'*e* initial est adventice. Le rég. est marqué simplement par *n* et *g*.

95. Voyez ci-dessus notes 86, 87. Ce sont ces *etza* pour *eza* + *z* qui montrent que l'*a* est adventice et que le radical est en *z*.

96. Inversement, il n'est pas moins exact de dire qu'une certaine idée conjonctive est cachée dans l'imparfait. Les finales *an*, *en* sont essentiellement conjonctives.

97. La marque du pluriel n'est pas *t*, mais *z*. C'est une loi générale de la phonétique basque que *z* + *z* = *tz;* ainsi de *ez* « non » et *zen* « il était » on fait *etzen* « il n'était pas ».

98. C'est à la mauvaise disposition des paradigmes de Larramendi qu'est due cette erreur de M. R. La différence entre la forme

simple et la forme périphrastique n'est pas aussi grande; dans l'une comme dans l'autre, le conjonctif est marqué par *n* final, car *dezadan* et *nadin* ne sont conjonctifs qu'à cause de l'*n* qui les termine. Quant au suffixe *la*, il correspond bien au « que » français, mais sans aucune idée de contingence : « je crois qu'il vient » se traduira *uste dut dathorrela,* mais « pensez-vous qu'il vienne? » *uste duzu hean dathorren;* M. Duvoisin dans sa Bible labourdine traduit ainsi le v. 8 du chap. II de saint Mathieu : *gaztia dizadazue, nathorren ni ere haren adoratzera* « mandez-le moi, *que je vienne* moi aussi pour l'adorer ».

99. *Nitzan* n'a aucun rapport avec *nituen;* le premier est *n-iz-z-a-n* « je — aux. — plur. du rég. — euph. — conj. » et le second *n-i-t-u-e-n* « je — avoir — plur. du rég. — redoubl. — euph. — conj. » Dans le premier, le radical est *iz*, il est *u* dans le second.

100. C'est la plus grave erreur qu'ait commise M. R. Ces formes en *lan* n'existent pas. Joint aux formes en *n,* le suffixe *la* se substitue purement et simplement à l'*n; nekarren* donne *nekarrela* « que je le portais » (et non « portasse », voy. note 98) et *nekarzkizun* fait *nekarzkizula* « que je vous les portais » (et non « portasse »).

101. Les formes du verbe « être » sont parfois très-réfractaires à l'analyse, mais il n'est pas exact que le radical *za* s'y reconnaisse partout. Cette syllabe, qui se présente d'ailleurs très-fréquemment, résulte de la combinaison phonétique de divers éléments.

102. Ici *za* est, avec un *a* euphonique, le signe de pluralité pléonastique dont nous avons parlé à la note 67 ci-dessus. Le verbe « être » l'avait lui-même à l'indicatif; du moins les suppositifs tels que *bagintzaz* « si nous étions », *balitzaz* « s'ils étaient » restituent à l'imparfait de l'indicatif *gintzaz* et *ditzaz* où *intz*, *itz* représentent « être » et où *z* final, précédé d'*a* euphonique, est le signe explétif de la pluralité du sujet.

103. J'ai dit plus haut que je suis disposé à voir dans *ki* le signe du datif; ces formes sont à cet égard caractéristiques.

104. Ce changement n'a pas lieu dans tous les dialectes; le labourdin par exemple dit, comme nous l'avons vu plus haut (note 78), *gathortzi* « nous venons ». Du reste dans *gatoz*, il n'y a proprement pas changement de *r* en *z,* mais réduction à *z* de la syll.

rz formée par l'addition au radical *ator* du signe pléonastique *z* de pluralité.

105. Outre que les dérivés en *la* ne sont pas de vrais conjonctifs (voy. note 98), *nabil* et *dabil* font *nabilala* ou *nabilela, dabilala* ou *dabilela; nator* fait *natorrela* avec double *r*, c.-à-d. *r* dur.

106. Les observations déjà faites montrent que *ki,* loin d'être le signe du mode, est probablement la marque du datif. Il ne faut pas assimiler non plus ce suffixe à la terminative *ke* qui est essentiellement aoristique.

107. Erreur déjà relevée à la note 100. Les finales *lan* n'existent pas: *zembilkigun* donne *zembilkigula* « que vous marchiez à nous» (indic.). — J'aurais peut-être dû rappeler déjà que la plupart des grammairiens basques, uniquement préoccupés de la conjug. périphrastique, méconnaissent le rôle conjonctif du *n* et en font, ainsi que de *la*, une forme dérivée. M. Inchauspe appelle par exemple *dut, det* « je l'ai » la forme *capitale, dudala* la forme *régie positive* et *dudan* la forme *régie exquisitive.*

108. *Litzake*, de même que *balitz* « s'il était », est une des formes qui montrent: 1° que le *n* final n'est pas essentiel à l'imparfait; 2° que la 3e pers. sing. actuelle *zan*, *zen* (suivant les dialectes) « il était » est tronquée de *liz* ou *litz*. *Litzake* doit être analysé *l-itz-a-ke* « il — être — euph. — signe aorist. du conditionnel. »

109. Je crois utile de faire connaître ici une particularité curieuse de l'*escuara.* Un certain nombre de verbes, neutres en français, sont actifs en basque ou du moins se conjuguent sur le paradigme du verbe actif. Ainsi « paraître, ressembler, couler, bouillir, durer » font *deritzat, dirudit, dariot*, *dirakit*, *diraut* et non *neritza*, *nirudi,* etc. C'est du reste un point à examiner.

110. *Oi,* lab. *ohi*, veut dire « coutume », et c'est un tort que de l'écrire uni au verbe comme l'a fait Larramendi : *oi naiz* veut dire « je suis accoutumé à » et *oi det* « j'ai coutume de ».

111. *Al*, lab. *ahal*, a le sens de « pouvoir, faculté »; c'est encore un mot distinct : *al det* « j'ai pouvoir », *al badet* « si j'ai pouvoir ».

112. *Ezin* est vraisemblablement contracté de *ez egin* « ne pas faire ». Le pr. Bonaparte regarde cette explication comme très-possible.

113. *Nai,* lab. *nahi* « volonté », est encore un mot indépendant : *nahi dut* « j'ai volonté ».

114. *Dezaket,* pour le radical *eza, ez, iz,* correspond à *duket* (soul. *düket* « je l'aurai ») pour le rad. *u*. C'est son exact correspondant morphologique qui est devenu l'auxiliaire du potentiel. On y joint souvent *ahal* ou *ezin*. — *Nezake* correspond à *nuke*.

115. Je ne puis qu'approuver ce jugement. Toutefois, Larramendi qui écrivait en 1729 est beaucoup plus excusable que les auteurs contemporains.

116. Ce n'est donc véritablement qu'un gérondif latin en *do*. Le suff. *ik* est le partitif général (voy. note 30) et *bildurik* n'est pas autrement formé que *ogirik*.

117. J'ai déjà fait remarquer que *la* correspond au « que » positif et nullement au « que » conjonctif.

118. Les formes avec *ba* pris dans le sens de « certes », *quidem,* s'emploient principalement avec le verbe non périphrastique et au commencement des phrases. — Celles en *bai* ont, dans les dialectes français, un tout autre sens : ou le *bai* y correspond à « parce que » ; ou ces formes ne s'emploient que dans une proposition relative, c.-à-d. commençant par un pronom relatif ou une des conjonctions « comme, de même que », etc. C'est pourquoi le pr. Bonaparte les appelle formes *causatives* et M. Inchauspe formes *d'incidence*. *Bai*, comme *ez,* durcit les douces initiales ; on dit *badut* « je l'ai, certes » mais *baitut* « parce que je l'ai ».

119. M. R. a rencontré dans l'interprétation de ce vieux texte une autre difficulté. Le dialecte qu'il a étudié et dont il a présenté plus haut l'analyse est celui du Guipuzcoa. Mais le *Nouveau Testament* de la Rochelle, 1571, est en labourdin mélangé de bas-navarrais (voy. sur ce livre et son auteur, Jean de Liçarrague, de Briscous, mes *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque,* premier fascicule, Bayonne, 1874). L'âge et le dialecte de ce précieux livre sont les principales causes des erreurs ci-après relevées.

120. Ces corrections ont été malheureuses, car le texte publié par Mahn était exact et conforme à l'original.

121. *Zezan* n'est pas ici l'auxiliaire du conjonctif, mais celui du prétérit défini. Le conjonctif serait *lezan*. *Erran zezan* « il dit,

dixit », *erran lezan* « qu'il dit » (cf. Oihenart, *Notitia,* 1638, p. 65; 1656, p. 69). *Zituen* « il les avait ».

121 *bis*. *Etarik*, suff. pl. labourdin et en guipuzcoan *etatik* (formé de *eta*, signe de pluralité et de *tik* suff. « de, *ex* ») ne doit pas être confondu avec *hetarik* « d'eux » où il entre d'ailleurs, mais où le *h* représente le pronom démonstratif. Le signe de pluralité *eta* ne s'emploie qu'avec les suffixes locaux lesquels suppriment l'article dans la déclinaison définie, et intercalent *ta* dans l'indéfinie.

122. *Indak* est l'allocutive masculine « donne-le moi, ô homme ». Liçarrague a partout conservé dans sa traduction le tutoiement du texte grec. — *Gazte* « jeune ».

123. J'estime que *or* est pour *ori*, *hori* pronom dém. comme *a*. *Gazten-or* « des jeunes - ce » pour *gazten-a* « des jeunes-ce... là » (un pronom employé pour un autre), mais pas pour *gaztenak* puisque le verbe *joan zedin* « il alla » est intransitif.

124. *Bizi* « vie », *izan-ez* « été-par » — *prodigoki vizi izanez* « ayant vécu avec prodigalité ».

125. *Despendatu ukan zuenean* « dépensé eu il-l'avait-le-dans » c.-à-d. « quand il l'eût dépensé ».

126. *Gogor* « dur ».

127. Les grammairiens espagnols, oui; mais pas les français, à part Blanc qui traduit (?) Larramendi. L'aspiration est un des signes caractéristiques des dialectes du nord des Pyrénées.

128. Il y a là une erreur, déjà relevée à la note 33; *hartako* n'est pas *hart-a-ko* mais *har-ta-ko* « ce...là — signe de l'indéfini — de, pour ».

129. *Kin* est le suffixe « avec ».

130. *Baska-tu* est la transcription euscarienne du latin *pasc* (pascere).

131. *Bethatu* « empli » viendrait de *bethe* « plein ». L'emploi du génitif est logique avec les noms verbaux en *tze :* on dit « le remplir de son ventre » comme on dit « la maison de cet homme ».

132. *Nehork* est négatif parce que la phrase contient *ez* « non ». — Corrigez *urdek*, *maginchetarik*.

133. Le texte dit *etzeraukan emaiten*. *Etzeraukan* est pour *ez* + *zeraukan;* ce dernier mot est, dans Liçarrague, l'auxiliaire ordinaire de la 3e pers. sing. de l'imp. de l'ind. act. « il l'avait à lui ». Cette forme n'a rien de commun avec *daukat* « je le tiens ».

134. *Bainaiz* est la forme causative (voy. note 105 *bis*); on doit interpréter ici « et voici que je meurs de faim ».

135. Corrigez *draukat* « je l'ai à lui », *diat* « je l'ai, ô toi homme ».

136. *Hire* est le génitif « de toi » (voy. note 35); donc mot à mot : « en présence de toi », « contre le ciel et en ta présence ». M. R. trouvait particulier qu'on dise « contre le tien, contre ton » ; mais *aitzinean* c'est « dans la présence, devant ».

137. *Bezala*, quelle que soit son origine, signifie « comme ». — « Fais-moi comme un de tes journaliers ». — Corrigez *eznauk* « tu ne m'as pas, ô mâle », c.-à-d. « je ne suis pas ».

138. *Laster* « rapide, vite ». Donc « ayant fait vite, courant ».

138 *bis*. M. R. ou son copiste a omis ici deux mots; il faut, avec l'orthographe adoptée, *egoc sesan bere buruä* haren leppora « il jeta sa tête (c.-à-d. il se jeta) *au cou de lui* ».

139. Non pas, mais forme régulière attributive de *zezan* auxiliaire du prétérit défini.

140. Le verbe ne contient point l'attribut dans « j'ai péché contre le ciel » puisque « contre le ciel » est rendu par *zeruaren contra*. — *Huts egin diat* « j'ai fait faute, ô toi homme ». — *Diat* est l'allocutive masculine de *dut;* en guip. on dirait *dikat*. Au fém. *dinat*, *diñat* « je l'ai, ô toi femme ».

141. « Mais » certainement : *ordu-an* « dans le moment, cependant, mais ».

142. *Emaitu* ne se dit pas. Le participe est *eman*, *emon*, suivant les dialectes.

143. *Oina* « pied », *oin-eta-ra* « pied-pluralité-vers », c.-à-d. « aux pieds ». — Corrigez *erhastunbat*, l'*u* du texte a un tilde.

144. Plutôt « pendant que nous le mangeons », c.-à-d. « réjouissons-nous en mangeant » ; on dirait généralement aujourd'hui dans ce sens en labourdin *jaten dugularik*. — Corrigez *ezazue*.

145. *Atsegin* ici « plaisir » ; donc « prenons plaisir ».

146. *Ene* « de moi », *eni* « à moi », formes irrégulières inexpliquées, propres aux dialectes français et surtout au bas-navarrais et au souletin.

147. Pas *eridu* mais *eriden;* aujourd'hui *ediren*, non labourdin.

148. *Zahar* « vieux ». — Corrigez *haren, ethorten zela*.

149. *Landa* « lande, champ » et non *land*.

150. Corrigez *ethorri izan duc eta hil ukan dik.* Les formes directes dans ces phrases sont au traitement allocutif. Littéralement *ethorri izan duc* veut dire: « tu l'as été venu, ô homme », c.-à-d. « il est venu », et *hil ukan dic* « il l'a eu tué », c.-à-d. « il l'a tué, ô homme ». — Corrigez *resebitu duen* (*duen*, conjonctif, à cause de *seren*).

151. *Otu* n'existe pas; *otoi*, *othoi* « prière ».

152. *Hambat* « tant », — le texte porte *hambat urthe dik* « il l'a, ô homme, tant d'années ». — Corrigez *hark, eztiat*, *eztraukak.*

153. *Audala* serait, au respectueux, *zaitudala.* Il faut l'analyser *aut* « je t'ai », *a* euphon., *la* « que ». — « Voici que je te sers depuis tant d'années ».

154. *Egundano* « jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à ce jour ».

155. Ici, *baitu* est véritablement, ainsi qu'au verset 32, la forme incidente (voy. note 118). — Corrigez *iretsi ukan baitu.*

156. Corrigez *draukak* « tu l'as à lui, ô homme ».

157. Voyez note 146. — Corrigez *duc,* allocutive, pour *da.* — Le verset original commence par ces mots : *eta hark erran ziezon* « et il lui dit ».

158. *Hartu* « pris, prendre »; *alegeratu* « éprouver de l'allégresse ».— Corrigez *zuán* pour **zukan* « tu devais l'avoir » allocutive masculine.

159. *Zeren* correspond ici à notre « parce que ». — Corrigez *baita.*

160. J'en doute beaucoup, car la traduction de Blanc, écourtée, est assez défectueuse et la correction du livre laisse beaucoup à désirer. Ainsi à la p. 102 on lit cette affreuse bourde : « le verbe *naizó naz* »; il fallait « *naiz* ou *naz* »; *ó* esp. vaut « ou » disjonctif français.

161. Je fais à ce propos toutes sortes de réserves.

162. Ceci me paraît assez aventureux.

163. Comme je n'ai pas étudié l'importante question de l'accent, je me déclare tout à fait incapable d'annoter et de critiquer cette partie du travail de M. R.

164. *Eder* est « beau ».

165. *Guzia* veut dire « tout, le tout ».

166. Ce texte, étant en dial. guipuzcoan, était beaucoup plus facile à analyser pour M. R. que le précédent.

167. Plutôt « si, tant ».

168. Il y a ici interversion de l'ordre syntactique normal; l'adjectif *kartsu* « ardent » précède le substantif *bizarria* « vaillance » emprunté à l'espagnol.

169. *Etzenduenean* « pendant que vous n'aviez pas » complété par *baizikan* « que, seulement : « une telle ardente vaillance, alors que vous n'aviez que la moitié, etc. ».

170. « La moitié de l'âme ». Le pron. possessif *ton* n'est pas exprimé.

171. Corrigez *baizikan*. *Baizik,* avec *an* ici, est l'adverbe « que, seulement » dans « il n'a que..., il ne voit que... ».

172. « Dans l'épouse ».

173. *Baldin* « si » pléonastique, car *bada* veut dire « s'il est ».

174. « La main audacieuse » avec l'article.

175. *Indar* « force », avec l'article.

176. Quelle que soit son origine, *erraz* (dial. fr. *errech*) traduit notre adverbe « facilement ».

177. *Guziaz* « par *ou* de toute la ».

J. V.

APPENDICE.

Je crois utile de reproduire ici, dans son orthographe originale, le texte emprunté par M. Ribáry à Liçarrague, en y joignant une traduction aussi minutieusement littérale que possible.

11. *Halaber erran-ceçan, Guiçon batec cituen bi seme :*

De-même il-dit (dixit) : homme un il-les-avait deux fils :

12. *Eta hetaric gaztenac erran-cieçón aitári, Aitá, indac onhassunetic niri heltzen çaitadan partea. Eta parti-cietzén onac.*

Et de-ceux-là le-plus-jeune il-le-lui-dit au-père : père donne-la-moi des-biens à-moi en-venir qui-est-à-moi la-part et il-les-leur-partagea les-biens.

13. *Eta egun gutiren buruän, guciac bilduric seme gaztenor ioan-cedin herri vrrun batetara : eta han irion-ceçan bere onhassuna prodigoqui vici içanez.*

Et jour de-peu dans-la-tête, les-tous ayant-réuni fils ce-plus-jeune il-alla pays loin vers-les-uns : et là il-le-dissipa de-soi le-bien, prodiguement vie ayant-été.

14. *Gucia despendatu vkan çuenean, eguin içan cen gossete gogor bat herri hartan, eta hura has-cedin behar içaten.*

Le-tout dépensé eu quand-il-l'avait, fait été il-était famine dure une pays dans-ce, et celui-là commença besoin à-être.

15. *Eta ioanic leku hartaco burgés batekin iar-cedin, eta harc igor-ceçan bere possessionetara vrdén bazcatzera.*

Et ayant-été lieu de-celui-là bourgeois avec-un il-se-mit, et

celui-là l'envoya de-soi vers-les-possessions des-cochons vers-le-faire-paître.

16. *Eta desir çuen vrdéc iaten çuten maguinchetarik bere sabelaren bethatzera : eta nehorc etzeraucan emaiten.*

Et désir il-l'avait les-cochons en-manger qu'ils-avaient des-gousses de-soi du-ventre vers-le-remplir : et personne ne-l'avait-à-lui en-donner.

17. *Eta bere buruäri ohart-cequionean, erran-ceçan, Cembat alocacer diraden ene aitaren etchean oguia franco duten-ic, eta ni gossez hilcen bainaiz!*

Et de-soi à-la-tête quand-il-eut-fait-attention, il dit: Combien journalier ils-sont de-moi du-père dans-la-maison le-pain abondamment qui-l'ont-quelques, et moi de-faim en-mourir voici-que-je-suis!

18. *Iaiquiric ioanen naiz neure aitagana, eta erranen draucat, Aitá, huts eguin diat ceruären contra eta hire aitzinean.*

M'étant-levé pour-aller je-suis de-moi vers-le-père, et pour-dire je-l'ai-à-lui : Père, faute faite je-l'ai, ô-homme du-ciel contre et de toi dans la présence.

19. *Eta guehiago-ric eznauc digne hire seme deitzeco : eguinnezac eure alocaceretaric bat beçala.*

Et plus-quelque tu-ne-m'as-pas, ô-h. digne de-toi le-fils de-m'appeler : fais-moi, ô-h. de-toi des-journaliers un comme.

20. *Iaiquiric bada ethor-cedin bere aitagana. Eta hura oraino vrrun cela, ikus ceçan bere aitac, eta compassione har-ceçan, eta laster eguinic egotz-ceçan bere buruä bere leppora, eta pot eguincieçon.*

S'étant-levé or (donc) il-vint de-soi vers-le-père. Et celui-là jusqu'à-présent (encore) loin (pendant)-qu'il-était, il-le-vit de-soi le-père, et compassion il-la-prit, et vite ayant-fait il-jeta de-soi la-tête de-soi vers-le-cou, et baiser il-le-lui-fit.

21. *Eta erran-cieçon semeac, Aitá, huts*, etc.

Et il-le-lui-dit le-fils : Père, faute, etc.

22. *Orduan erran-cieçén aitác bere cerbitzariey, Ekarçue arropa prinsipalena, eta iaunz-eçoçue : eta emoçue erhaztun bat bere escura, eta çapatac oinetara :*

Mais il-le-leur-dit le-père de-soi aux-serviteurs, Portez-le (pl.) vêtement le-principal, et revêtissez-la-lui : et donnez-le-lui

anneau un de-lui vers-la-main, et les-chaussures vers-les-pieds:

23. *Eta ekarriric aretze guicena, hil-eçaçue: eta iaten dugula atseguin har-deçagun.*

Et ayant-porté veau le-gras, tuez-le: et en-manger (pendant)-que-nous-l'avons plaisir que-nous-prenions.

24. *Ecen ene seme haur hil cen, eta harçara viztu da: galdu cen, eta eriden da. Eta has-citecen atseguin hartzen.*

Car de-moi fils celui-ci mort était, et de-nouveau allumé (ressuscité) il-est: perdu il-était, et trouvé il-est. Et ils-commencèrent plaisir en-prendre.

25. *Eta cen haren seme çaharrena landán, eta ethorten cela etcheari hurbildu çayonean, ençun-citzan melodiá eta dançác.*

Et était de-celui-là fils le-plus-vieux dans-le-champ, et en-venir (pendant)-qu'il-était à-la-maison approché quand-il-était-à-elle, il-les-entendit la-mélodie et les-danses.

26. *Eta deithuric cerbitzarietaric bat, interroga-ceçan hura cer cen.*

Et ayant-appelé des-serviteurs un, il-l'interrogea celui-là quoi il-était.

27. *Eta harc erran-cieçon, Hire anaye ethorri içan duc, eta hil vkan dic hire aitac aretze guicen bat, ceren osso-rik hura recebitu duen.*

Et celui-là il-le-lui-dit: De-toi frère venu été tu-l'as, ô-h., et tué eu il-l'a, ô-h. de-toi le-père veau gras un, parce-que entier-quelque celui-là reçu il-l'a (*conj.*)

28. *Eta assere-cedin: eta etzén sartu nahi içan: bere aitác bada elkiric othoitz eguin-cieçon.*

Et il-se-fâcha: et il-n'était-pas entré volonté été: de-soi le-père or étant-sorti prière il-la-lui-fit.

29. *Baina harc ihardesten çuela erran-cieçon aitari, Huná, hambat urthe dic cerbitzatzen audala, eta egundano pitina bat eztrautac eman neure adisquidequin atseguin hartzeco.*

Mais celui-là en-répondre (pendant)-qu'il-l'avait il-le-lui-dit au-père, Voici, tant année il-l'a, ô-h. en-servir que-je-t'ai, et jusqu'à aujourd'hui chevreau un tu-ne-l'as-pas-à-moi, ô-h. donné de-moi avec-les-amis plaisir pour-prendre.

30. *Baina hire seme haur, ceinec iretsi vkan baitu hire onhas-*

sun gucia putéquin, ethorri içan denean, hil vkan draucac huni aretze guicena.

Mais de-toi fils celui-ci, lequel dévoré eu l'a de-toi bien le-tout avec-les-putains, venu été quand-il-l'est, tué eu tu-le-lui-as, ô-h. à-celui-ci veau le-gras.

31. *Eta harc erran-cieçón, Semé, hi bethi çnequin aiz, eta ene gucia hire duc:*

Et celui-là il-le-lui-dit : Fils, toi toujours avec-moi tu-es, et de-moi le-tout de-toi tu-l'as :

32. *Eta atseguin hartu behar çuán eta alegueratu, ceren hire anaye haur hil baitzén, eta viztu baita,* etc.

Et plaisir pris besoin tu-l'avais, ô h. et réjoui, parce-que de-toi frère celui-ci mort il-était, et ressuscité il-est, etc.

Un autre passage du même ouvrage donnera quelques exemples du traitement allocutif féminin. Je l'emprunte à l'évangile de Jean (IV, v. 9-10).

9. *Diotsa bada hari emazte Samaritana hunec, Nola hi iudu aicelaric, edatera niri esquez aut, bainaiz emazte Samaritana? ecen eztié conversationeric iuduéc Samaritanoequin.*

Elle-lui-dit or à-celui-là femme Samaritaine celle-ci : Comment toi juif pendant-que-tu-es, à-boire à-moi par-demande je-t'ai, parce-que-je-suis femme samaritaine? car ils-ne-l'ont pas, ô-h. de-conversation les-juifs avec-les-Samaritains.

10. *Ihardets-ceçan Iesusec eta erran-cieçón, Baldin bahaqui Iaincoaren dohaina, eta nor den hiri erraiten draunana, Indan edatera, hi escatu inçayqueon hari, eta eman baitzerauquenan vr vicitic.*

Il-le-répondit Jésus et il-le-lui-dit: Si-tu-le-savais de-Dieu le-don, et qui est à-toi en-dire celui-que-tu-as, ô-f. : Donne-le-moi, ô f. à boire, toi demandé tu-l'aurais-à-lui, ô-f. à-celui-là, et donné il-l'aurait-à-toi, ô-f. eau vie-de.

NOTICE

BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

RELATIVE A L'ÉTUDE

DE LA LANGUE BASQUE

A. *Livres et brochures.*

I. DISCVRSOS | DE LA ANTIGVEDAD DE | LA LENGVA CANTABRA | Bascongada. Cõpuestos por Balthasar | de Echaue, natural de la Villa de Çuma- | ya en la Provincia de Guipuzcoa, | y vezino de Mexico | (fleur) | Introducese la misma lẽ- | gua, en forma vna Matrona venerable y | anciana, que se quexa, de que siendo | ella la primera q̃ se hablò en España, | y general en toda ella la | ayan olui- | dado sus naturales, y admiti- | do otras Estrangeras | * | *Habla con las Prouincias de Guipuzcoa y Vizcaya,* | *que le han sido fieles, y algunas vezes* | *con la misma España.* | cœur | CON LICENCIA Y PRIVILEGIO. | ¶ En Mexico, en la Emprenta de Henrrico Mar- | tinez. Año de 1607.

1 vol. in-4° de (xxiv)-16 p., puis fts 17 à 84 [c'est-à-dire de (xxiv)-16-(136) p.]. — Après les 12 fts prélim. n. ch. viennent 8 fts chiff. aux r^os^ et v^os^, puis 68 fts chiff. aux r^os^ seulement.

Rare. — Vendu 41 fr. 25. Heber, 53 fr. Retzel; 83 fr. 75, Mayans; à Madrid, 80 fr. en librairie.

Reproduit photo-typographiquement à Madrid, en 1874, par M. Pedro-José Rayon, à 100 exempl. qui n'ont pas été mis dans le commerce, pour M. de Zabalburn.

II. L'INTERPRECT | ou traduction du François Es- | pagnol et Basque de VOLTOIRE | Contenant | *Plusieurs Parties ainsin qu'est*

Contenu à la Table | *Dernier Escripte* | (fleuron) | A LYON | PAR A. ROVIER, Imprimeur du Roy.

1 pet. in-4° oblong de (xij)-280 p. Le seul exempl. connu est conservé à la Bibl. de la ville de Bordeaux sous le n° 13189. Cet exempl. horriblement relié en demi-basane, contient à la fin un feuillet étranger à l'ouvrage. Il porte à la main, sur le titre, la date 1620 : elle est assez probable.

III. TRESORA | HIROVR LENGVAIETAQVA, | FRANCESA, ESPAGNOLA | ETA HASQVARA. | OBRA | ona eta necessaria nore desiracen baytou eranden | Lenguïe horençat | *** | BAYONAN, | FRANCES BOVRDOT, Libourou Eguillaren echian. 1642 | [Trésor des trois langages, français, espagnol et basque; œuvre bonne et nécessaire à qui désire converser dans ces langages. Bayonne, dans la maison de François Bourdot, faiseur de livres, 1642].

1 in-8 obl. de (viij)-280 p. — Titre, introd. terminée par un bois représentant Adam et Ève sous le pommier; p. 1-40, notions grammaticales, déclinaisons, conjugaisons, 3 col. esp. fr. basq.; p. 41-121, éléments des comptes et vocabulaire, 2 col. fr.-basq.; p. 122-131, noms de nombre, mois, semaines, années, 2 col. fr.-basq.; p. 132-280, colloques ou dialogues, 3 col. esp.-fr.-basq.

Le seul exemplaire connu est conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne sous le n° 73. M. 117. Une note au crayon sur le titre dit que l'auteur est un nommé Vincent Garcia Ordoñez de Lloris. J'ignore sur quoi repose cette attribution tout à fait invraisemblable, car ce nom est celui d'un Espagnol et le livre, imprimé à Bayonne, ne put avoir pour auteur qu'un Français ou un Basque français. Serait-ce une réimpression de Voltoire? Je l'ignore, n'ayant pu comparer les deux livres. Je dois les renseignements qui précèdent à l'obligeance de M. Fr. Müller, de Vienne.

IV. Thresor des trois Lengues, franceses, espagnol et basque. Livre tres util, et necessaire pour ceux qui désirent avoir l'intelligence de susdites lengues. A Bayonne : Chés Antoine Fauvet, Imprimeur de Monseigneur l'Evesque, et de la Ville. 1684. Avec permission, et privilége.

Oblong de 104 p. à 3 col. jusqu'à la p. 101.

Je n'ai pas vu ce livre; c'est à M. Fr. Michel que j'emprunte les détails ci-dessus. Vater dit qu'il a été réimprimé en 1706 et en 1754. L'une de ces deux éditions est-elle la suivante?

V. TRESOR | DES TROIS LANGUES | FRANCOISE ESPAGNOLE ET BASQUE. | Livre | tres utile, et necessaire pour ceux | qui désirent en avoir l'intelligence. | Avec un memoire en espagnol et françois, | compose de toutes sortes de mots trés-curieux et necessaires | à sçavoir, aux studieux et amateurs des susdites Langues. | A Bayonne, chez P. Fauvet Imprimeur du Roy, | de Monseigneur l'Evêque et de la Ville. | Avec permission.

S. d. — Un in-8° oblong de 120 p.

Je tiens les détails qui précèdent de l'obligeance du prince L.-L. Bonaparte.

VI. TRESOR | DES TROIS LANGUES | FRANÇOISE, ESPAGNOLE ET BASQUE. | LIVRE | tre's-utile, et necessaire pour ceux | qui desirent en avoir l'intelligence. | Avec un memoire en espagnol et français composé | de toutes sortes de mots trés-curieux et necessaires à sçavoir, aux studieux | et amateurs des susdites Langues. | A BAYONNE, | chez PAUL FAUVET, imprimeur du Roy, de Monseigneur l'Evesque | et de la Ville.

S. d. — In-8° oblong de 120 p.; diffère très-peu du précédent. Renseignement du pr. Bonaparte. — On trouve un exemplaire de cette édition à la Bibliothèque nationale (n° X, 1427 A. b. α.)

VII. TRÉSOR | DES TROIS LANGUES | FRANÇAISE, ESPAGNOLE ET BASQUE, | Livre | très-utile et nécessaire pour ceux | qui désirent en avoir l'intelligence. Avec un mémoire en espagnol et français | composé de toutes sortes de mots très-curieux et nécessaires à sa- | voir, aux studieux et amateurs des susdites Langues. | A Bayonne, | chez Paul Fauvet, imprimeur du Roi, de Monseigneur l'Evêque | et de la Ville.

S. d. (plus moderne que le précédent). — In-8° oblong de 94 p.

Mêmes matières que dans les éditions antérieures.

Renseignement du prince L.-L. Bonaparte.

M. Fr. Michel cite un ex. de 96 p., sans date. Serait-ce une erreur?

De quelles éditions étaient les exemp. qui faisaient partie des collections Pressac (n° 720, vendu 44 fr.) et Éloi Johanneau (n° 308)?

Les numéros IV, V, VI et VII ci-dessus constituent probablement le même ouvrage que le n° III; mais le titre y est en français et non plus en basque.

VIII. DE LA ANTIGUEDAD, | Y UNIVERSALIDAD DEL | BASCUENZE | EN

ESPAÑA : | DE SUS PERFECCIONES, | y ventajas sobre otras muchas | Lenguas, | DEMONSTRACION PREVIA | AL ARTE, | QUE SE DARA A LUZ DESTA LENGUA. | SU AUTHOR M. D. L. | — | *Con las licencias necessarias.* | — | En Salamanca : Por Eugenio Garcia | de Honorato. Año de 1728.

Un petit in-8°. —(xij)-170 p.

Assez rare; vendu 6 fr. Chaumette, 11 fr. Pressac, 21 fr. Nodier (mar. rouge jansén., Duru), 39 fr. Burgaud des Marêts (mar. rouge, filets d. s. tr. Capé); en librairie 7 fr. 50 vél. bl.

IX. DE LA ANTIGUEDAD, | Y UNIVERSALIDAD DEL | BASCUENZE | EN ESPAÑA : | DE SUS PERFECCIONES | y ventajas sobre otras muchas | Lenguas, | DEMONSTRACION PREVIA | AL ARTE, | QUE CE DARA A LUZ | desta lengua, | SU AUTHOR M. D. L. | — | *Con las licencias necessarias.* | — | En Salamanca : Por Antonio Joseph | Villargordo.

S. d. — Un petit in-8° de (viij)-184 p. — Seconde édition.

Moins rare que la précédente; vendue 5 fr. 50 Fr. Michel et 49 fr. Burgaud des Marêts (mar. choc. d. s. tr. Trautz-Bauzonnet); en librairie, 7 fr. 50, vél. bl.

X. EL IMPOSSIBLE VENCIDO. | ARTE | DE LA LENGUA | BASCONGADA. | SU AUTHOR | EL P. MANUEL DE LARRAMENDI | *de la Compañia de Jesus Maestro* | *de Theologia de su Real Colegio* | *de Salamanca.* | (fleurons) | CON LICENCIA : | EN SALAMANCA : por Antonio Joseph | Villagordo Alcaráz. | Año de 1729.

1 petit in-8° de (xxxvj-404 p.

Commun; vendu de 2 à 25 fr. en librairie; Anquetil, 12 fr.; Langlès, 24 fr.; Klaproth, 30 fr.; Hibbert, 28 fr. 75; Chaumette, 10 fr.; L. Leclerc, 8 fr. 50; Fr. Michel, 7 fr.; S. de Sacy, 4 fr. 75; Caillau, 18 fr.; Jélyotte, 10 fr.; Pierquin de Gembloux, 7 fr. 50; Pressac, 6 fr. 50; Nodier, 24 fr.; la Ferté-Sénectère, 14 fr.; Burgaud des Marêts, 19 et 13 fr.

Se trouve dans la plupart des bibliothèques publiques.

XI. — El impossible vencido, etc. Nueva edicion publicada por don Pio Zuazua. *San Sebastian*, establicimiento tipográfico-literario de d. Pio Zuazua. 1853.

Un in-8° de (xvj)-II-201 p.

S'est vendu en librairie de 3 à 20 fr.

XII.— Grammaire de la langue basque, d'après celle du P. Manuel de Larramendi... par S.-H. Blanc. *Lyon et Paris*, S.-H. Blanc et Cᵉ, 1854.

Un in-12 de 248 p., les huit premiers chiffres en rom.

Vendu de 1 à 8 fr. en librairie.

XIII. GRAMATICA | ESCUARAZ | ETA | FRANCESEZ, | COMPOSATUA FRANCEZ | hitzcunça ikhasi nahi | dutenen faboretan. | M. M. HARRIET, Notari Erreïalac. | (arm. roy.) BAYONAN, | FAUVET, Alarguna eta J. FAUVET, | Erregueren Imprimadoriac baitan. | — | M. D. C. C. XLI. [Grammaire en basque et en français, composée en faveur de ceux qui veulent apprendre la langue française, par M. M. Harriet, notaire royal (à Larressore); Bayonne, veuve Fauvet et J. Fauvet, imprimeurs du roi, 1741].

In-12 par demi-feuille; 512 p.

Assez rare; se trouve pourtant dans la plupart des bibl. publiques.— Vendu en librairie de 25 à 80 fr.; 6 fr. Lerouge, 6 et 5 fr. Langlès, 20 fr. 65 Boulard, 47 fr. Klaproth, 29 fr. Burgaud des Marêts, 19 fr. La Ferté-Sénectère, 9 fr. Fr. Michel, 5 fr. S. de Sacy, 2 liv. 10 s. Falconet, 2 fr. Jélyotte, 5 fr. 50 Pressac.

XIV. DICCIONARIO | TRILINGUE | DEL | CASTELLANO, | BASCUENCE, | Y LATIN. | Tomo | Su autor | el padre Manuel de Larramendi, | *de la compania de Jesus.* | Dedicado | a la mui noble | y mui leal provincia | de Guipuzcoa. | Año (marque du libraire) 1745 | Con privilegio en San Sebastian | — | Por Bartholomè Riesgo y Montero, Impressor de dicha M. N. y M. L. Provincia, | Ciudad de San Sebastian, y de la Real Compañia | Guipuzcoana de Caracas. — (Titre noir et rouge; en rouge les lignes 1, 3, 5, 7, 8, 10, 12, 14, 16, 17; tout en capitales sauf les 3 dern. lignes; la ligne 9 en cap. italiques).

2 vol. petit in-fol. — I. (xviij)-ccxxix-436 p. — II. (ij)-392-(xj) p.

Assez commun; se trouve dans la plupart des bibliothèques publ. Vendu de 100 à 180 fr. en librairie; 39 liv. 19 s. Jélyotte; 24 fr. (2ᵉ vol. seul) Klaproth; 99 fr. 50 de Sacy; 60 fr. Garcia, 151 fr. J. L. D., 80 fr. Bernier; 82 fr. 50 Chaumette; 159 fr. 35 Heber; 59 fr. 15 Meermann; 69 fr. Burgaud des Marêts; 80 fr. La Ferté-Sénectère.

XV. Diccionario trilingue, etc. Nueva edicion, publicada per don Pio de Zuazua. *San Sebastian*, 1853, establecimento tipografico-literario del editor.

2 gr. in-4°. — I. (xviij)-ccv-xvj-444-v-(iij) p. — II. (vj)-510-vj-(xj) p. Se trouve facilement aux prix de 15 à 70 fr.

XVI. Eusqueraren | BERRI ONAC : | eta ondo escribitceco, | ondo iracurtceco, ta ondo itzegui- | teco Erreglac : | CURA JAUN, | ta escola maisu celosoai | Jesus-en Compañiaco Aita Agustin Car- | daberaz ec esqueñtcen, ta dedicatzen dieztenac. | 1761 (1·H·S·) Urtean. | Bear dan Bezala. | Iruñean Libruguille Antonio Casti- | lla-ren echean.

[Les bonnes nouvelles du basque, et règles pour bien écrire, pour bien lire et pour bien parler; offertes et dédiées à MM. les curés et aux maîtres d'écoles zélés, par le père Augustin Cardaberaz de la comp. de Jésus. En l'année 1761. Comme il faut (c.-à-d. avec les permissions voulues). A Pampelune, dans la maison d'Antoine Castilla, libraire.]

Petit in-8°. 63 p.

Vendu 45 fr. Burgaud des Marêts; prix très-exceptionnel.

XVII. Apología de la lengua bascongada, ó ensayo crítico filosófico de su perfeccion y antigüedad sobre todas las que se conocen : en respuesta á los reparos propuestos en el diccionario geográfico historico de España, tomo segundo, palabra navarra. Por d. Pablo Pedro de Astarloa, presbitero. *Madrid*. Por don Geronimo Ortega, 1803.

Petit in-4°, xxiv-452 p.

Vendu 6 fr. Fr. Michel; 6 fr. 25 de Sacy; 7 fr. 25 Chaumette; 12 fr. La Ferté-Sénetère; 14 fr. Burgaud des Marêts; 19 fr. J. L. D.; 30 fr. Bohn et Pressac. Se trouve facilement en librairie aux prix de 6 à 25 fr.

XVIII. Moguel. Estudios grammaticales sobre el vascuence. *Vitoria*, Larumbe, 1803.

J'emprunte cette indication tout à fait insuffisante à Soraluce.

XIX. Censura crítica de la pretendida excelencia y antiguedad del vascuence, por d. J. A. C., cura de Montuenga. *Madrid*, en la imprenta real, año de 1804.

Petit in-8° de 85 p., par J.-A. Conde, auteur de la *Historia de la dominacion de los Arabes en España*.

Vendu 3 fr. 50 de Sacy, 18 fr. Fr. Michel.

XX. Reflexiones filosóficas en defensa de la Apologia de la lengua bascongada, ó respuesta á la censura crítica del cura de Montuenga. *Madrid*, Cano, 1804.

Petit in-8°, par Astarloa. — Vendu 3 fr. 25 Chaumette, 6 et 8 fr. Burgaud des Marêts, 11 fr. Fr. Michel; en librairie de 3 à 25 fr.

XXI. Nomenclatura de las voces Guipuzcoanas, sus correspondientes Vizcaynas y Castillanas para que se puedan entender ambos dialectos.

Cité par Humboldt. 8 p. in-4°, par J.-J. Moguel, curé de Marquina.

XXII. José F. de Irigoyen. Memoria de un dicc. de apellidos vascongados, 1804.

C'est encore à Soraluce que j'emprunte cette insuffisante indication.

XXIII. Georg. Aug. Frid. Goldmann. Commentatio qva trinarvm lingvarvm vasconvm, belgarvm et celtarvm, quarvm reliqviæ in lingvis vasconica, cymry et galic supersvnt, discrimen et diversa cvivsqve indoles docetvr in certamine literario civivm academiæ Georgiæ Augustæ die iv Iunii 1807... præmio ornata. *Gottingæ*, typ. Heinr. Dietrich (1807).

In-4°, 64 p.

Assez rare. — Vendu 6 fr. Burgaud des Marêts et 15 fr. Pressac.

XXIV. Essai de quelques notes sur la langue basque, par un vicaire de campagne, sauvage d'origine. *A Bayonne*, de l'imprimerie Cluzeau frères, rue Orbe, 9. — 1808.

In-12, 24 p.

Très-rare. — Par l'abbé Diharce de Bidassouet.

XXV. Berichtigungen und Zusætze zum ersten Abschnitte des zweyten Bandes der Mithridates über die Cantabrische oder Baskische Sprache, von W. von Humboldt. — Berlin, 1817. In der Vossischen Buchhandlung.

In-8°, 93 p.

Peu commun; se vend de 2 à 10 fr.

XXVI. — Diccionario manual bascongado y castellano, y elementos de gramática, para el uso de la juventud de la M. N. y M. L. Provincia de Guipuzcoa, con ejemplos y parte de la doctrina canbana en ambos idiomas, por d. Luis de Artigarraga y Ugarte.

Con Licencia. *En Tolosa*, Impr. de J.-M. de La Lama. Año de 1825.

1re édition. — Vendu 2 fr. Cardin et La Ferté-Seneterre.

XXVII. — Même ouvrage, 2e édition, Tolosa, La Lama, 1827, petit in-4°, (ij)-xiv-72 p.

XXVIII. — 3e éd., 1839, pet. in-8°, (ij) xiv-64 p. — Vendu 4 fr. Fr. Michel, 7 fr. Burgaud des Marêts et 31 fr. Pressac.

XXIX. — 4e éd., 1848, petit in-4°, (ij)-v-64 p. — Vendu 4 fr. Burgaud des Marêts.

XXX. — 5e éd., *Tolosa*, Mendizabal, 1861, pet. in-8°, 80 p.

XXXI. — 6e éd., *Tolosa*, Gurruchaga, 1865, petit in-4°, (ij)-v-56 p.

XXXII. — 7e éd. *Tolosa*, Gurruchaga, 1870.

XXXIII. — 7e éd., *Tolosa*, Mendizabal, 1873, petit in-4°, 80 p.

XXIV. — Diccionario, etc.; aumentado con varios ejemplos y unas conversaciones familiares; *Tolosa*, impr. Gurruchaga, 1876. — 1 pet. in-8°, 80 p.

XXXV. Dissertation sur la langue basque, par Fl. Lécluse. *Toulouse*, Vieusseux père et fils, 1826.

Lue à la séance de l'Académie de Toulouse du 2 février 1826.
In-8°, 32 p.
Rare. — Se vend de 5 à 10 fr. en librairie.

XXXVI. ἦλθον, ἶδον, εἶλον. — Grammaire basque, par M. Fl. Lécluse. — *Toulouse*, J.-M. Douladoure, et *Bayonne*, L.-M. Cluzeau, 1826.

Faux titres: Manuel de la langue basque; première partie, grammaire; — deuxième partie, vocabulaires.
In-8° de (viij)-224 p.
Devenu peu commun; se vend en librairie de 18 à 25 francs. Dans les ventes publiques, son prix a varié de 5 à 20 fr.

XXXVII. — Veni, vidi, vici. — Grammaire, etc. Nouvelle édition. — *Bayonne*, P. Cazals, 1874.

In-8° de (viij)-224 p. (Réimpression exacte de l'ouvrage précédent).

XXXVIII. — Je place sous ce numéro une pièce qui doit être fort rare, le prospectus du Manuel de Lécluse, daté d'août 1826, signé A. M. D'ABBADIE, *Arrastoitarra*. — 8 p. in-8°.

XXXIX. Examen critique du Manuel de la langue basque, par Lor. URHERSIGARRIA. *Bayonne*, L.-M. Cluzeau, et *Mauléon*, Roch Daguerre fils, décembre 1826.

In-8°, 32 p., les 8 premiers chiffres en romain.

Rare. — Vendu 2 fr. 50. Fr. Michel et 3 fr. Burgaud des Marêts.

On sait que Lor. Urhersigarria n'est que la traduction plus ou moins exacte en basque de Fleury Lécluse (*Lor* fleur, *ur* eau, *hersigarria* le resserrable).

XL. Dictionnaire basque, espagnol et français, par Fl. LÉCLUSE. Prospectus. *Toulouse*, impr. de J.-M. Douladoure, Juillet 1827.

28 p. in-8°. — Coll.: p. 1-3, titres et adresses; p. 4-25, prospectus; p. 26-27 spécimen; p. 28, notes. P. 4-25 espagnol (côté pair) signé J.-F. et français (côté impair) signé A.-M. d'ABBADIE, en regard.

Cet ouvrage n'a jamais paru; il en existe plusieurs copies mss. dont une, provenant de Lécluse lui-même, est conservée à la Bibliothèque publique de Pau. — Ce prospectus est devenu très-rare.

XLI. Planto Bascongado y la impugnacion del manual de la lengua basca, por Lécluse, por el presbit. J.-J. MOGUEL, *Santander*, 1828. — In-12.

XLII. Planto poligloto ó sea hablando libremente hebreo, cantabro, celtico, irlandés, hungaro, etc. Seguida de una respuesta á la impugnacion del Manual de la lengua basca... por Lor. URHERSIGARRIA. *Tolosa*, J.-M. Douladoure, 1828. — In-12.

Réponse de Lécluse à la brochure précédente. — Vendu 1 fr. Fr. Michel et 3 fr. 50. Burgaud des Marêts.

XLIII. Carta eguitendiona D. Juan Ignacio IZTUETAC apez D. Juan José Mogueli, Aita beacurtsu fraile Santa Teresacoac Plauto euscaldunaren icenarequin izquidatu duen obrachoaren gañean. Ceña arguitaratu duen Moguel berac. *Donostian*, R. Barojaren echean, 1829. [Lettre qu'écrit don J. I. Iztueta au prêtre don J. J. Moguel, relativement au petit ouvrage qu'a écrit avec le nom de « Plaute basque » le moine vénérable père de Santa-Teresa, qu'a

fait paraître Moguel lui-même. *Saint-Sébastien*, Baroja, 1829.]

43 p. in-12.

Brochure en faveur de Lécluse. — Vendue 2 fr. Burgaud des Marêts et 32 fr. Fr. Michel.

Deux parties, une en basque et une en espagnol; cette dernière a été écrite, dit-on, par don Pascual Iturriaga, *beneficiado* de Hernani.

XLIV. Sermon sur la montagne en grec et en basque, précédé du paradigme de la conjugaison basque, par Fl. Lécluse. *Toulouse,* impr. Vieusseux, 1831.

In-8°, 23-(1) p.; 1-4, titre et préface; 5-9, paradigme; 10-23 sermon grec et basque en regard, le grec du côté impair.

Vendu 1 fr. Pressac, 3 fr. de Sacy, 6 fr. Burgaud des Marêts.

XLV. Dissertation critique et apologétique sur la langue basque, par un ecclésiastique du diocèse de Bayonne. — *Bayonne*, impr. Duhart-Fauvet, s. d. (1827?).

In-8°, (viij)-163 p.

Commun, s'est vendu de 2 à 11 fr. 50; en librairie 3 à 5.

L'auteur est l'abbé Darrigol, supérieur du grand séminaire de Bayonne.

XLVI. Études grammaticales sur la langue euskarienne, par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho. *Paris,* Arthus Bertrand, 1836.

Petit in-4°: (viij)-50-(ij)-184 p. Coll. p. (i-viij), titres et dédicace (aux Basques des sept provinces); p. 1-50, prolégomènes par A. d'Abbadie; p. 1-184, grammaire euscarienne, par J.-A. Chaho.

Commun; s'est vendu de 4 à 20 fr.

XLVII. Lettre à M. Xavier Raymond sur les analogies qui existent entre la langue basque et le sanscrit, par J. A. Chaho. *Paris*, Arthus Bertrand, 1836.

In-8°, 39 p.

Rare. — Vendu 2 fr. 50 Fr. Michel, 3 fr. 25 Cardin, 4 fr. 25 de Sacy, 9 fr. Burgaud des Marêts.

XLVIII. Introduction à la langue française et à la langue basque, par A. Hiriart, maître de pension à Ustaritz. *Bayonne*, veuve Cluzeau, 1840.

In-12, xij-231 p.

S'est vendu de 3 à 10 fr.

XLIX. Arte de aprender á hablar la lengua castellana para el uso de las escuelas de primas letras de Guipuzcoa, por d. A. P. J. P. Hernani, 1841, in-18.

L'auteur est Pascual Iturriaga (voy. ci-dessus n° XXXVII).—4 fr. Fr. Michel.

L. Dialogos bascos castellanos para las escuelas de primeras letras de Guipuzcoa, por d. A. P. J. P. Hernani, 1842, in-18.

Même auteur. — Vendu 3 fr. 25 Fr. Michel et 31 fr. Pressac (avec le précédent).

LI. De l'eusquere et de ses erderes ou de la langue basque et de ses dérivés, par Yrizar y Moya. *Paris*, Poussielgue-Rusand, 1841.

5 vol. in-8°, I. 224 p., II. 223 p., III. 239 p. IV. 255 p., V. p.

L'auteur de cette compilation insensée était un officier carliste réfugié. Il n'est pas difficile de se la procurer, mais on la trouve rarement complète. S'est vendu de 6 à 18 fr.

LII. Manual del viajero por las provincias vascongadas. *Madrid*, 1847.

Indication de Soraluce.

LIII. El verbo regulas vascongado del dialecto vizcaino, por Fr. Juan Mateo de Zavala. *San Sebastian*, impr. de I. R. Baroja, 1848.

In-4° de (ij)-169-(ij) p., 2 col. à chaque page.

LIV. Uskara eta Franzes Gramatika, uskalherrietaco haurrentzat eguina, J.-B. Archu, eskolen Inspeturac. *Baionan*, imprimatua Foré eta Lasserre baithan, 1852. [Grammaire basque et française faite pour les enfants des pays basques, par J.-B. Archu, Inspecteur primaire; Bayonne, imp. Foré et Lasserre, 1852.]

In-12, (viij)-212 p.

LV. — Même ouvrage. — 2e édition — (viij)-212 p.

LVI. — Même ouvrage. — 3e édition, avec un double titre en regard, français et basque : 1° Grammaire bilingue, française et basque, par J.-B. Archu, Inspecteur primaire. *Bayonne*, impr. E. Lasserre, 1868 ; — 2° Bi mihiren gramatika, uskara eta fran-

zesa egina J.-B. Archu Eskolen Ikhousleak. *Baionan*, imprimatua Lasserre baithan, 1868.

In-12, (viij)-213 p.

LVII. Dialecto antiguo guipuzcoano. *Madrid*, 1856.

Indication de Soraluce.

LVIII. Vocabulaire de mots basques bas-navarrais, traduits en langue française par M. Salaberry (d'Ibarolle). *Bayonne*, impr. veuve Lamaignère, 1856.

In-8°, xviii-252 p. — Aux frais du pr. Bonaparte.

LIX. Gramatica vascongada escrita por D. Francisco Ignacio de Lardizabal. *San Sebastian*, impr. I.-R. Baroja, 1856.

Petit in-fol. (ij)-iij-87-52-(iij) p., 2 col. à chaque page.

LX. Dictionnaire basque, français, espagnol et latin, d'après les meilleurs auteurs classiques et les dictionnaires des académies française et espagnole, par A. Chaho. — *Bayonne*, impr. P. Lespès, 1856.

In-4°, 20-472 p. (livrais. 1 à 59 seules parues, de a au mot mantelina, de la première partie qui devait comprendre seulement les mots d'emprunt).

LXI. Denkmæler der baskischen sprache mit einer einleitung, welche von dem studium der baskischen sprache handelt und zugleich eine beschreibung und charakteristik derselben enthaelt, herausgegeben von C. A. F. Mahn, Dr. — *Berlin*, 1857, Dümmler.

Petit in-8°, lvi-80 p.; texte très-compacte.

LXII. Le verbe basque, par l'abbé Inchauspe; ouvrage publié par le prince L.-L. Bonaparte. — *Paris*, Benj. Duprat, 1858.

In-4°, xii-511 p.

LXIII. Guide ou Manuel de la conversation et du style épistolaire français-basque, utile aux étrangers et aux Basques eux-mêmes. *Bayonne* et *Biarritz*, L. André, 1861.

Petit in-8°, (ij)-13 p. chiffr. xi (2 fois v et vj)-375 p. à 2 col.
L'auteur est l'abbé Dartayet, ancien vicaire à Bayonne.

LXIV. Langue basque et langues finnoises, par le prince L.-L. Bonaparte. *Londres*, 1862.

In-4°, 46 p.-3 tabl.-(ij) p.
250 ex. — S'est vendu de 11 à 27 fr.

LXV. Guide de la conversation français-basque, par L. M. H. Fabre, *Bayonne,* Desplan, 1862.

Petit in-8°, 439 p. à 2 col.

LXVI. Essai de grammaire de la langue basque. *Amsterdam*, C. van Gogh, 1865.

In-8°, (viij)-78 p. — Anonyme.

LXVII. — Même ouvrage, par W. J. van Eys. 2e édition. *Amsterdam*, van Gogh, 1867.

In-8°, xii-xv-133 p.
Une 3e édit. est sous presse en ce moment.

LXVIII. Vocabulario cuadrilingue, compendiado, por Márcos de Latasa. *San Sebastián*, lith. Mimiague, 1865.

LXIX. Notes de A. Oihenart pour le glossaire basque de Pouvreau, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale et suivies d'observations, par M. Burgaud des Marêts. *Paris*, Didot, 1866.

Tiré à quelques exemplaires non mis dans le commerce. — 16 p. in-8°; vendu 3 fr. Burgaud.

LXX. Étude sur la déclinaison basque, par le cap. Duvoisin. *Bayonne*, impr. veuve Lamaignère, 1866.

In-4°, 54 p,

LXXI. La langue basque et les idiomes de l'Oural, par H. de Charencey. Premier fascicule, structure grammaticale et déclinaison. *Paris,* Challamel aîné, 1862. — Deuxième fascicule, déclinaison et comparaison avec divers idiomes. *Caen*, typ. Daupeley frères, 1866.

2 in-8°, I. viii-56 p,; II. p. 57-148, 2 tabl., plus 1 feuillet supplémentaire lithographié, publié postérieurement et relatif à la note ci-après du pr, Bonaparte.

LXXII. Note sur les prétendus génitifs et datifs pluriels de la langue basque. *Londres*, 6 avril 1866; signé L. L. Bonaparte.

1 ft. — Réimprimé, avec additions, dans la *Revue de linguistique* n° de janvier 1869 (t. II, p. 282-284).

LXXIII. Recherches sur les lois phonétiques de la langue basque, par H. de Charencey. *Caen*, typ. F. Le Blanc-Hardel, 1866.

In-8°, 14 p.

LXXIV. Observations sur le formulaire de prône, conservé naguère dans l'église d'Arbonne, par le prince L.-L. Bonaparte. — s. t. (à la fin, *Bayonne*, impr. veuve Lamaignère).

7 p. — Daté du 1er avril 1867.

LXXV. Des affinités de la langue basque avec les idiomes du Nouveau-Monde, par H. de Charencey. *Caen*, F. Le Blanc-Hardel, 1867.

In-8°, 37 p.

LXXVI. Des degrés de dimension et de comparaison en basque, par H. de Charencey. *Caen*, F. Le Blanc-Hardel, 1867.

In-8°, 12 p.

LXXVII. Le mécanisme de la construction du verbe basque en dialectes du Labourd et des pays limitrophes, présenté en tableaux. Extrait du guide ou manuel de la conversation français-basque; nouvelle édition. *Bayonne*, veuve Lamaignère, et *Biarritz*, André, 1867.

Petit in-8°, 167 p. à 2 col. (il n'y a pas de tableaux). — 100 exempl. qui n'ont pas été mis dans le commerce.

Par l'abbé Dartayet (voy. n° LIX ci-dessus). La réimpression du *Guide* n'est pas encore terminée.

LXXVIII. Método práctico para enseñar el castellano en las escuelas vascongadas, por d. Juan María de Eguren, inspector cesante de Ia enseñanza. *Vitoria*, impr. del Semanario, 1867.

In-8°, XXI-232 p. et 3 tabl. (2 col. basq. esp.).

La première partie (p. 1 à 128) a été tirée et vendue à part, sous le titre de *Diccionario vasco-castellano*.

LXXIX. — Diccionario vasco-castellano y método para enseñar el castellano á los vascongados, por d. J.-M. de Eguren. *San Sebastian*, Baroja, 1876.

Petit in-8° de XV-141 p., 2e édit. refondue de l'ouvrage précédent.

LXXX. — Guia-Manual del lenguaje para uso de los viajeros en

el pais vasco, por d. J.-M.-E. *Vitoria*, impr. del Semanario, 1868.

In-8° (iv)-158 p. — Extrait réimprimé de l'ouvrage précédent (2 col. esp. basque).

LXXXI. Le verbe basque | en tableaux, | accompagné de notes grammaticales, | selon les huit dialectes de l'euskara : | le guipuscoan, le biscaïen, le haut-navarrais septentrional, | le haut-navarrais méridional, le labourdin, | le bas-navarrais occidental, le bas-navarrais oriental | et le souletin; | avec les différences de leurs sous-dialectes et de leurs variétés. | Recueilli sur les lieux mêmes de la bouche des gens de la campagne, dans cinq | excursions linguistiques faites dans les sept provinces basques d'Espagne | et de France pendant les années 1856, 1857, 1866, 1867, 1869. | Par le prince Louis-Lucien Bonaparte, | docteur de l'université d'Oxford; membre honoraire de l'Académie impériale des sciences de | Saint-Pétersbourg; de la Société royale des antiquaires du nord, des sociétés | des antiquaires d'Écosse et de Londres, etc. | (armes) | *In principio erat Verbum.* | Londres, 1869.

In-4° — (iv) p. , 11 tabl., xxxii-160 p. , 1 tabl. — 250 ex. Prem. part. et prem. moitié de la sec.; le reste de l'ouvrage n'a pas encore paru.

LXXXII. Carte des | sept provinces basques | montrant | la délimitation actuelle de l'euscara | et sa division | en dialectes, sous-dialectes et variétés, | Par le prince Louis-Lucien Bonaparte. | —Drawn, engraved and printed | at « Standford's Geographical establishment » | — | Londres. 1863.

Publié en 1869. — 2 éditions, la première en taille-douce, la sec. lithographiée. L'exécution de l'une et de l'autre est admirable. 1 feuille in-plano; 250 ex. de chaque édit.

LXXXIII. Dictionnaire français-basque, par M. H.-L. Fabre. *Bayonne,* P. Cazals, 1870.

In-4°. — viii-400 p.

LXXXIV. Études sur les trois dialectes basques des vallées d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal, tels qu'ils sont parlés à Aribe, à Jaurrieta et à Vidangoz. Par le pr. L.-L. Bonaparte. *Londres,* 1872.

250 ex. — Gr. in-4°, iv-24 p. chiffrées en bas.

LXXXV. Éléments de grammaire basque, dialecte souletin, suivis d'un vocabulaire basque-français et français-basque, par Louis Gèze. *Bayonne,* imp. veuve Lamaignère, 1873.

In-8°, VII-360 p.

LXXXVI. Guide élémentaire de la conversation français-basque (labourdin), précédé d'un abrégé de grammaire. *Bayonne,* P. Cazals, 1873.

In-18, XXXV-200 p.

LXXXVII. Notions élémentaires de grammaire basque (dialecte labourdin). *Bayonne,* P. Cazals, 1873.

35 p. in-18. — Extrait de l'ouvrage précédent.

LXXXVIII. Dictionnaire basque français, par W.-J. Van Eys. *Paris,* Maisonneuve, et *Londres*, Williams and Norgate, 1873.

Gr. in-8, (ij)-XLVIII-415 p.

LXXXIX. Le verbe auxiliaire basque, par W.-J. van Eys. *Paris*, Maisonneuve, 1874.

16 p. in-8°.

XC. Ueber Vaskische Familiennamen, von A.-Fr. Pott. *Detmold*, Meyer, 1875.

In-8° (ij)-V-41 p.

XCI. Étymologie du nom de Baïgorry. *Londres,* le 8 juin 1875 (signé L.-L. Bonaparte.

1 ff papier teinté clair, 1re édition.

XCII. — Étymologie des noms de Baïgorry et de Bayonne. *Lon* , le 8 juin 1875. — L.-L. Bonaparte.

1 ff | r teinté, 2e éd ; reproduit en anglais dans le journal l'*Ath* 10 juillet 1875, et en français dans l'*Ancoir*. de Bayonne, du 17 ju 1875.

XC de : r l'origine et la formation des verbes auxi- | J. van Eys. *Paris*, Maisonneuve, 1875.

xv-121- p.

nom de Bayonne, etc. signé L.-L.

1 ft papier blanc. Londres, sept. 1875; reproduit en anglais dans l'*Academy* du 5 février 1876; avait paru en français dans l'*Avenir* du 14 octobre 1875.

XCV. Basque criticism in the Academy, — signé W. J. van Eys, s. t. l. n. d.

5 p. — San Remo, décembre 1875. — Réponse à des critiques du prince Bonaparte.

XCVI. Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque concernant la langue basque, accompagnées d'observations grammaticales et bibliographiques. *Londres*, 1876.

In-8° de (ij)-23 p. signé à la fin : L.-L. Bonaparte. 250 ex. — Ext. de la *Revue de philologie et d'ethnologie*. A propos du livre *la Linguistique*, de M. Abel Hovelacque.

Manuscrits.

— Dictionnaire de la langue basque expliqué en françois, composé par Silvain Pouvreau, prêtre du diocèse de Bourges, avec les observations d'Arnaud Oihenant, envoyées à l'auteur (Bibl. nat., n° 7700, 3, 4).

Ce vocabulaire est en dialecte du Labourd. — La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires. — Une copie comprenant 172 fts pour la partie basque due exclusivement à Pouvreau et 103 fts pour les fragments basques ou notes d'Oihenart adressées à Pouvreau se trouvait dans la Bibliothèque Burgaud des Marêts et s'est vendue 96 francs.

— Catalogo de voces Bascongadas con las correspondientes castillanas, dispuesto por T.-M. de Aizpitarte.

Recueilli par Humboldt. — Dial. Guipuzcoan. — Essai de dictionnaire comprenant tous les mots basques commençant par *Ar*.

— Table des choses les plus usuelles, en guise de dictionnaire françois et basque pour un françois commençant à apprendre le basque.

Recueilli par Humboldt. 28 fts in-4°, dict. par ordre alphabétique qui s'arrête au mot Médiocre.

— Essai d'une grammaire de la langue basque, par Fréret.

Communiqué à Paris par M. de Sainte-Croix à Humboldt qui déclare cet essai court et incomplet, mais substantiel et contenant des observations importantes qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

— Plan de Lenguas, o gramatica Bascongada en el dialecto Vizcaino por don Pablo Pedro de Asturloa.

2 in-4°. — Vu par Humboldt.

— Petit dictionnaire basque, à la suite de vocabulaires italien puis français, écrits par un toscan, Nicolas Landucci, de Lucques.

Indiqué par Larramendi (dict. tril., proleg. p. xxxvj de 1745 et xxxj de 1853).

— Dictionnaire basque, espagnol, françois et latin, par Jean Etcheverri, natif de Sare, médecin à Azcoitia.

Indiqué par Larramendi; cité par Oihenart dans ses notes ms. sur Pouvreau.

— Humboldt dit qu'on lui a parlé d'un dictionnaire en 3 vol. laissé par le P. Duhalde, jésuite.

— Dictionnaire basque-français, par l'abbé Hiribarren.

L'auteur est mort en 1869. Le ms. est conservé à Saint-Jean-de-Luz, chez un de ses neveux.

— Diccionario en vascuence, español y latin, por don Pedro Novia de Salzedo.

Ms. de 1063 p. dont l'auteur (mort le 1er janvier 1865) avait fait don au P. Uriarte, religieux franciscain du couvent de Bermeo.

XL. — Il faut mentionner ici le mémoire envoyé à l'Institut par l'abbé Darrigol en 1828 et qui obtint le prix Volney. Ce n'est que le développement de l'ouvrage cité plus haut (n° xlv).

XLI. — Structura grammaticæ linguæ Hispanorum veterum indigenæ id est Vasconicæ philosophice explicata nec non comparata variis tam Orientis quam Occidentis linguis (Ms.).

Mémoire du Dr Guido Gœrres qui concourut avec le précédent pour le prix Volney. Encore inédit.

B. — *Revues et Journaux.*

THE ACADEMY, revue hebdomadaire anglaise. — N^os des 15 sept., 1er décembre 1873, 31 janv., 20 juin, 21 et 28 nov. 1874, 31 juill. 1875 [Comptes-rendus bibliographiques, par M. W. Webster], 7 mars 1874 [les cartes du pr. Bonaparte, par M. J.-H.-A. Murray], 25 avril 1874 [le dict. de M. van Eys, par M. A.-H. Sayce], 10 juill., 7 et 14 août [questions étymologiques, par le prince Bonaparte], 4 sept., 6 et 20 novembre 1875 [discussion entre le prince Bonaparte et M. van Eys; voy. le n° LXXXVII ci-dessus].

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE. — N° de 1869 : *les noms d'animaux* en basque, par M. de Charencey; — n° de 1872 : *deux bluettes étymologiques*, par M. d'Avezac; — n° de mai 1874 : *Études sur la langue basque*, par M. J. Duvoisin.

ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE. — T. XVII, p. 315 : *de l'identité de l'étrusque et du basque*, par sir W. Betharn; — juill. 1866 (t. XIV, 5e série) : *la langue basque et les idiomes de l'Oural* [critique de la brochure de M. de Charencey], par M. l'abbé Inchauspe; — nov. 1867 : *Affinités des noms de nombre basques*, par le Dr Judas.

ARIEL, journal littéraire de Bayonne; n^os des 16 mars, 30 mars, 6 avril et 13 avril 1845 : *orthographe*, *comparaison avec les patois gasco-romans* (sic).

THE ATHENÆUM. — N^os des 1er et 15 novembre 1862, 14 juin 1873, 20 mars et 3 avril 1875 : comptes-rendus bibliographiques; critiques; communications du pr. Bonaparte à la Soc. philologique de Londres.

AVENIR DES PYRÉNÉES, de Bayonne. — N^os des 16 janvier, 8 août 1874, 18 février 1875 (comptes-rendus bibliographiques); 15 mai, 17 juillet et 14 octobre 1875 (communications de M. Julien Vinson à la Société des sciences et arts de Bayonne).

BEITRÆGE (t. I, p. 388) : compte-rendu (public. de Mahn, n° LXI ci-dessus), par H. Steinthal.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE de Paris. — 1867, t. II, p. 39-71 : *Lecture sur la langue basque*, par M. Pruner-Bey.

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST. — 1852 : *Notice en faveur de la langue basque*, par M. de Belsunce.

Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne. — T. 1, p. 37-43 et 49-57 : *Sur la méthode de la science du langage et de ses applications à l'étude de la langue basque*, par M. J. Vinson; p. 99-102 : *sur le nom de Baigorry*, par A. Luchaire.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. — 2e série, t. III (1873-1874), p. 66-74 : *Étymologie du nom d'Ossau;* — t. IV (1874-1875), p. 18-27 : *du mot basque Iri.* — Ces deux articles sont de M. A. Luchaire, professeur d'histoire au lycée de Pau, puis de Bordeaux.

Bulletin de la Société Ramond, de Bagnères de Bigorre. — 1874, p. 148-153 : *Grammaire et littérature basques*, par M. W. Webster.

Bulletin littéraire et scientifique (J. Cherbuliez) : 1836, p. 177 et 274 : publications de MM. d'Abbadie et Chaho.

Courrier de Bayonne. — Nos des 7 et 14 mars 1860 (*Origines de la langue basque* (par H. de Charencey), 18 avril 1866 (*De la langue basque,* comptes-rendus par J. Duvoisin), 2 nov. 1866 (c. r. Charencey, par *l'abbé Larréguy), 9 février 1868 (*Quelques mots à propos de l'essai de grammaire de M. van Eys,* par J. Duvoisin), 19 août 1868 (*réponse aux critiques de M. Duvoisin*, par J. van Eys), 12 mars 1875 (note sur les noms basques en Amérique).

Écho de l'Orne. — N° du janvier 1867 : Compte-rendu de la brochure de M. de Charencey sur la *déclinaison basque*, par M. l'abbé Larréguy, curé de Saint-Pée-sur-Nivelle (reproduit du *Courrier de Bayonne;* tiré à part en brochure).

Ienaer Literatur Zeitung. — N° du 12 juin 1875 : compte-rendu de la brochure de M. Pott (n° xc).

Indépendant des Basses-Pyrénées. — N° du 3 juin 1874 : *De quelques travaux récents sur la langue basque* (publications de M. J. Vinson), par M. L. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau.

Journal asiatique, 16e cahier (1825) : article de Klaproth, comparaison de mots basques avec des mots finnois, magyares, etc.

Journal de la Haute-Garonne. — N° du 3 juin 1826 : article sur la *Dissertation* de Lécluse.

Journal des Débats. — N° du 14 février 1860 : compte-rendu du *Verbe basque* de M. Inchauspe, par M. Philarète Chasles.

LIBÉRAL BAYONNAIS. — Nos du 18 août 1868 : *Réponse aux critiques de M. J. Duvoisin*, par M. J. van Eys.

MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME. — T. VI, p. 218-221 : *les noms des instruments tranchants dans la langue basque,* par l'abbé Inchauspe.

MERCURE DE FRANCE. — No de juillet 1814 : article sur les passages basques de Rabelais.

MESSAGER DE BAYONNE. — Nos des 13 avril 1852 (*Apologie de la langue basque*, par *l'abbé Hiribarren), 7 janvier (c. r. de la *Grammaire* de M. Archu, par M. Rignon), 12, 19 et 26 janvier (discussion sur l'*orthographe basque*, anonymes [l'abbé Hiribarren et Chaho), 27 mai (c. r. du *Dictionnaire* de Chaho), 28 nov. et 9 déc. 1854 (Chaho et d'Abbadie, lettres sur l'*orthographe basque*), 9, 14, 19, 25 décembre 1854 (Chaho, *la guerre des alphabets* reproduit en tête du *Dictionnaire*), 25 avril 1855 et 25 mars 1856 (le *Dict.* de Chaho; le sec. article est de M. A. d'Abbadie), 5 juin 1856 (*Essai sur la langue basque*, signé Eug. B. de V.), 30 avril 1857 c. r. du *Vocabulaire* de Salaberry, par l'abbé Dassance), et 29 déc. 1859 (*Travaux récents sur le basque*, par M. A. d'Abbadie).

MONITEUR UNIVERSEL. — No du 20 mai 1855 : travaux du pr. Bonaparte.

NYELVTUDOMANYI KŒZLEMÉNYEK. — T. V (1866), p. 37-75 et 426-474 : *á baszk nyelv ismertetése,* par M. Fr. Ribáry (c'est l'ouvrage dont la traduction précède cette notice).

RAPPORT ANNUEL A LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE DE LONDRES. — 16 mai 1873 : *langue basque* et travaux du pr. Bonaparte.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Nos des 28 mars 1873 et 19 mars 1876 (*la langue et les études basques*).

REVUE ANTHROPOLOGIQUE, 1875 : *sur l'origine et la répartition de la langue basque*, par le Dr Paul Broca.

REVUE DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOLOGIE COMPARÉE. — T. I (1867-1868), p. 381-405 : *Coup d'œil sur l'étude de la langue basque*, par M. J. Vinson; p. 406-409 : *simple appendice au précédent article*, par H. Chavée; — t. II (1868-1869) : p. 236-247 : Compte-rendu de Eguren (nolxxviii), par J. Vinson; p. 294-305, *le mot Dieu en basque et dans les langues dravidiennes*, par le même; p. 366-

377, *Concours de poésie basque à Sare,* par le même; p. 423-459: *Premier essai de phonétique basque*, par le même; — t. IV (1870-1872) : p. 118-127 : *Premier essai de phonétique*, par J. Vinson (fin); p. 289-293, compte-rendu Fabre (n° LXXXIII) et p. 293-295, compte-rendu Oihenart (notes, n° LXIX), par le même; — t. V (1872-1873) : p. 5-10, *Concours de poésie basque à Sare en* 1871, par J. Vinson; p. 10-16 : *des étymologies basques,* par le même; p. 190-219 : *les publications récentes du pr. L.-L. Bonaparte*, par le même; p. 221-223 : *h basque est-il primitif,* par le même; p. 276-290 : *phonétique basque*, par le même; p. 389-395 : *sur l'existence de racines verbales en basque,* par H. de Charencey; p. 434-436, *Victor Hugo et la langue basque,* par J. Vinson; — t. VI (1873-1874), p. 183-186 : *le pronom démonstratif basque a-t-il toujours été* a, par W.-J. van Eys; p. 204 : compte-rendu Guide (n° LXXXVI) par J. Vinson; p. 238-253, le *Verbe basque*, par le même; p. 337-352 : *Recherches sur la nature et le mode de formation du verbe basque,* par H. de Charencey; — t. VII (1874-1875) : p. 3-15, *la langue ibérienne et la langue basque,* par W. van Eys; p. 59-70, compte-rendu van Eys (n° LXXXVIII), par J. Vinson; p. 99-109, *encore le verbe basque,* par le même; p. 269-278, *critique de notre dictionnaire par M. Vinson,* par W. van Eys; p. 322-347, *le verbe auxiliaire basque,* par J. Vinson; — t. VIII (1875-1876) : p. 73-80, *un dernier mot de réponse à M. Vinson sur le verbe basque,* par H. de Charencey; p. 153-159, compte-rendu van Eys (n° LXXXIX), par J. Vinson; p. 241-245, *le Petit Poucet et la Grande Ourse, légendes basques*, par le même; p. 310-319, *Spécimens de variétés dialectales basques* (I. Irun), par le même; — t. IX, p. 74-87, *Spécimens de variétés dialectales basques* (II. Ustaritz), par J. Vinson.

REVUE DE PHILOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE, publiée par Ch.-E. de Ujfalvy. — T. II, n° 3 (avril 1876), *Remarques sur quelques assertions de M. Abel Hovelacque concernant la langue basque,* par L.-L. Bonaparte.

REVUE TRIMESTRIELLE. — N° 5 de 1830 : *Conjectures sur la langue basque,* par Buchon.

SITZUNGSBERICHTE DER K.K. AK. DER WISSENSCHAFTEN, de Vienne : t. LXV, p. 731 (juillet 1870) : *eine baskische sprachprobe nebst*

einleitung; t. LXVI, p. 7 (octobre 1870) : *Ueber das baskische alphabet* et p. 239 (novembre 1870) : *Ueber das lateinische und romanische element in der baskischen Sprache.* — Von prof. G. Phillipps.

ZEITSCHRIFT (Hoefers), t. III, p. 364 : *Ueber anlautendes f im Baskischen,* von A. Mommsen.

C. *Passages de livres ou articles d'encyclopédies.*

ADELUNG. *Mithridates,* t. II, p. 9-30 : « Cantabrisch oder Baskisch » (Voy. ci-dessus, n° XXV, l'annexe de W. von Humboldt).

BALBI. *Atlas ethnographique du Globe.* Paris, 1826, in-fol., introd., t. I, p. 162 et 163 ; tableau XI.

BRUCE-WHITE. *Histoire des langues romanes.* Paris, Treuttel et Wurtz, 1841, 3 vol. in-8°. T. I, p. 126-169 : « Analyse de la langue basque ».

DOM BULLET. *Mémoire sur la langue celtique,* 1744-1760. T. I, p. 19 et 27, t. II, préf. et « dictionnaire basque-français » (il paraît que ce dict. a été rédigé sur un vocabulaire fait d'après le Nouveau test. de 1571).

CHINIAC DE LABASTIDE. *Commentaires de Cæsar,* traduction nouvelle. Partie deuxième, contenant les dissertations. Tome premier. Paris, Monory et autres, s. d. (1786), in-8° (seul vol. paru; faux titre : « Dissertation sur les Basques ») : art. VI, — p. 387 à 430 : « Langue des Basques; noms des lieux. »

Congrès international des américanistes. Compte-rendu de la première session (Nancy, 1875) ; t. II, p. 46-80 : *le basque et les langues américaines,* par M. Julien VINSON.

Congrès scientifique de France. Compte-rendu de la XXXIXe session (Pau, 1873) ; t. II, p. 357-368 : J. VINSON, *la question ibérienne;* — p. 369-381 : J. DUVOISIN, *formation des mots dans la langue basque;* — p. 383-411 : A. LUCHAIRE, *Remarques sur les noms de lieux du pays basque.* = Discussions, t. I, p. 265-268.

COSTELLO (Louisa Stuart), *Bearn and Pyrenees,* t. II, p. 232-259.

Diccionario geográfico histórico de España. Seccion I, t. II, p. 151 col. 2 à 166 col. 1 (au mot *Navarra*).

Dictionnaire de la conversation: t. III, p. 423-426: *Basque,* par E. Garay de Monglave.

Encyclopédie des gens du monde: t. III, p. 113-119: *Basque,* par M. de Walckenaer.

Encyclopédie générale. — *Basques* (*dialectes*), par M. Julien Vinson (t. IV, p. 43-50).

Encyclopédie méthodique (Panckoucke). Grammaire et littérature, t. II, p. 445, col. 2: *Langues des Cantabres ou Basques,* par le chevalier de Jaucourt; p. 446, col. 1 à 447 col. 1, (suite) par Garat.

Encyclopédie moderne, t. V, col. 562 à 570: *Basques* (*langue*), par Léon Vaïsse.

Encyclopédie nouvelle, t. II, p. 470-473: *Basques,* par d'Avezac.

La France littéraire, t. XXI (sept. 1835): p. 129-145: *l'origine de la langue basque ramenée au* XI*e siècle,* par M. Pierquin de Gembloux.

Gallatin. *Smithsonian contributions to knowledge,* Washington, 1856: t. VIII, p. 54 (analogies du basque avec les langues de l'Amérique et du Congo).

Hervas. *Catalogo delle lingue conosciute,* Cesena, Biasini, 1784, in-4°. — t. IV, p. 206-233 (§ 330 à 456): traité sur la langue basque, par le jésuite Beovide.

Hovelacque. *La linguistique* (Bibliothèque des sciences contemporaines): 1re édit., p. 87-106: *la langue basque* (chap. IV, § 16).

D'Iharce de Bidassouet. *Histoire des Cantabres,* t. Ier (seul paru). Paris, J. Didot aîné, 1825, in-8°; — p. 212 à 409: « Dissertation histori-critique sur les attributs constituant la *primordialité, l'antiquiorité, l'universabiliorité,* et la *perfectibiliorité* d'une langue quelconque sur toutes les autres langues anciennes et modernes... » Ce titre pompeux précède une étude assez désordonnée sur la langue [illegible]

[illegible] *nguis.*

[illegible] *España,* 1530 (esp.), [illegible] sur la langue basque, [illegible] reproduit dans

SCHOTT, *Hispania illustrata,* 1603, t. I, p. 328, l. 24 à p. 329, l. 16.

MORET (le p. Joseph). *Investigaciones historicas* de las antiguedades del Reyno de Navarra. Pamplona, imp. Ibañez, MDCCLXVI, in-fol. — Liv. I, chap. v, p. 96-117 : « de la antiguedad de la lengua de los Vàscones. »

Même auteur. *Congresiones apologeticas* sobre la verdad de las investigaciones historicas. Pamplona, Ibañez, 1766, in-fol., 36 p. de la Congression XVI : « De la poblacion y lengua primitiva de España » (ne se trouve pas dans l'édition de 1678).

Même auteur. *Annales* del Reyno de Navarra, Pamplona, 1684, 5 vol. in-fol.; — à la fin du premier volume.

OIHENART. *Notitia vtrivsque Vasconiæ.* Paris, S. Cramoisy, M. DC. XXXVIII, in-4°, — et 2e édition, Paris, S. et G. Cramoisy, M. DC. LVI (p. 35-72; chap. XI à XIV : de lingua Vasconum, etc.) On remarque de grandes différences entre les deux éditions; cf. l'article bibliographique de M. Vinson dans le *Bulletin du bouquiniste* d'Aubry, du 1er mai 1875.

PALLAS. Vocabulaire de Saint-Pétersbourg, 1786-1789. N° 15.

REHFUES J.-L. *L'Espagne en mil huit cent huit.* Paris et Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1811, 2 vol. in-8°; t. I, p. 321 et suiv. « Notice sur la langue et la littérature basque ».

SAYCE. *Principles of comparative philology,* 1874 : p. 22, 23, 64, 84, 91, 98, 108, 114, 130, 140, 169, 172, 187, 190, 193, 216, 260, 262, 278.

SCALIGER. *De Europæorum linguis.* — Il paraît qu'il y est question du basque.

SCHLEICHER. *Die Sprachen Europas,* 1850, p. 104-112 : *Vaskischer Sprachstamm* (p. 135 à 147 de la traduction française d'EVERBECK, Paris, 1852).

VULCANIUS BRUGENSIS (Bon.). *De literis et lingva Getarvm,* etc. Leyde, 1597; p. 89-96 : *Parergon sive specimen cantabricæ hoc est veteris vasconum linguæ* (réimprimé en 1860, chez Didot, à 18 ex. seulement, par M. Burgaud des Marêts).

WHITNEY. *Language and study of language;* p. 191 et 353.

VOCABULAIRE.

VOYELLES.

A.

A, le, ce...là. — AK, les, ceux... là (dans les dérivés prend un *r* final, *hartako*, etc.).
ADICHKIDE, ami (de *adin* âge et *kide* égal?).
AIN, *hain*, quel, si, tant!
AITA, père.
AITZIN, *aintzin*, devant.
AL, *ahal*, pouvoir, faculté.
ALA, *hala*, ainsi.
HALABER, de même (*hala* et *ber*, même).
ALARGUN, veuf, veuve.
AMAR, *hamar*, dix.
AMBAT, *hambat*, tant (de *ain* et *bat*).
AMEKA, *hameka*, onze.
ANAYA, *anai*, frère.
ANDI, *aundi*, *handi*, grand.
APAIZ, *apez*, *aphez*, prêtre (*abbas*).
ARETZE, *aretche*, veau.
ARGI, lumière.
ARK, *hark*, celui-là (actif de *a* et de *hura*).
HAR-TU, prendre.
HARZARA, de nouveau (Pouvreau).
ASSERRE, *hasserre*, colère.
ASTIRO, lentement.
ATE, *athe*, porte.
ATSEGIN, plaisir (de *hats*, *ats*, souffle, et *egin*?).
ATZE-A-N, derrière (dans le derrière).
AU, HAU, ce...ci (devient *on*, *hon*, et *un*, *hun*, en dérivation).
AUR, *haur*, enfant.
AURRE-A-N, devant, dans le devant.
AURTEN, *aurthen*, cette année (loc. indéf.) (*a-urte*).
AYEK, *hayek*, ceux-là, plur. de *hura*.
AZ-TU, *ahatzi*, *ahantz-i*, oublier.

E.

EDAN, boire.
EDER, beau.
EDOZEIN, quiconque, quelconque, quelqu'un, chacun (*edo*, ou, et *zein*).
EGIN, faire.
EGOTZ-I, jeter.

EGUN, jour.
EKAR-R-I, *ekharri*, porter (causatif : *erakar-r-i*, faire porter).
ELHE, parole.
EL-DU, *heldu*, arriver.
EMAN, *emon*, donner, poser, mettre (causatif *eraman*, amener, conduire).
EMAZTE, femme, épouse (dial. esp. *emakume*, femme, celle qui enfante, de *eman* et *hume*).
ENE, de moi — ENI, à moi.
ENTZUN, entendre (causatif *erantzun*, répondre, réprimander).
HERAU, HERORI, toi-même (*au, ori* avec le gén. de *hi*).
ERHAZTUN, anneau, bague (de *erhi*, doigt).
ERDI, moitié.
ERIDEN, *ediren*, trouver.
ERRAZ, *errech*, facile.
ERRI, *herri*, pays, région, territoire communal.
ESAN, *erran*, dire.
ESKARA, *euskara*, *euskera*, *uskara*, langue basque (de *eus*, aboyer, parler, et *era*, manière?)
ESKALDUN, *eskualdun*, *euskaldun*, *heskualdun*, basque (*eskara* et *dun* « qui a »).
ESKE, demande — ESKA-TU, demander.
ESKU, main.
ETCHE, maison.
ETOR-R-I, *ethorri*, venir.
EUKI, *eduki*, *iduki*, tenir.
EUN, *ehun*, cent.
EZ, non, ne...pas.
EZER, q. q. chose, rien (pos.)
EZIN (*ez*, *egin*), partic. d'impossibilité.

I.

I. *hi*. EU. *heu*, tu, toi.
, répondre.
-I-I, *ibili*, *ebili*, marcher.
R-I, *egorri*, envoyer.
RA, tremblement.
—I, *ikhasi*, apprendre (causa- : *erakatsi*, enseigner).
IKUS-I, *ikhusi*, voir (causatif *erakutsi*, montrer).
IL, *hil*, mourir, tuer.
INDAR, force.
IÑOR, *ihor*, *nihor*, quelqu'un, personne (pos.)
IRAKUR-R-I, *irakur-tu*, lire.
IRETS-I, dévorer.
IRION, envoyer, jeter, dissiper.
IRU, *hiru*, *hirur*, trois.
ITZ, *hitz*, parole.
ITZAL, ombre.
HITZKUNTZA, langue, langage (de *itz*).
IZAR, étoile.

O.

OAR-TU, *ohar-tu*, faire attention.
OGEI, *hogei*, *hogoi*, vingt.
OGI, blé, pain.
OI, *ohi*, coutume.
OIN, *oñ*, pied.
ON, bon, bien (subst.) — *ondo*, bien (adv.)
ONHASUN, *ontasun*, *onthasun*, *ontharzun*, bien (subst.)
ONEK, *hunek*, celui-ci (actif de *au*.)
ONGI, bien.
ORI, *hori*, ce, cet intermédiaire (devient *or* dans la dérivation).
OROI-TU, *orhoitu*, *orhitu*, se souvenir.
ORREK, *horrek*, cet intermédiaire (actif de *ori*).
OSO, entier.
OSTO, feuille.
OTOITZ, *othoitz*, prière.
OTZ, *hotz*, froid.
OYEK, abr. de *oriek*, plur. de *ori*.

U.

UBIL-DU, couler (de *ur*, eau, et *bildu*, réunir).
UKHAN, *ukhen*, *ükhen*, *ekun*, avoir.
HUME, enfant, petit d'un animal.
UR, *hur*, eau.
HURA, celui-là, synon. et substitut de *a*.
HURBIL, près, proche.

URDE, porc, cochon.
URRE, *urhe*, or (subst.)
URRUN, loin, lointain.
URTE, *urthe*, an, année.
UTS, *huts*, vide, manque, faute.

SEMI-VOYELLES.

Y.

YAIKI, *yeiki*, *yeki*, *jeiki*, se lever (causatif : *eraiki*, éveiller).
YAINKO, *jainko* (contr. de *jaun* ou *yaun goiko* « seigneur d'en haut » ?) dieu.
YAKIN, *jakin*, savoir.
YAN, *jan*, *chan*, manger.
JANZ-I, *yauntz-i*, ceindre, vêtir, revêtir (causatif : *eranzi*, *eraun-tzi*, déshabiller, dépouiller).
YAR-R-I, *jarri*, asseoir, mettre (causatif *ezarri*, mettre, placer).
YAUN, *jaun*, seigneur.
YOAN, *goan*, *gan*, *fan*, aller (causatif : *eroan*, tirer, entraîner, traîner).

CONSONNES.

Explosives.

K.

KARTSU, ardent (de *kar*, *khar*, flamme).
KENDU, *khendu*, ôter.

G.

GABE, néant, manque.
GAL-DU, perdre.
GARAI, haut, supérieur, excellent.
GARBI, pur.
GAZTE, jeune.
GEROK, *geurok*, nous-mêmes.
GIZEN, gras.
GIZON, homme.
GOI, haut (*goiti*, d'en haut (*ex*), *goiko*, d'en haut (*in*).
GOR, *gogor*, dur, sourd.
GOSE-TE, famine (*gose*, faim).
GU, GEU, nous.
GURA, désir, volonté.
GUTI, peu.
GUZI, *guzti*, tout.

TCH.

TCHIT, beaucoup, très.
TCHIKI, *ttiki*, *ttipi*, petit.

D.

DEI-TU, *deithu*, appeler.

P.

PITINA, *pittika*, chevreau.

B.

BAINA, *bainan*, *baña*, *bañan*, *bena*, mais.
BAIZIK, *beizik*, *bezik*, que (seulement).
BAKOITZ, *bakhotch*, chaque (de *bat* ?)
BAÑO, *baino*, *baiño*, *beno*, que (compar.).
BARRU-A-N, *barne-a-n*, dans le dedans.
BASOTIAR, bête sauvage (de *basa*, sauvage, forêt, désert, etc.).
BAT, un, quelqu'un.
BEDERATZI, neuf (de *bat*, dix moins un ?)
BEHAR, *bear*, *biar*, besoin.
BERA, soi-même, le même, même.
BERE, de soi, de lui.
BERAU, BERORI, soi-même, lui-même (*bere* et *au*, *ori*).
BERO, chaud.
BERRI, nouveau, neuf, nouvelle (subst.)
BESTE, *bertze*, autre.
BETE, *bethe*, plein — *betha-tu*, emplir.
BETI, *bethi*, toujours.
BEZALA, *bezela*, *bikala*, comme.
BI, deux.
BIZTU, *piztu*, allumer, ressusciter.
BOST, *bortz*, cinq.
BURU, tête.

Nasales.

N.

NAI, *nahi*, volonté.
NERE, de moi.
NERAU, NERORI, moi-même (*nere* et *au*, *ori*).
NEUR-TU, mesurer.
NI, NEU, moi, je.
NOLA, comment.
NON, où — *non-dik*, d'où.
NOR, qui — *norbait*, *norbeit*, quelqu'un.

M.

MENDI, montagne.
MIHI, *mi*, langue (organe).

Liquides.

L.

LAN-TU, *landu*, travailler (de *lan*, travail).
LASTER, *laister*, vite, rapide.
LAU, *laur*, quatre.
LEN, *lehen* — *lengo*, *lelengo*, *lenengo*, premier.
LEPHO, cou.

Sifflantes.

S.

SABEL, ventre.
SAMIN, amer, âpre.
SAR-TU, *sarthu*, entrer.
SEI, six.
SEME, fils.
SINIS-TU, *siñetsi*, *sinhetsi*, croire.

Z.

ZALDI, cheval.
ZAR, *zaar*, *zahar*, vieux.
ZAZPI, sept.
ZEIN, *zein*, quel ? — *zeina*, lequel — *zembat*, combien ?
ZER, quoi ?
ZERAU, ZERORI, vous-même (sing.)
ZILLAR, *zilhar*, argent.
ZORTZI, huit.
ZU, ZEU, vous (sing.)
ZUEK, *zeuek*, *zebek*, vous (pl.)
ZURE, *zeure*, de vous.

N. B. — [illegible] mots empruntés au roman ne figurent pas dans la [illegible]. Il faut remarquer pourtant les suivants *alokazer* « [illegible] » (locare), BAIKATU « faire paître » (pascere), BURGES « [illegible] », DONAIN « don » (donum), ELIZA (ecclesia), FRANKO « [illegible] » (bearnais), etc. Je signalerai particu[illegible] « encore » et MAGNITCHA « grosse » [illegible] le [illegible] « jusqu'à » [illegible] représente [illegible] le diminutif de *magnas* « paire, four[illegible] de *magnas*.

J. V.

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages
Avant-propos, par M. Julien Vinson		v
Corrigenda		xxvij
Essai sur la langue basque, par M. Fr. Ribary.		
—	§ 1 introduction	1
—	§ 2 les Finnois et les Ibères	5
—	§ 3 la langue basque; notions générales	12
—	§ 4 prononciation et transcription	14
—	§ 5 déclinaison nominale	15
—	§ 5 bis adjectif	20
—	§ 6 noms de nombre	21
—	§ 7 pronom	23
—	§ 8 verbe; conjugaison générale	27
	» indicatif présent actif	32
—	§ 9 indicatif présent intransitif	41
—	§ 10 temps et modes des auxiliaires	45
—	§ 11 indicatif imparfait actif	51
—	§ 12 autres temps de l'indicatif	59
	» mode impératif	61
	» mode conjonctif	65
	» mode optatif	67
	» mode conditionnel	68